LAC MEMPHRÉMAGOG

ASMUTH CHAMPION DU MONDE

■ Paul Asmuth est devenu hier le nouveau champion du monde de nage de longue distance en remportant la deuxième Traversée du lac Memphrémagog, avec l'aide de son entraîneur et amie, Maura Campion.

photo Pierre Côté page B 2

LA LANGUE

LA CHARTE SERAIT AMENDÉE

■ Le Parti québécois envisage d'apporter des changements à la Charte de la langue française, a déclaré, hier à Montréal, le député péquiste de Rosemont, M. Gilbert Paquette. Ces modifications feraient partie du prochain programme électoral du PQ.

page A 2

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

MONTRÉAL, LUNDI 11 AOÛT 1980, 96e ANNÉE, no 188,
38 PAGES, 3 CAHIERS

25 CENTS ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75

Profitez des subventions gouvernementales
B.H. DECOR inc.
Depuis 19 ans
Isolation Portes patios Fenêtres à triple vitrage
Estimation gratuite 661-6050 — 322-8883

ULTIME EFFORT DES DÉMOCRATES

EN QUÊTE D'UNE TRÊVE

■ NEW YORK — Morris K. Udall, «Mo» comme tout le monde l'appelle, s'approche du podium pour un test de micro. «Je me prononce en faveur de Ronald Reagan», lance-t-il de sa voix de stentor. Dans l'arène déserte du Madison Square Garden, journalistes et techniciens éclatent de rire. Depuis un mois que les démocrates s'entre-déchirent sur le sort de leur parti, les sarcasmes du congressman Udall, dont le discours demain sera l'un des grands moments de cette convention, reflètent bien le sentiment de plusieurs Américains à l'égard de Jimmy Carter et des démocrates.

Hier soir, dans la fumée d'un bar du Hilton, un énorme délégué de la Californie, coiffé d'un chapeau de cowboy ridicule arborant un macaron clamant: «Dump Carter», écoutait les yeux mi-clos un adjoint de Bob

JEAN PELLETIER
envoyé spécial de LA PRESSE

Strauss, lui faire la morale. La thèse de ce dernier: «Abandonne Carter et le parti tombe en ruine.» Le gros Californien rétorqua: «C'est déjà fait, my boy».

Aujourd'hui dans le coeur de Manhattan où débute ce soir la convention démocrate, délégués, journalistes et organisateurs partagent tous la même conclusion. «Si Carter et Kennedy ne parviennent pas à s'entendre ou au pire à conclure une trêve d'ici à la fin de la semaine, Ronald Reagan sera le prochain président des États-Unis.»

Ce constat est renforcé par les plus récents sondages. Carter qui, depuis sa conférence de presse sur les misères de son jeune frère Billy, accuse une faible remontée, se loge tout de même à 18 points derrière son adversaire républicain (44 à 26), et cela à moins de 100 jours des présidentielles. Comment un président à l'issue de son premier mandat peut-il espérer reconquérir la Maison-Blanche avec de si maigres appuis populaires? Impossible, concluent bien sûr les républicains. «Nous vaincrons», affirmait hier l'ambassadeur Robert Strauss avec cette ardeur et cette confiance texanes qui le caractérisent. «Nous ne pouvons descendre plus bas, soutenait-il, nous gagnerons la convention et les Américains réélliront Jimmy Carter le 4 novembre prochain.»

Ted Kennedy de son côté joue toujours les francs-tireurs, accusant Carter d'avoir trahi le Parti démocrate, se réclamant du même coup le seul héritier légitime de Franklin Roosevelt, Truman, John Kennedy et Lyndon Johnson. Sa rhétorique vole bas et au total n'enflamme que ses fidèles les plus acharnés, ceux-là qui ne se résigneront jamais à voter Carter même à la pointe du pistolet.

voir DÉMOCRATES en page A 4

UNE CENTAINE DE MORTS

«ALLEN» S'EST ARRÊTÉ SUR LA CÔTE DU TEXAS

■ Le cyclone «Allen», l'un des plus violents du siècle, est mort hier sur les côtes du Texas, laissant derrière lui une centaine de morts, probablement plus d'un milliard de dollars de dégâts, et un pétrolier de 256 mètres échoué dans une position précaire. «Allen», premier cyclone de la saison 1980, n'est plus à présent qu'un «petit orage féroce».

page A 3

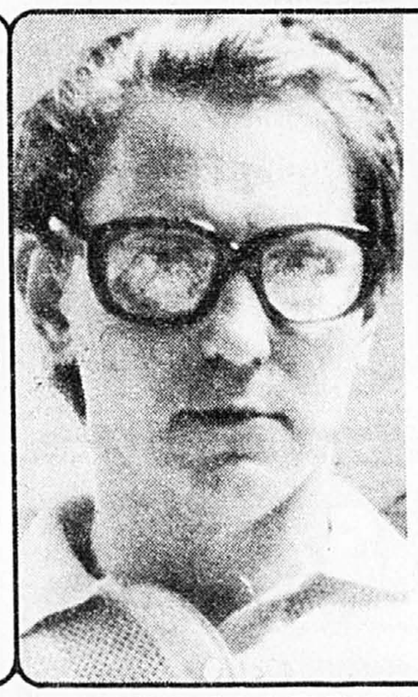

SPRAGGETT DEUXIÈME DERRIÈRE IVANOV

■ Le réfugié soviétique Igor Ivanov, qu'on voit ici, a remporté le tournoi ouvert d'échecs du Québec qui prenait fin hier soir au cégep du Vieux-Montréal, devançant le jeune Québécois Kevin Spraggett, qui a terminé deuxième, ex aequo avec Samuel Reshevky.

page A 5

LES PIRATES PASSENT EN TÊTE AVEC LES EXPOS

page B 1

KHOMEINY INQUIÈTE MOSCOU

page A 11

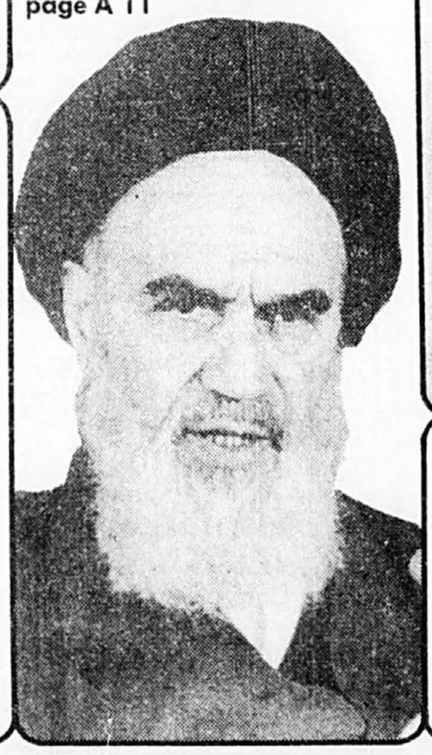

SOMMAIRE

Annonces classées: C 7 à C 13
Arts et spectacles
— Informations: C 4, C 5
— Horaires: A 9
Bandes dessinées: C 6
Carrières et professions: A 13
Décès, naissances, etc.: C 15
Économie: A 12, A 13
Éditorial: A 6
Êtes-vous observateur?: C 9
FEUILLETON:
L'alternative du diable: C 8
Horoscope: C 6
Jardins et maisons: C 13
Le monde: A 10, A 11
Météo: A 2
Mot mystère: C 6
Mots croisés: C 6
Pleins Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: A 9
Sports: B 1 à B 8
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: C 1, C 2

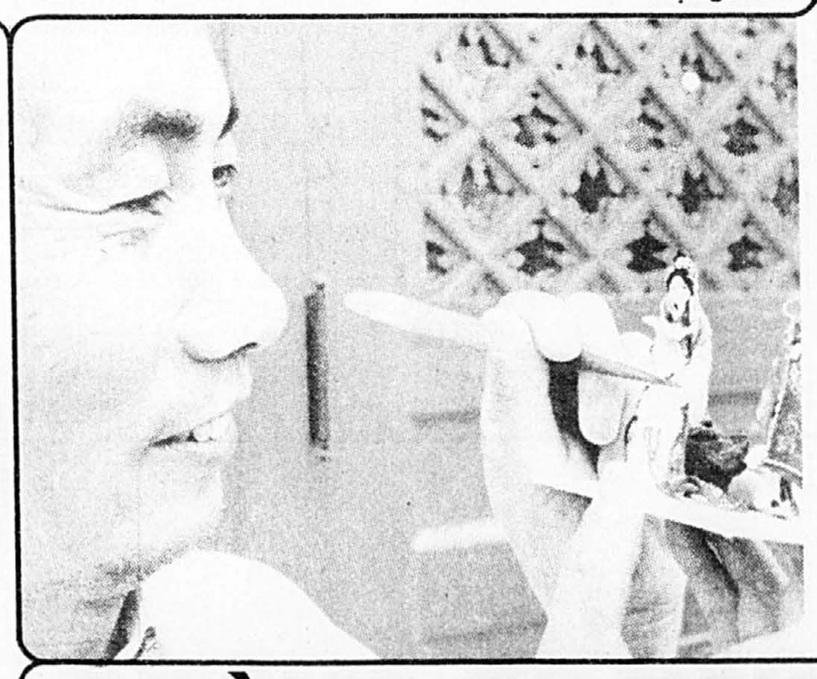

PAVILLON DE LA CHINE

PLUS DE 200,000 VISITEURS

■ Le pavillon de la Chine, le plus populaire de Terre des Hommes, a jusqu'à maintenant accueilli plus de 200,000 visiteurs. Il faut y voir Tang Su-Guo façonner ses figurines de pâte de farine de blé et de riz. Ici, Tang Su-Guo met la dernière touche à un couple de personnages traditionnels chinois représentant les héros d'un roman du 18e siècle, «*Le rêve du papillon rose*».

photo Michel Gravel page C 1

GRÈVE SPONTANÉE AUX CUISINES DE LA BAIE JAMES

page A 5

ÉDITO

COMMENT RÉFORMER SANS RÈGLES DU JEU?

PAR MARCEL ADAM

page A 6

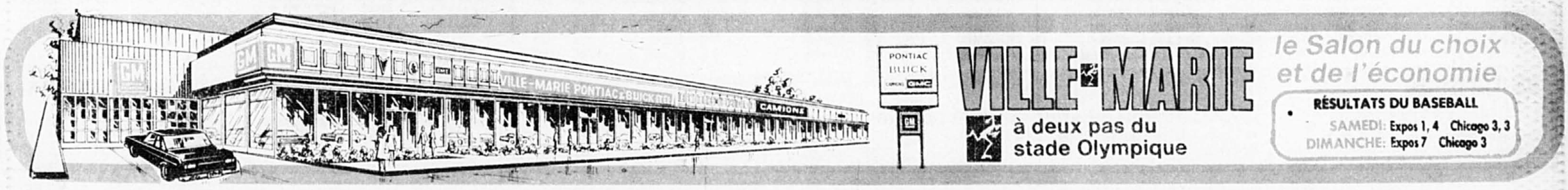

Quelque 300 chèques de $20,000 ont ainsi été distribués.

$20,000 CHACUN

La fortune n'a pas changé les Indiens

■ FORT NELSON, C.-B (d'après CP) — Les Indiens de ce village du nord de la Colombie Britannique ont accueilli avec un calme exemplaire la fortune qui leur est échue vendredi, et les folles dépenses que craignait la police ne se sont pas matérialisées.

Chaque adulte, parmi les 300 Indiens de Fort Nelson, a en effet reçu vendredi soir un chèque de $20,000, émanant des royautés de $15 millions payées à la bande par suite de la découverte d'importants gisements de gaz naturel sur leur réserve de 24,000 acres.

L'argent distribué vendredi totalisait $6 millions; le reste a été versé dans un compte confié à l'administration du ministère des Affaires indiennes, jusqu'à ce que la bande décide de la façon d'en disposer.

De plus, la bande doit recevoir tous les mois une somme additionnelle de $600,000, ce qui représente près de $2,000 par membre.

En dépit de cette fortune soudaine, les affaires ne semblent pas s'être intensifiées outre mesure dans les magasins du village, et l'on n'a pas noté de queues particulières aux deux banques de la localité, qui avaient ouvert leurs portes pour deux heures samedi matin. Enfin, en dépit de cet abondance d'argent de poche, la police n'a signalé aucune recrudescence du nombre des incidents habituels d'une fin de semaine.

Les chèques avaient été distribués vendredi soir, lors d'une réception organisée expressément pour les Indiens. C'est ainsi qu'on a remis plus de $3.8 millions aux membres adultes de la bande, tandis que les chèques de $20,000 destinés aux personnes de moins de 19 ans étaient versés dans un fond de fiduciie, en attendant que les bénéficiaires soient en âge de les encaisser.

Selon les experts, le gaz naturel que contient la réserve pourrait procurer à ses occupants jusqu'à $100 millions en l'espace de 15 ou 20 ans.

Les détenues de Tanguay ont jeûné

■ La presque totalité des détenues de la prison des femmes Tanguay, dans le nord de la ville, auraient participé à la grève de la faim de 24 heures, déclenchée hier dans les institutions carcérales à la grandeur du pays.

Jean-Claude Bernheim, de l'Office des droits des détenus, n'a pas été en mesure toutefois de chiffrer la participation dans les autres institutions de la région et de la province. Cette manifestation avait pour but de commémorer la mort du détenu Eddy Nalon, survenue il y a six ans au pénitencier de Millhaven, en Ontario. Nalon s'était suicidé pour protester contre la cruauté pénitentiaire après avoir mené une lutte pour la faire cesser.

Ailleurs au pays, les participations les plus fortes ont été notées dans les pénitenciers d'Ontario et de Colombie britannique. Dans la région de Montréal, des manifestations hors-les-murs ont eu lieu devant la prison Tanguay et le complexe pénitentiaire Saint-Vincent-de-Paul, à Laval.

La Quotidienne
Tirage de samedi
872

INSTRUCTION INDIVIDUELLE EN PETITS GROUPES
OU EN PRIVÉ À TOUS LES NIVEAUX
ANGLAIS/ESPAGNOL FRANÇAIS
(déductible de l'impôt)
• 4 SEMAINES Coût: $215 — INTENSIF: 4h par jour, Début le 8 septembre
• 10 SEMAINES Coût: $165 — 2 fois par semaine, Votre choix de l'heure et du jour, Début chaque semaine
Également leçons privées — Inscription : $20
GALOIS®
ÉCOLE DE LANGUES
Depuis 1965
1410, rue Stanley
Suite 606 (Métro Peel)
844-5060
Ouvert de 11h à 20h
Culture personnelle, permis no 749755

PROGRAMME ÉLECTORAL

Le PQ cherche à réduire l'impact de la Charte de la langue

d'après PC

■ Le Parti québécois envisage d'apporter des changements à la Charte de la langue française, a déclaré, hier à Montréal, l député péquiste de Rosemont, M. Gilbert Paquette.

Ces modifications feront partie du prochain programme électoral du PQ et devraient essentiellement porter sur l'impact de la loi 101 et des services linguistiques gouvernementaux aux minorités, a notamment expliqué M. Paquette, lors d'une entrevue accordée à la station radiophonique anglophone CFCF.

«La présence actuelle d'une minorité devrait être visible, spécialement dans les boutiques ou les bureaux, où de nombreux services sont octroyés à cette minorité», a-t-il encore dit.

La loi «n'avait pas pour but d'empêcher les petites entreprises d'utiliser une autre langue que le français, surtout dansles quartiers ethniques. Les petites entreprises devraient être autorisées à fonctionner dans une autre langue que le français, et je ne crois pas que cela ferait du tort à l'essence même de la Charte de la langue française», a-t-il d'autre part souligné.

La législation controversée, faisant du français la langue officielle de la province, était destinée à assurer que le français soit la langue du travail et de l'éducation. Elle restreint également l'utilisation d'une langue autre que le français, pour la publicité et les affiches.

M. Paquette a, d'autre part, expliqué que le parti maintiendra, dans son programme, son option visant à tenir un autre référendum si les négociations constitutionnelles devaient échouer.

«Il revient au gouvernement fédéral d'empêcher une telle solution, en accordant au Québec assez d'autonomie pour satisfaire la majorité», a-t-il souligné.

Dans ses rapports avec la fonction publique et les fonctionnaires, M. Paquette a assuré que le PQ suivrait la voie de la consultation. Ce qui impliquera, devait-il conclure, l'adoption d'un code spécial du travail touchant la fonction publique qui, de par ses particulatirés, a été la source de conflits de travail, dans le passé.

RYAN ESPÈRE DES ÉLECTIONS À L'AUTOMNE

Les Québécois auront le choix entre deux sociétés différentes

• Pierre Paradis candidat dans Brome-Missisquoi

■ COWANSVILLE — Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, estime que seule sa formation politique a la réponse et la solution aux problèmes actuels du Québec et que les électeurs auront vraiment le choix entre deux sociétés différentes lors de la prochaine élection générale.

JACQUES BOUCHARD

M. Ryan, au cours d'une conférence de presse, qu'il donnait après la réunion de mise en candidature qui a choisi le candidat libéral dans le comté de Brome-Missisquoi, hier, espère que le gouvernement du Parti québécois va déclencher des élections générales dès l'automne et il s'est montré très confiant de remporter la victoire.

Cette convention qui s'est déroulée en présence de plus de 3,000 personnes, a été remportée par le jeune avocat de Bedford, Pierre Paradis, dès le premier tour de scrutin par 1430 voix. Le maire de Cowansville, un libéral de vieille date, Rosaire Raymond, a pour sa part récolté 911 voix alors que le jeune notaire de Knowlton, Guy Lussier, a enregistré un score de 334 votes.

Au cours de cette campagne qui a été très active, les candidats qui briguaient l'investiture du Parti libéral ont réussi à monter le membership à 5,200 membres, et c'est sans doute l'organisation de Me Paradis qui a été la plus efficace en ce domaine. Il était, en effet, il y a quelques mois, membre de l'exécutif national de l'Union nationale, ce qui lui a permis de recruter bon nombre de ses supporteurs parmi la clientèle de l'UN, qui avait élu en 1976 le député unioniste Armand Russell. Ce dernier avait quitté le parti à l'occasion des dernières élections fédérales du 18 février, pour tenter de poursuivre sa carrière politique sous les couleurs conservatrices, tentative qui s'était soldée par un désastre.

Me Paradis, un avocat spécialisé en matière agricole et qui est un supporteur des dissidents

Claude Ryan

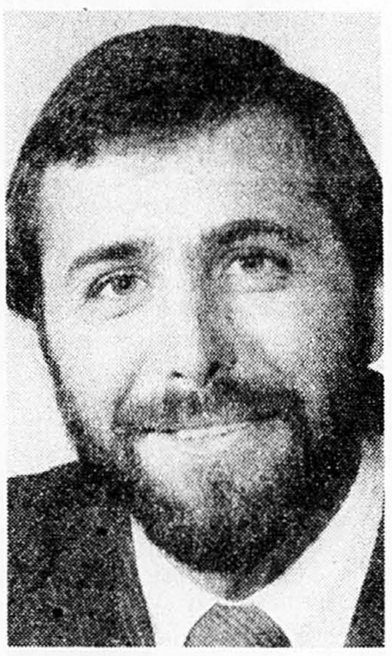

Pierre Paradis

de cette profession, a fait porter en très grande partie les thèmes de sa campagne électorale sur sa capacité et sa motivation à régler les nombreux problèmes de cette profession, tout en préconisant la création d'emplois dans le secteur industriel et le développement touristique de cette magnifique région.

Pour sa part, le maire de Cowansville, Rosaire Raymond, comptant sur sa popularité personnelle dans Cowansville et sur le fait que son épouse était membre de l'exécutif local du PLQ, n'a pu contrer le travail assez exceptionnel accompli par son rival. Les organisateurs de M. Raymond avaient voulu à un moment donné que le PLQ disqualifie Me Paradis en raison de sa méthode pour recruter des membres et sur les dépenses encourues au cours de la lutte par ce dernier et qui auraient dépassé largement ce qui avait été autorisé par la direction du parti. Mais avec un deuxième tour de scrutin, s'il avait eu lieu, le maire de Cowansville espérait rallier tous les vrais libéraux de son côté.

Cependant, préoccupé par le souci d'unité de son parti, le chef Claude Ryan s'est dit heureux de l'élection du candidat Paradis, en souhaitant des élections partielles ou générales à l'automne, mais en affirmant qu'il croyait fermement à la tenue d'une consultation générale.

Pour M. Ryan, le référendum a été la première étape et la seconde consiste à donner l'opportunité à la population de choisir maintenant ses négociateurs avec Ottawa.

La deuxième raison pour laquelle M. Ryan croit à des élections générales, c'est que, selon la tradition électorale au pays, un gouvernement décide toujours de consulter la population après quatre ans de pouvoir, bien que la constitution lui permette dans les faits un terme de cinq ans.

Ainsi, pour la première fois hier, une équipe de télévision du Parti libéral accompagnait le chef à cette première convention du PLQ, alors qu'il s'en tiendra au moins une trentaine d'ici la fin du mois d'août. Avec la nouvelle carte électorale qui sera en vigueur à l'automne et qui portera le nombre de comtés de 110 à 122, des réunions de mise en candidature auront lieu dans chacune de ces circonscriptions. Ainsi les cassettes-t.v. seront prêtes dès le début de cette éventuelle campagne électorale.

Dans cette optique, a souligné le chef libéral, le nouveau programme électoral du PLQ qui est en gestation avec documents d'études à l'appui que ce soit dans les secteurs de l'éducation, de l'économie, des affaires sociales, etc., sera à la mesure des moyens réalistes de la société québécoise. Ainsi, dit-il, entre le programme utopique et technocratique des propositions péquistes et celles des libéraux, la population aura vraiment deux visions très différentes de la société «et vous verrez que nous pourrons défendre intelligemment nos positions», dit avec un brin de malice M. Ryan.

Refusant de commenter les politiques de prise de direction de l'Union nationale par M. Jean Drapeau et mettant en pratique ce que le maire de Montréal lui a déjà enseigné à ce sujet, M. Ryan a confirmé qu'une fois au pouvoir le PLQ pourrait remettre par exemple en cause l'existence de l'Office de la langue française et bien des mesures «des valeurs collectives et technocratiques» mises de l'avant par le gouvernement de René Lévesque.

D'un autre côté, en ce qui concerne les travaux de la commission parlementaire sur la révision constitutionnelle qui auront lieu cette semaine, M. Ryan n'a pas voulu s'avancer sur les 12 points précis qui sont sur la table, préférant étudier chacun d'eux à leurs mérites, en marquant avec fermeté les désaccords du PLQ avec l'approche péquiste lorsque le moment sera venu. Il refuse aussi de faire une déclaration de principe générale au début de ces travaux préférant s'en tenir à des remarques.

Nécessité d'un sommet sur la santé au Québec

■ QUÉBEC (PC) — L'Association des hôpitaux de la province de Québec (AHPQ) entend bien faire la preuve, noir sur blanc, qu'en dépit de retombées positives de la réforme Castonguay des services de santé et des services sociaux, de graves lacunes persistent et que le gouvernement ne pourra se soustraire à l'obligation de convoquer un sommet sur la santé du Québec.

La nécessité d'une telle rencontre sera la justification première du prochain congrès annuel, à l'automne, à Québec, de l'Association qui regroupe les directeurs généraux et les représentants de conseils d'administration de quelque 200 centres hospitaliers de la province.

Accessibilité

C'est surtout grâce aux 450 polycliniques privées qui ont vu le jour au cours de la dernière décennie, et non par l'action des centres locaux de services communautaires (CLSC), que s'est réalisée l'accessibilité aux soins de santé primaires, c'est-à-dire non spécialisés, affirme le document.

Pourtant cette accessibilité était, par le truchement des CLSC, l'un des objectifs majeurs de la réforme Castonguay.

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: — Maximum: 24	
Quelques averses en fin de journée	Nuageux et éclaircies et quelques averses

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi		22	Ennuag. suivi d'aver.	Nuageux et averses
Outaouais		24	Quelques averses	Nuageux et averses
Laurentides		22	Ennuag. suivi d'aver.	Nuageux et averses
Cantons de l'Est		22	Ensol., ennuag. et aver.	Nuageux et averses
Mauricie		22	Ensol. et pass. nuageux	Nuageux et averses
Québec		22	Ensol. et pass. nuageux	Nuageux et averses
Lac-Saint-Jean		22	Ensol. et pass. nuageux	Nuageux et averses
Rimouski		20	Nébulosité variable	Nuageux et averses
Gaspésie		20	Nébulosité variable	Nuageux et averses
Baie-Comeau		20	Ensol. et pass. nuageux	Nuageux et averses
Sept-Iles		20	Ensol. et pass. nuageux	Nuageux et averses

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	12	24
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	9	23
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	12	23
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	11	23
Ontario	Averses	Toronto	16	25
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	13	27
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	13	26
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Charlottetown	13	25
Terre-Neuve	Part. nuageux	Saint-Jean	10	16

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	21	27	Chicago	14	25	Nlle-Orléans	26	31
Washington	22	30	San Francisco	12	22	Miami	26	32
Boston	20	26						

vers les capitales

Amsterdam	19	24	Londres	16	22	Stockholm	11	15
Athènes	24	36	Le Caire	22	38	Sydney	8	22
Berlin	15	20	Lisbonne	15	26	Tokyo	19	27
Bruxelles	20	26	Madrid	17	33	Tunis	10	30
Casablanca	14	27	Moscou	14	21	Vienne	17	28
Genève	14	27	Paris	17	25	Varsovie	15	24
Hong Kong	25	30	Rome	19	34			

vers les plages

Acapulco	24	33	Bermudes	26	30	Nassau	24	32
Mexico	12	25	Barbade	24	39	Rio de Janeiro	24	32

la presse

LA PRESSE est publiee par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montreal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisee a diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associee et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulieres a LA PRESSE sont egalement reserves. « Courrier de la deuxieme classe — Enregistrement numero 1400 ». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE : Lundi au samedi $1.75 ; Lundi au vendredi $1.25 ; Samedi seulement 0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

par courrier : Canada	Nombre de semaines 13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

par courrier :	Nombre de semaines 13	26	52
Lundi au samedi	$55.25	$110.50	$221.00
Lundi au vendredi	$34.45	$68.90	$137.80
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GENERALE	285-7272
REDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

ANNONCES CLASSÉES

Commandes (du lundi au vendredi 9h a 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h a 16h30)	285-7205

GRANDES ANNONCES

Detaillants	285-7202
National, Tele-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrieres et professions, nominations	285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces	285-6892
Annonces classees	285-6901

Pour tous genres d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 9h a 18h30 (samedi: 9h a 16h)
285-6911

la presse

Les Jeux de l'ignominie

Il y a maintenant plus d'une semaine que la flamme olympique s'est éteinte dans la vasque du stade Lénine de Moscou. Les Jeux olympiques de 1980 auront permis au gouvernement soviétique d'atteindre finalement, sinon à l'étranger du moins sur le plan intérieur, tous les objectifs visés initialement, y compris la propagande du système socialiste et de sa valeur intrinsèque pour les activités sportives.

Comme prévu, les athlètes des pays de l'Est, et plus particulièrement les Soviétiques (moyenne d'une médaille par épreuve!) et les Allemands de l'Est, ont fait le plein de médailles et de records. Et pourtant, les Spartakiades de Moscou 1980, pompeusement qualifiées de Jeux olympiques avec la complicité d'un Comité international olympique dépassé par les événements, passeront à l'histoire par leur ignominie, après s'être déroulées sous le signe de la compromission et de la tricherie.

Le boycottage de 39 pays

Tout a commencé par le boycottage décrété par les États-Unis pour protester contre l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques. C'était la première fois dans l'histoire olympique qu'un pays hôte des Jeux s'était lancé dans une invasion militaire avant la présentation des Jeux et occupait toujours le pays conquis. Ce n'est que près de deux ans après les Jeux de Berlin (1936) que l'Allemagne hitlérienne avait, elle, envahi l'Autriche, puis la Tchécoslovaquie!

Moralement, il ne fallait donc pas laisser passer l'occasion. On ne peut pas simultanément offrir le main droite de l'amitié aux athlètes venus de plus de cent pays, pendant que la gauche trempe dans le sang des autochtones d'un pays conquis.

Le boycottage a réussi. Sur les 146 pays membres du CIO, seulement 81 ont accepté l'invitation, pendant que 39 des 65 absents confirmaient leur désir de marquer leur désapprobation de l'invasion afghane. Et au moins deux dizaines de pays du Tiers-monde n'ont participé aux Jeux que parce que le gouvernement soviétique assumait toutes les dépenses. Il aurait suffi que la France et la Grande-Bretagne suivent le courant pour que les Jeux soient un fiasco complet.

Même au sein des délégations présentes, on a relevé d'importantes absences, ce qui explique que seulement 5,700 athlètes (il y en avait deux fois plus aux Spartakiades de 1976) sur 12,000 prévus se soient rendus à Moscou. Près de 2,500 autres seraient autrement venus des États-Unis, de la République fédérale d'Allemagne, du Japon, du Canada et de la République populaire de Chine, pour ne mentionner que ceux-là.

Quant aux cérémonies d'ouverture à grand déploiement rehaussées par les militaires défilant au pas de l'oie et des centaines de drapeaux où le marteau et la faucille remplaçaient la croix gammée, dix pays décidaient de ne pas y participer, tandis que huit autres défilaient derrière le drapeau olympique.

Les résultats sportifs

Sur le plan sportif, les résultats étaient faussés dès le départ dans plus de 10 des 21 sports, les plus touchés étant sans contredit l'athlétisme, la natation, le yachting, les sports équestres (absence de sept meilleurs pays!), la gymnastique et le basketball masculin. Jamais dans l'histoire des Jeux avait-on assisté à autant de «première médaille de l'histoire de tel pays dans tel sport». Même le Zimbabwé s'est mis de la partie, en gagnant la médaille d'or au hockey sur gazon avec une équipe formée 35 jours avant les Jeux!

Mais il y a eu pire. Assoiffés de gloire, les officiels à très forte majorité soviétiques se sont permis de tricher afin d'assurer la victoire des leurs, plus particulièrement en athlétisme. Les images de télévision ont clairement montré que le record du monde de Yuri Sedykh, au lancement du marteau, était un essai raté. On ne s'attendait certes pas à ce que dans les disciplines où le jugement est subjectif comme en gymnastique, à la boxe ou au plongeon, les Soviétiques défavorisent les leurs, mais on aurait pu croire que dans des sports comme l'athlétisme, les officiels feraient preuve de plus de circonspection. Et que dire du contrôle antidoping, entièrement laissé entre les mains des Soviétiques, alors que la presque totalité des usagers pris en flagrant délit lors des Jeux antérieurs venaient de derrière le rideau de fer?

Ajoutez à ces faits la censure et le contrôle subtil de l'information, les menaces d'expulsion de journalistes, la présence de dizaines de milliers de militaires, la série de contrôles sévères, l'absence de touristes qui ajoutent toujours de la couleur (il en est venu 35,000... on en attendait 130,000), l'ennui des athlètes de l'Ouest au village olympique, et qui dégerpissaient dès qu'ils le pouvaient, l'expulsion du pays des féministes soviétiques pendant les Jeux (ce qui en dit long sur la liberté d'expression dans ce pays), et vous avez là un triste portrait de ce que furent les Jeux de 1980.

Tout comme à Montréal, l'organisation a sans doute été à la hauteur de la situation pendant les Jeux, tous les participants le reconnaissent. Mais tout comme à Montréal, les Super-Spartakiades de Moscou laissent un goût amer dans la bouche.

Après la sanglante répression militaire de Mexico, l'attaque du village olympique de Munich, et l'énormité immorale du déficit olympique de Montréal, on parlera longtemps de la politisation propagandiste des Jeux de Moscou. Les Jeux olympiques n'existent plus.

Les rues de Montréal

PATRIOTES, place des (1923)

En hommage aux patriotes de 1837-38 dont certains furent exécutés sur cette place face à l'ancienne prison de Montréal, aujourd'hui occupée par la Société des alcools du Québec. Dans ce petit parc d'ornement s'élève un monument en l'honneur des patriotes, dévoilé le 24 juin 1926. Près du fleuve St-Laurent à l'est du pont Jacques-Cartier.

LORIMIER, Avenue de (1883), quartier de (1909) et parc de (1922)

Ce nom commémore François-Marie-Thomas Chevalier de Lorimier (1803-1839), notaire de Montréal qui organisa le soulèvement de Beauharnois en 1838. Il fut condamné à mort par une Cour martiale créée par Colborne et exécuté au «Pied-du-Courant» le 15 février 1939. La voie portait auparavant le nom d'**avenue Colborne**, tandis que le parc portait le nom de **parc Fairmount**. Axe nord sud — rue qui mène au pont Jacques-Cartier.

Le quartier de Lorimier fut créé lors de l'annexion de l'ancien village du même nom à Montréal, le 29 mai 1909. Le village lui-même était né du morcellement de l'ancien village de la Côte-de-la-Visitation, le 12 janvier 1895.

FRED-BARRY, place (1976)

En souvenir de Fred Barry (1887-1964), célèbre comédien de la scène et de la radio québécoise, et l'une des figures les plus représentatives de notre théâtre. Petit îlot situé derrière la Place des Arts. Entre les rues St-Urbain, Clark, DeMontigny et Boul. de Maisonneuve.

DÉGÂTS MOINS IMPORTANTS QUE PRÉVUS AU TEXAS

«Allen» n'est plus «qu'un petit orage féroce»

BROWNSVILLE, Texas (AFP) — Le cyclone Allen, l'un des plus violents du siècle, est mort hier sur les côtes du Texas, laissant derrière lui une centaine de morts, probablement plus d'un milliard de dollars de dégâts, et un pétrolier de 256 mètres échoué dans une position précaire.

Allen, premier cyclone de la saison 1980, a, comme prévu, perdu beaucoup de sa force en atteignant la côte. «Ce n'est plus à présent qu'un petit orage féroce», a déclaré un météorologiste américain de Brownsville, Texas. Les vents, dépassant parfois 250 kilomètres-heure, qui l'accompagnaient, sont tombés, et les pluies diluviennes se sont transformées en crachin.

Il se déplace à présent de plus en plus lentement, sur un axe nord-ouest, à une vitesse d'environ 15 kilomètres-heure, et devrait disparaître au-dessus du désert. Les agriculteurs texans, qui espéraient que le cyclone leur apporterait des pluies espérées après plusieurs mois de sécheresse, ont été déçus.

Sur la côte, Allen a provoqué les destructions accompagnant habituellement ce genre de phénomène: toits arrachés, bateaux de plaisance détruits, lignes électriques et conduites d'eau et de gaz coupées.

Les dégâts du Texas sont toutefois moins importants que prévu. Les avertissements répétés des météorologues, impressionnés par la violence du phénomène, l'efficacité des plans d'évacuation, et la célérité avec laquelle les quelque 200,000 habitants des régions côtières, régulièrement frappées par les cyclones, se sont réfugiés à l'intérieur des terres ont permis sans doute de les réduire au minimum. Hier on ne signalait aucune victime.

Le pétrolier

La chance a également joué un rôle non négligeable. Le pétrolier libérien Mary Ellen, 256 mètres de long, chargé de 280,000 barils de pétrole — environ 45 millions de litres — surpris en panne de machine par le cyclone dans le golfe du Mexique, s'est échoué à quelques kilomètres de la côte, après avoir été balloté par des creux de quinze mètres, au milieu des plateformes de forage. Ses 37 hommes d'équipage en ont été quittes pour une longue nuit de suspense.

Allen, rappelle-t-on, est l'un des trois cyclones de catégorie 5 — la plus élevée — enregistrés dans cette région depuis que ce genre de phénomène est étudié scientifiquement. Il vient en deuxième position derrière le grand cyclone de 1935 qui s'était abattu sur la Floride, tuant plus de 400 personnes.

Rosita était... vachement belle

Rosita a trois ans. C'est une vache.

Hier, André Couture et Alain Robert sont allés la cueillir dans leur champ de vaches, à Compton, dans les Cantons de l'est. Il était autour de six heures du matin.

Elle est arrivée à Coaticook vers midi, midi et demi. C'était le Festival du lait depuis vendredi soir. Plein de monde en ville. Beau, sec, juste un peu venteux.

PAUL ROY

Rosita et Nicole Couture en Hawaiiennes... photo Pierre Côte, LA PRESSE

Rosita arrive en ville, donc. Couture et Robert l'amènent dans un coin à l'abri des regards, de l'autre côté des gradins du stade municipal.

Le spectacle commence sur le terrain. Du monde qui poussent des brouettes à foin, comme Lizette Tremblay; un concours d'haltérophilie; il y a Ovila Jalbert, de Coaticook, quelques centaines de lb, la bedaine en érection, le visage torturé, qui souque à la corde la cigarette au bec et les souliers Patof agrippés désespérément au sol.

Il y a madame Nicole Gilbert, qui imite le cri du chien venant de se faire botter le derrière dans le cadre du concours provincial d'imitation de cris d'animaux domestiques; Guy Michaud, 21 ans, de Sherbrooke, qui vient de boire cinq grands verres de lait en une minute et douze... attendez, il se lève, se dirige vers l'arrière de la scène, se penche et régurgite le tout dans un grand éclat.

Michaud a tout dégobillé en une dizaines de secondes. Après, il s'est essuyé.

En fait, c'est un très beau Festival du lait que Rosita est en train de manquer. Le monde est de bonne humeur, bronzé, du monde des alentours, Sherbrooke, Cookshire, Sainte-Edwidge, tout Coaticook...

Les épreuves de souque à la corde sont suivies avec pas mal d'intérêt. Des grosses équipes, six gars, 1,150, 1,200 lb, «c'est pas rien que le poids qui compte, explique Gilles Goudrault, le coach de l'équipe Shur Gain, c'est la force dans les jambes et la vitesse au départ».

Tantôt, les gars de Goudrault ont battu les «Scies à chaîne» de Cookshire; là, ils attendent les «Bulldozers» de Sainte-Edwidge, l'équipe à battre.

Il y a aussi de la machinerie agricole d'exposée sur le terrain. Des tracteurs à volant inclinable, vitres teintées, air climatisé, stéréo-cassettes...

Et il y a Rosita, la vache, toujours derrière, en retrait. Tantôt, André Couture l'a attachée à une clôture et l'a arrosée un bon quinze minutes. «Elle s'était pas mal salie durant le voyage en camion, explique-t-il. Probablement l'énervement, ses selles étaient plus claires, pas de la diarrhée, mais...»

Nicole et Nicole, les femmes de Couture et Robert sont arrivées maintenant. Elles commencent à préparer Rosita; la parade de mode d'animaux laitiers va commencer à trois heures et demie.

On va déguiser Rosita en Hawaiienne. Bonnie, une autre Holstein de trois ans présentée par Couture et Robert, une «machine» qui sort une cinquantaine de lb de lait par jour, est déguisée en clown; Mercedes, neuf ans, est déguisée en zèbre...

Les voilà qui s'en viennent, here they are, «le clou de la Fête du lait mesdames et messieurs» ... Les bêtes défilent sur le terrain, montent sur la scène, la foule applaudit.

Rosita viendra elle aussi réciter un petit boniment: «Aloha! Je suis Rosita, ce n'est pas la première fois que je monte sur une scène...»

Et elle gagnera le premier prix.

Photos en 1 heure
Nous offrons un service de 1 heure sur développement et impression de vos photos couleurs. Réimpression de vos négatifs en 20 minutes.
Format 110-126-35 mm (C-41)
Service unique au Québec
Apportez cette annonce pour un rabais de $1.00
LIMITE DE 1 ROULEAU PAR ANNONCE
Lozeau LTÉE
6229, Saint-Hubert
Montréal
274-6577
Le magasin d'équipement photographique le plus complet à Montréal

Confort et santé
LITS ÉLECTRIQUES VIBRATEURS
(positions variables)
RELAXEZ
Lisez ou voyez la télévision en position confortable.
Disponibles aux grandeurs suivantes
36 x 80 60 x 80
53 x 80 72 x 84
RÉGENT ST-PIERRE INC.
C. Martin Jr & Cie.
4338, rue Saint-Denis Montréal, Québec.
849-2407 Service à domicile
DEPUIS PLUS DE 65 ANS

BETOURNAY, CRONE et associés
OPTOMÉTRISTES
CHEZ Simpsons
En ville, au septième 842-3241, poste 676
Fairview-Pointe-Claire, niveau du promenoir 697-4870, poste 242
Les Galeries d'Anjou, niveau du promenoir 353-3300, poste 341
Le Carrefour Laval, étage supérieur 687-1540, poste 242

POURQUOI PAYER PLUS CHER?
Porte isolée 2 po. 3 rainures verre trempé couleurs $150
DU MANUFACTURIER AU CONSOMMATEUR
revêtements de maison à la boîte blanc 9.2 m $65 du carré
Contre-fenêtre sur mesure jusqu'à 60 po. $40.95
FENÊTRE À BATTANT
Produits de bâtiment Alcan
PORTE PATIO 4 panneaux ou thermos à partir de $400
NOUVEAU Fenêtre coulissante à triple vitrage
J.L. Aluminium inc.
1203 ouest, boul. Curé-Poirier — Longueuil
677-3023 521-4745
Distributeur B.L.J.
10789 BOUL. PIE IX, MTL-NORD
321-0320 321-1030

LOTERIE
Gros lot de 250 000$
Tirage: 309
5 5 4 1 2 2

554122	LOTS	250 000$
54122		2500$
4122		250$
122		50$

Gros lots de 25 000$
009430
310107
316754
Numéros non décomposables

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS
Numéro tiré 7 2 1 1 8
2 FAÇONS DE GAGNER 2 500$
7 2 1 1 8 X
X 7 2 1 1 8
Numéro tiré 9 3 6 8
3 FAÇONS DE GAGNER 250$
9 3 6 8 X X
X 9 3 6 8 X
X X 9 3 6 8
Numéro tiré 1 5 7
4 FAÇONS DE GAGNER 50$
1 5 7 X X X
X 1 5 7 X X
X X 1 5 7 X
X X X 1 5 7
Les billets gagnants de 250 $ et 50 $ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale

CARTER-KENNEDY

Au-delà des personnalités, des divergences idéologiques profondes

■ NEW YORK — L'affrontement Kennedy-Carter transcende le caractère et la personnalité de ces deux démocrates et trouve ses racines dans des divergences idéologiques profondes qui marqueront l'orientation du Parti démocrate bien au-delà de la convention de New York!

JEAN PELLETIER
envoyé spécial de LA PRESSE

Pour mieux comprendre le débat qui s'amorce ce soir au Madison Square Garden, il importe de comparer le programme politique de MM. Carter et Kennedy.

En politique intérieure les divergences entre Kennedy et Carter sont les suivantes:

Kennedy s'oppose au décontrôle du prix de l'essence et du gaz; Carter s'en est fait l'avocat.

Kennedy propose un moratoire sur la construction de nouvelles usines atomiques; Carter défend l'inverse.

Kennedy considère que seul le contrôle des prix, des salaires, des profits, des dividendes, des taux d'intérêt et des loyers mettra un frein à l'inflation; Carter s'est engagé pour sa part à ne jamais instaurer de tels contrôles.

Le président Carter entend contrôler les dépenses fédérales par d'imposantes coupures aux programmes existants de création d'emplois. Si Kennedy était élu à la Maison-Blanche, il injecterait au contraire $12 milliards dans le cadre d'une lutte tout azimut à la récession.

Kennedy propose un programme d'assurance-santé similaire à celui existant au Canada. Carter s'y oppose ayant soumis au Congrès un plan beaucoup plus modeste et moins universel dans sa couverture.

Sur l'avortement bien que les deux hommes se soient prononcés contre, Kennedy défend le programme de financement fédéral destiné aux femmes dans le besoin. Carter s'y oppose.

Kennedy instaurerait le contrôle des armes à feu s'il était élu, Carter au cours des quatre dernières années, malgré ses promesses de 1976, accepte maintenant le programme existant.

Politique étrangère

En politique étrangère les divergences entre Kennedy et Carter sont toutes aussi marquées que sur le front domestique.

Kennedy tout au long des primaires a systématiquement reproché à Carter d'être inconsistant et indécis dans sa politique étrangère.

C'est ainsi que Kennedy a voté contre la vente de chasseurs à l'Egypte, l'Arabie saoudite et Israël.

Kennedy a voté contre la conscription et s'oppose à la construction de bases de missiles MX conçue par l'administration Carter.

Kennedy s'oppose ensuite à la levée de l'embargo militaire à la Turquie ainsi qu'à l'embargo sur les exportations de grain vers l'URSS décrété par Carter à la suite de l'invasion de l'Afghanistan par l'armée rouge. Kennedy soutient à ce sujet qu'on ne peut utiliser l'arme de la nourriture en politique internationale.

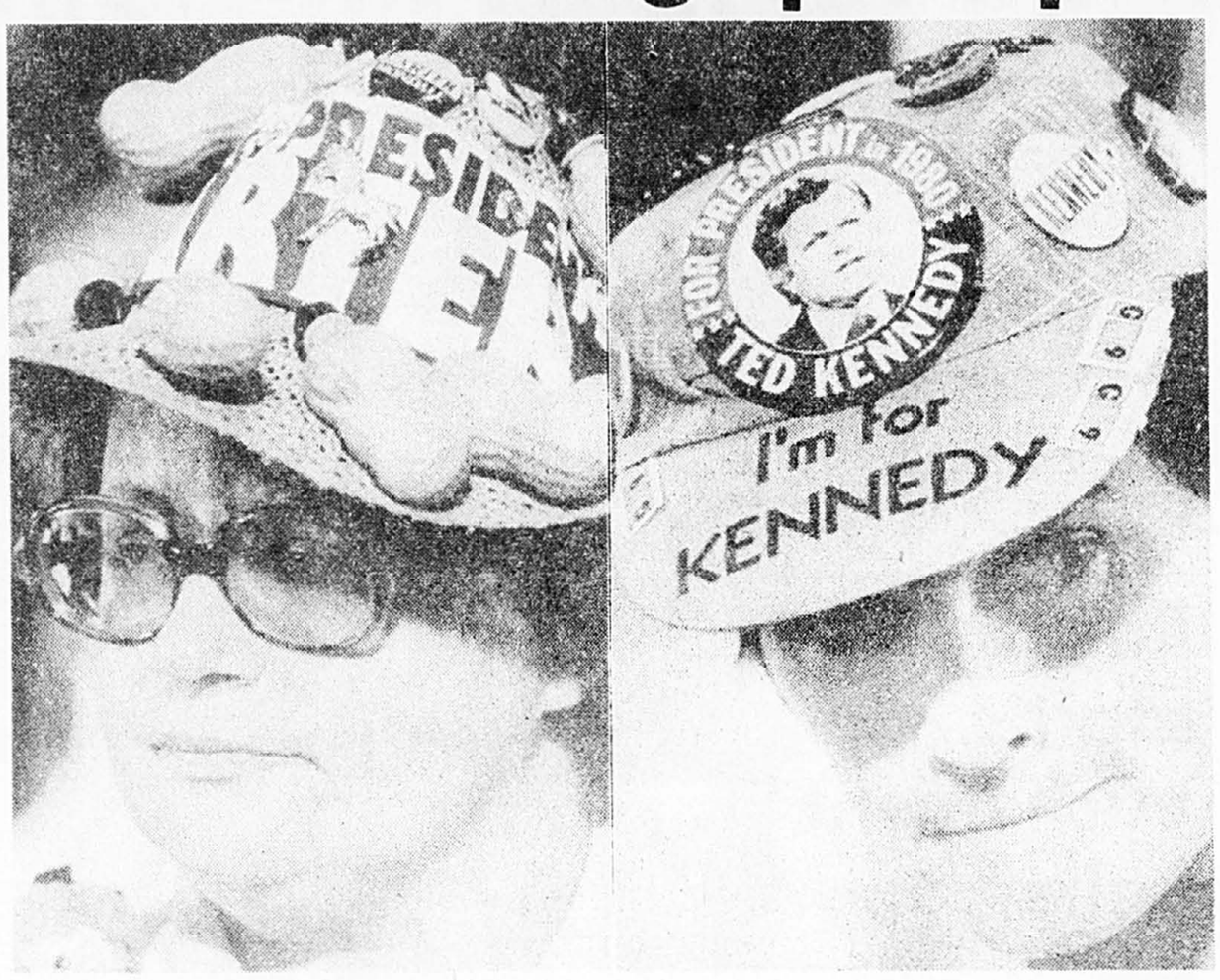

Un congrès haut en couleurs

Fermiers contestataires, gais, groupes divers, à l'assaut des démocrates

d'après UPI, AFP

■ Homosexuels, fermiers contestataires, adversaires de la conscription et autres font concurrence aux déjeuners de gourmet, aux soirées disco et aux danseuses de music-hall pour attirer l'attention des quelque 3,300 délégués à la convention démocrate à New York, dans une atmosphère marquée par des dispositifs de sécurité très sévères.

Le Madison Square Garden s'est transformé hier en une véritable forteresse entourée de centaines de policiers.

De nombreuses manifestations sont prévues autour du Garden par divers groupes voulant se faire entendre par les délégués venus des quatre coins des Etats-Unis.

Voulant éviter la violence, la police a pris des précautions pour séparer les mouvements adverses. Le groupe pro avortement par exemple, défilera d'un côté du Garden, tandis que les anti avortements marcheront de l'autre.

Les mêmes mesures doivent être appliquées aux partisans ou aux adversaires de l'énergie nucléaire, de l'indépendance pour Porto Rico, etc.

Les partisans de la Convention du peuple, qui s'était ouverte vendredi dans le South Bronx, ont été déçus jusqu'à présent. Ils s'attendaient à des foules quotidiennes de 25,000 personnes, mais seulement un millier d'auditeurs sont venus entendre les différents orateurs, qui réclament la reconstruction des centres urbains dans un état de décrépitude avancée.

Quoi qu'il en soit, la convention démocrate s'ouvre dans une atmosphère acrimonieuse, marquée par la rivalité entre le président Carter et le sénateur Kennedy. Ce dernier déclarait hier encore qu'il espérait être choisi et faisait la chasse aux délégués.

DÉMOCRATES

suite de la page A 1

La détermination des forces Kennedy paradoxalement, joue en faveur de Jimmy Carter et ses 1,900 ou plus partisans dont la lutte de tranchées culminera ce soir par un rejet de la règle F3C en vertu de laquelle les délégués seraient libres de voter pour qui bon leur semble au premier tour de scrutin mercredi.

Certes si plusieurs de ces délégués entretiennent de profondes réserves à l'endroit de Jimmy Carter, ils se méfient encore plus de Ted Kennedy qui même s'il remportait l'investiture démocrate, ne saurait, selon les derniers sondages, battre Ronald Reagan.

Plus de femmes et de Noirs

Mais depuis deux jours, tout ce monde s'installe dans New York, s'attarde aux vitrines, hante les boîtes de nuit et ignore l'inflation avec une aisance déconcertante jouant de leurs cartes de crédit. En apparence rien ne caratérise un démocrate d'un délégué républicain, sinon que l'on retrouve plus de femmes et de Noirs à New York qu'au sein du GOP à Détroit. Pour le reste ils se ressemblent, arborant leurs gadgets, leurs macarons, leurs canotiers de plastiques, et chez plusieurs des signes inquiétants d'embonpoint.

New York est plus propre qu'à l'ordinaire et ses policiers plus nombreux et polis. On compte moins de prostituées sur Times Square mais plus de vendeurs de hot dogs et de beagles. C'est donc dans ce décor que les Mondale, Hamilton Jordan, Bob Strauss et Ted Kennedy font la navette d'une délégation à l'autre courtisant des votes avec obstination.

Dans les suites d'hôtels où se succède cette haute gomme, les délégations semblent prêter une oreille discrète à l'affrontement Kennedy-Carter, assaillies par 11,500 journalistes.

Rebâtir le parti

De sa retraite de Camp David, Jimmy Carter se dit convaincu d'une victoire à New York. Mais il lui faut surtout rebâtir son parti et démontrer à ses troupes que le programme qu'il défend redonnera la victoire aux démocrates cet automne. Une lutte sanglante contre lui et Kennedy, entre en réalité les libéraux et les conservateurs, au cours des prochains jours, ne profiterait à personne et c'est donc pourquoi le président de la Chambre des représentants, M. Tip O'Neil, négocie depuis deux jours la conclusions d'une trêve entre le sénateur du Massachusetts et la Maison-Blanche.

En 76, les délégués démocrates ont envahi New York afin d'élire Carter et ultimement renverser Gerald Ford. Aujourd'hui quatre ans plus tard, on les sent tous inquiets et déçus. L'indécision de Carter au cours de ces quatre années à Washington, ses affiliations idéologiques, sa politique étrangère souvent contradictoire, ont creusé un fossé profond entre le Parti démocrate et sa base traditionnelle. Même le vote noir, un vote démocrate par définition, oscille aujourd'hui entre Carter et Reagan. Hier après-midi alors que Mo Udall se familiarisait avec les micros du Madison Square Garden, à l'extérieur des centaines de manifestants représentant le vote des femmes, des Hispaniques, des Noirs, des homosexuels, et d'une collection d'autres déshérités, hurlaient leur opposition à Carter.

Cette manifestation de mécontentement n'a rien de comparable certes à celle de Chicago en 68, mais elle reflète tout de même un sentiment profond d'abandon sur lequel Ronald Reagan entend miser.

Pour que le sénateur Daniel P. Moynihan en vienne à conclure que le Parti républicain «en soit un d'idées» un constat que partage plusieurs de ses collègues, c'est qu'il sent s'éroder la base démocrate. Jimmy Carter et ses conseillers peuvent bien expliquer leur chute dans l'opinion par vision économique, la crise mondiale, la méfiance de l'électeur moyen envers tous les politiciens en cette fin du siècle, il leur faudra faire plus pour mettre un frein au réflexe d'un nombre croissant d'Américains qui une fois ce carnaval terminé, contre deux maux, voteront Reagan.

Quatorze morts au cours de la fin de semaine

■ La Sûreté du Québec rapporte 14 victimes durant le dernier week-end.

M. Aimé Lecompte, 50 ans, de Sainte-Barbe dans le comté de Huntingdon, qui a été électrocuté en installant une antenne de télévision;

Mme Christine Amos (née Lebreton), 66 ans, de Pabos-Mills dans la région de Gaspé, qui a été happée par une auto sur la route 132;

M. Denis Laplante, 20 ans, d'Ottawa, qui a perdu le contrôle de sa voiture sur la route 148 à Aylmer;

M. Benoit Baruk, 66 ans, de Montréal, qui a perdu le contrôle de son auto sur l'autoroute 15 à la hauteur de Saint-Jérôme;

M. René Marion, 46 ans, du comté de Pontiac, qui a également perdu le contrôle puis capoté sur une route secondaire de Sheenboro;

M. Jean-Noël Maltais, 24 ans, de Shipshaw, qui a perdu la vie dans une collision frontale dans sa région natale;

M. Raoul Martel, 19 ans, de Saint-Ferdinand dans la région de Thetford-Mines, qui a péri par noyade au lac William et dont le corps n'était pas repêché hier soir;

M. Camille Ouellet et Mlle Louise Cantin, dont l'âge était inconnue hier à la SQ, qui ont péri suite à une collision frontale à Rivière Eternité, dans la région de Chicoutimi;

Fabien Cadieux, 15 ans, de Saint-Luc, percuté par une moto non loin de sa demeure;

M. Marcel Lemieux, 25 ans, de Daveluyville, qui a trouvé la mort suite à une perte de contrôle et à un capotage à Bécancour;

Charles Lahaye, 17 ans, de Masson, victime d'une perte de contrôle et d'un capotage lui aussi sur la route 148 à Lochaber;

Mme Elise Alarie, 32 ans, de Montréal, victime d'un accedent impliquant un camion et une auto sur la route 20, à la hauteur de Côteau du Lac;

M. Daniel Primeau, 21 ans, de Beauharnois, qui a été frappé par une voiture sur la route 132 à Melocheville.

La chaleur attire les requins en Caroline

■ EMERALD ISLE (AFP) — Conséquence directe de la vague de chaleur aux Etats-Unis, d'importants groupes de requins, parfois plus de 60, ont été signalés samedi près des côtes de Caroline du Nord, et ont contraint les autorités à fermer les plages sur près de cinquante kilomètres.

La police de la région a précisé que personne n'avait été attaqué. Les requins ont été vus nageant parfois dans moins d'un mètre d'eau, le long des plages habituellement fréquentées par de nombreux touristes. Dimanche, quelque 30 kilomètres de plage ont été rouverts à la population mais la surveillance demeure extraordinaire.

Inondation en Inde: 500 morts

■ NEW DELHI (Reuter) — Les inondations provoquées par une forte crue du Gange se sont étendues à de nouvelles régions de l'Etat septentrional indien de l'Uttar Pradesh, où 386 personnes ont péri jusqu'à présent, rapporte l'agence P.T.I.

L'ancienne cité de Benarès, appelée maintenant Varanasi, est menacée.

Le bilan des inondations provoquées dans cet Etat et d'autres régions de l'Inde par les grosses pluies de la mousson s'élève maintenant à plus de 500 morts, d'après les autorités.

Mme Indira Gandhi, premier ministre, s'est rendue par avion à Lucknow, capitale de l'Uttar Pradesh samedi, pour s'entretenir avec les reponsables des services combattant l'inondation et de l'organisation des secours.

Les Mondanités de la presse

Une nouvelle rubrique mise à votre disposition tous les samedis dans le cahier

«VIVRE AUJOURD'HUI»

Vous pourrez y faire insérer l'annonce d'un mariage ou de fiançailles au tarif modique de 15¢ le mot, sous réserve d'un minimum de $7.50 par annonce.

En outre, moyennant un léger supplément, soit $20, vous pourrez faire paraître, sur 2 colonnes, la photo des nouveaux mariés ou des futurs conjoints, accompagnée d'un texte coûtant $5 au minimum.

Choix de modèles ci-dessous:

M. et Mme Albert Tremblay, de Laval, sont heureux d'annoncer le mariage de leur fille unique Françoise avec M. Jacques Lalonde, fils de M. et Mme Jean-Pierre Lalonde, d'Outremont. La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Sylvain du quartier Duvernay à Laval, le 6 septembre 1980 à 16 heures.

Le docteur et Mme Maurice Lacourse, du quartier Ahuntsic à Montréal, sont heureux de faire part du mariage de leur fille aînée Ghislaine avec Maître Luc Deschamps, avocat à la cour, fils de Mme Rita Deschamps et de feu M. Alcide Deschamps, de Longueuil. La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame-de-la-Défense du quartier Ahuntsic, le 4 octobre 1980 à 17 heures.

M. et Mme Antoine Saint-Jean, de Brossard, sont heureux d'annoncer le mariage de leur fille Marie-Andrée, psychologue diplômée de l'Université de Montréal, avec M. Gaétan Dufour, optométriste diplômé de la même université, fils de M. Charles Dufour et de feu Mme Marianne Dufour. La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Amable de Brossard, le 30 août 1980 à 15 heures.

M. et Mme Martial Larivière, du quartier Hochelaga à Montréal, sont heureux d'annoncer le mariage de leur fille Gisèle avec M. Jean-Yves Desmarais, fils aîné de M. et Mme Armand Desmarais, du quartier Rosemont. La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Rédempteur, le 30 août 1980 à 14 heures.

Mme Solange Dupuis, de Montréal, épouse de feu M. Roland Dupuis, est heureuse d'annoncer le mariage de sa fille Monique avec M. Yvon Harper, fils de M. et Mme René Harper, de Pierrefonds. La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame-de-Grâce, le 20 septembre 1980 à 11 heures.

M. et Mme Salvatore Gagliani, de Saint-Léonard, sont heureux d'annoncer le mariage de leur fille Julia avec M. Pierre Rigi, fils de M. et Mme Joseph Rigi, de Montréal. La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame-du-Mont-Carmel de Saint-Léonard, le 6 septembre 1980 à 10 heures.

POUR PLACER UNE ANNONCE DANS CETTE RUBRIQUE
TÉLÉPHONER À GISÈLE RICHARD OU MADELEINE LETELLIER
285-7236 • 285-7101

CHAMPIONNAT OUVERT D'ÉCHECS DU QUÉBEC

Spraggett voit la victoire lui échapper au profit d'Ivanov

■ Kevin Spraggett, le jeune Karpov québécois qui étudie à l'université McGill (entre deux matches d'échecs), a finalement trébuché samedi devant l'exilé soviétique Igor Ivanov, pour ainsi perdre le titre qu'il devait ravir au championnat ouvert d'échecs du Québec qui prenait fin hier soir au cégep du Vieux-Montréal. Le jeune Spraggett, qui a déçu son public montréalais, d'autant plus qu'il semblait voguer allégrement vers le championnat et vers la bourse de $1,200, a toutefois terminé en deuxième position, exaequo avec Samuel Reshevky, un solide Soviétique de 70 ans qui peut encore surprendre plusieurs partisans.

C'est donc Igor Ivanov qui est sorti grand vainqueur de cette

PIERRE BELLEMARE

compétition, terminant seulement un demi-point devant Spraggett et le digne Reshevky, qui ont cumulé chacun six points et demi.

Suivent ensuite avec six points Roman Pelts, Leonid Bass, François Léveillée (jeune espoir de Boucherville) et Camille Coudari, collaborateur spécial de LA PRESSE en cette matière.

Le champion Ivanov, qui détrône ainsi Lawrence Day, le médaillé de l'an dernier, n'est quand même pas le dernier venu, puisqu'il a battu l'hiver dernier le «cerveau» Karpov lors du championnat russe par équipe.

Peu après, Ivanov a été invité par les autorités cubaines pour participer à un autre tournoi, compte tenu du succès qu'il remportait dans sa Russie natale, mais après cette compétition, Ivanov a trompé la vigilance de son escorte à Gander et, depuis ce temps, il attend obtenir asile politique de la part du Canada.

La veille du championnat qui vient de prendre fin au cégep du Vieux-Montréal, tournoi entrepris il y a huit jours, Ivanov a dû être hospitalisé à Montréal pour des troubles rénaux.

Il s'est toutefois remis sur pied à temps pour le tournoi, l'opération chirurgicale n'étant pas nécessaire, mais il a commencé sur une note hésitante. Il s'est d'abord contenté de deux matches nuls contre des joueurs de calibre inférieur, sauf qu'Ivanov a su rapidement retrouver toutes ses facultés pour décrocher les grands honneurs... au détriment du Montréalais Spraggett qui avait pourtant disposé de l'ex-champion Day.

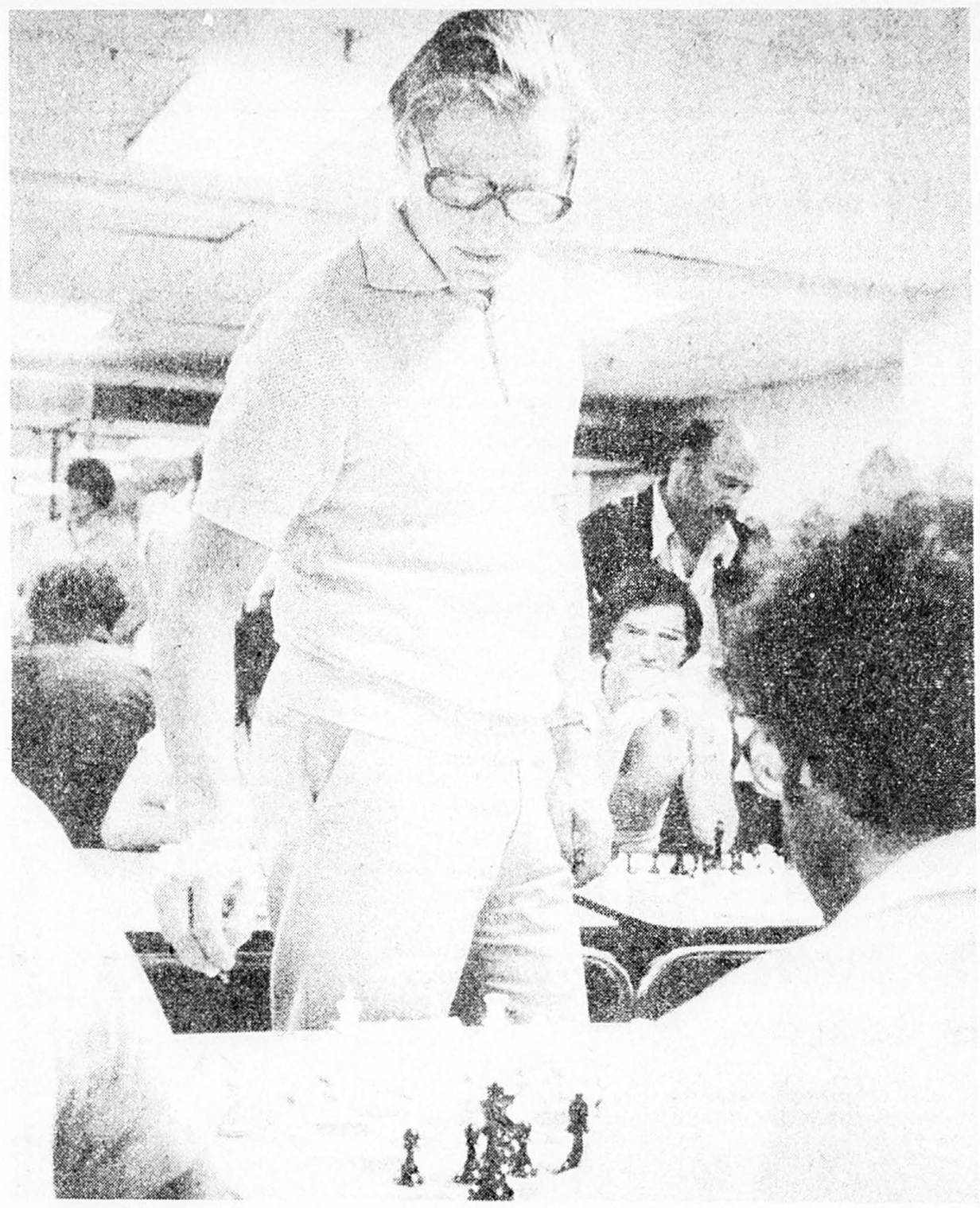

Igor Ivanov

Baie James: débrayage spontané

■ D'un geste spontané, les quelque 1,000 préposés aux cuisines, et aux services de restauration et à l'entretien ont débrayé hier à 18h, sur le vaste chantier de la Baie James, sans même attendre le résultat des négociations qui se poursuivaient encore à Montréal, à l'abri de toutes oreilles indiscrètes.

Cependant, la Société d'énergie de la Baie James n'avait pas décidé tard hier soir d'évacuer le chantier de ses 12,500 travailleurs, qui sont bien sûr tous affectés de l'arrêt de travail des cuisiniers et de leurs aides.

Selon certaines sources, ce sont les cadres de la SEBJ qui devront s'installer derrière les poêles pour alimenter les ouvriers aujourd'hui et il semble qu'au menu, on aura beaucoup de sandwiches et de mets froids. Reste à voir la réaction de ces ouvriers au cours des prochaines heures.

Pendant ce temps à Montréal, rien n'a transpiré des négociations entre la partie syndicale et les deux entreprises impliquées dans ce conflit, J.A. Hubert Ltée et Crawley McCracken Ltd, négociations qui se déroulent sous le regard d'un conciliateur provincial.

Déjà les syndiqués avaient voté à 90 pour cent en faveur de la grève et c'est précisément la lenteur des négociations qui les a poussés hier à débrayer sur-le-champ.

M. Guy Lefebvre, porte-parole de la SEBJ, avait aussi déclaré vendredi dernier qu'un plan d'évacuation a été prévu, en cas de grève, de façon à ramener tous les ouvriers qui auraient à souffrir de ce conflit, dont la pierre d'achoppement se situe au niveau du salaire.

Junot étonné de l'annonce de la fin de son mariage avec Caroline

■ PARIS (AFP) — M. Philippe Junot, en voyage en Turquie, s'est montré hier «pour le moins surpris» de la déclaration du porte-parole de la famille princière de Monaco, Mme Nadia Lacoste, annonçant «la séparation officielle» de l'homme d'affaires parisien et de la princesse Caroline, mariés avec faste à Monte-Carlo le 28 juin 1978.

Par l'intermédiaire de son avocat, Me Danet, M. Junot s'est également étonné «des termes des communiqués récemment diffusés». Selon lui, «lors d'un long entretien qu'il a eu avec son épouse le jeudi 7 août et qui faisait suite au voyage qu'ils firent ensemble de Londres à Monte-Carlo le dimanche 3 août, ils avaient décidé de s'accorder mutuellement un ultime délai de réflexion, aucune initiative ne devant être prise par aucun d'eux avant le 1er septembre».

M. Junot, désireux, quant à lui, de respecter cet engagement, se refusera donc à tout commentaire avant cette date, à moins que des déclarations intempestives concernant sa vie privée ne le contraignent à sortir de sa réserve ou à rétablir la vérité», a ajouté l'avocat.

En fait, M. Junot, avant même son départ pour la Turquie où il doit séjourner à Izmir jusqu'au 18 août, avait donné des instructions à son avocat pour rendre publique cette mise au point au cas où des articles de presse feraient état d'une rupture ou séparation avec son épouse, apprend-on de source sûre.

(Photothèque La Presse)

La princesse Caroline et Philippe Junot dans une discothèque de New York l'automne dernier.

$3.5 millions de cocaïne saisie à Mirabel

■ Une autre spectaculaire saisie de $3.5 millions de 13.22 livres de cocaïne a été réalisée vendredi soir à l'aéroport de Mirabel par la Gendarmerie royale du Canada.

On a ainsi intercepté un Américain originaire de Pennsylvanie qui transportait deux valises à double fond. Le suspect, M. Gregory Dale Spridils, âgé de 29 ans, débarquait de l'avion des lignes portugaises TAP. Sa «camelote» était destinée aux marchés américains.

On a indiqué samedi du côté de la GRC qu'it s'agissait de la plus importante saisie de drogue dans l'histoire au Canada.

Cours de base de
Fine Cuisine Familiale
par
Henri Bernard
8 sept. — 20 nov.
1 fois par semaine, jour ou soir
PROSPECTUS
843-6481
Institut Culinaire Henri Bernard
Permis d'enseignement de culture personnelle 2015 de la Montagne Suite 610, Mtl. H3G 1Z4

Chez Park Avenue
C'EST LA SEMAINE
CITATION

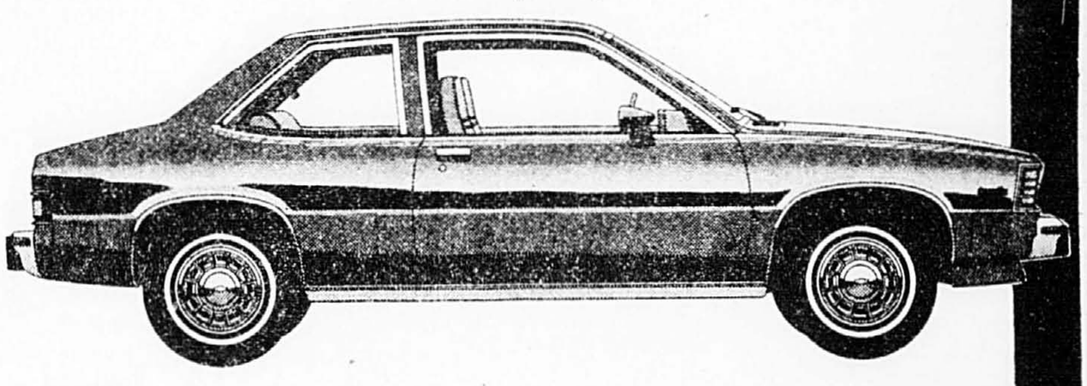

Exemple:
1980 CITATION FLAMBANT NEUVE
Modèle 2 portières, moteur 4 cylindres, 2.5 litres, transmission automatique, servofrein, servodirection
Notre # d'inventaire: (2677)
$6595.00
Venez nous rencontrer dès aujourd'hui et voyez pourquoi:
ON NE SORT PAS À PIED...
Park Avenue
Chevrolet-Olds Cadillac
725-9811 5000 Jean-Talon Est

6/36
GROS LOT
APPROXIMATIF · VENDREDI
$100,000.

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE
1 5 12 20 26 32

	NOMBRE DE GAGNANTS	LOTS
6 SUR 6	4	88,419.70
5 SUR 6	176	945.90
4 SUR 6	6342	72.90
5 SUR 6+	4	27,748.50

N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+
34
VENTES TOTALES:
$1,926,982

Lotto
TIRAGE: 119
8 août 1980

	NUMERO	POSSIBILITÉ DE
NUMERO COMPLET	737707	3 GAGNANTS DE 50 000$
5 CHIFFRES	37707	27 GAGNANTS DE 5 000$
4 CHIFFRES	7707	279 GAGNANTS DE 250$
3 CHIFFRES	707	2781 GAGNANTS DE 50$
2 CHIFFRES	07	27810 GAGNANTS DE 5$

LES BILLETS GAGNANTS DE 250$ ET 50$ DE LA MINI SONT ENCAISSABLES À TOUTE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE.

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Comment réformer sans règles du jeu?

Dans une entrevue qu'il accordait au Devoir à l'issue de la ronde de négociations constitutionnelles de juillet, M. Claude Morin disait craindre qu'éventuellement le gouvernement fédéral ne fixe unilatéralement les règles du jeu.

Selon lui, M. Trudeau n'hésitera pas au besoin à mettre de côté les gouvernements provinciaux pour s'adresser directement à la population afin d'établir une fois pour toutes les règles fondamentales du type de fédéralisme qu'il envisage pour le Canada. Et ces jours-ci il disait en voir une nouvelle manifestation dans le lancement d'une vaste campagne publicitaire qui ressemble à un «message final» de M. Trudeau avant même que les discussions ne soient terminées. Pour lui, il s'agit du début d'un coup de force destiné à forcer la main des gouvernements provinciaux.

M. Trudeau a-t-il vraiment l'intention d'agir unilatéralement en court-circuitant les gouvernements provinciaux si ceux-ci font obstacle à ses objectifs, comme M. Morin l'appréhende et comme a lui-même menacé de le faire M. Trudeau à quelques reprises depuis deux mois?

Même si l'hypothèse du chantage ne doit pas être exclue — M. Trudeau est un politicien provocant mais aussi un politique extrêmement prudent — on ne doit pas écarter la possibilité d'une telle action compte tenu des circonstances. Sa carrière tire à sa fin et il ne voudrait pas quitter sans avoir réalisé une partie de sa mission politique. De plus l'état d'esprit de l'opinion canadienne est plus ouverte que jamais au changement et paraît s'accorder avec ses principaux objectifs constitutionnels.

Si M. Trudeau est déterminé à s'adresser directement à la population canadienne, pardessus la tête des gouvernements provinciaux, pour introduire avant son départ certains changements constitutionnels qui détermineront l'orientation que prendra la réforme qui suivra, qui peut l'en empêcher dans l'état actuel des choses?

Comme le gouvernement fédéral croit urgent, pour l'avenir de la fédération canadienne, d'apporter certains changements à la constitution, qu'en plus ce même gouvernement jouit d'une légitimité politique qui l'autorise à agir pour le bien supérieur du pays et à obtenir au besoin le mandat pour ce faire, il pourrait effectivement consulter directement les citoyens canadiens et forcer les gouvernements provinciaux à se soumettre à la volonté populaire dans le cas d'une réponse positive. Ce serait certes un coup de force politique très risqué qui pourrait provoquer un affrontement fatal entre les deux ordres de gouvernement. Mais il pourrait réussir à court terme, fût-ce au détriment de la fédération, qui se trouverait sur la voie du régime unitaire sinon de la dislocation éventuelle du pays.

Et pourquoi ce coup de force pourrait-il se faire? Parce que notre constitution ne comporte pas de mécanisme d'amendement permettant des changements ordonnés et empêchant une telle initiative fédérale.

Aussi je me demande si ce ne fut pas une erreur très grave que d'avoir tant tardé à rapatrier la constitution dotée d'une formule d'amendement, que d'avoir exigé ces dernières années d'en faire le couronnement de la réforme plutôt que le préalable.

Il faut bien se rendre compte que la règle de l'unanimité c'est la perpétuation du statu quo et la porte ouverte aux actions unilatérales du gouvernement fédérai qui possède seul le droit d'initiative et le pouvoir d'atteindre ses fins.

Si nous avions eu plus tôt une formule d'amendement, non seulement la constitution serait-elle déjà rapatriée mais elle aurait subi plusieurs modifications successives, plus faciles à réaliser qu'une réforme globale, qui auraient peut-être empêché la crise de prendre l'ampleur qu'elle a aujourd'hui.

Maintenant il faut tout chambarder dans des délais limités, alors que les frustrations accumulées au cours des ans ont créé des méfiances considérables, des revendications pressantes et divergentes qui rendent encore plus impraticable la règle de l'unanimité, justifiant par le fait même le gouvernement fédéral de prendre les choses en main afin de dégripper la machine.

Si les gouvernements provinciaux craignent vraiment de se faire couper l'herbe sous le pied par Ottawa, ont-ils outre la confrontation, un autre moyen de contrer cette dan[illegible]reuse opération que d'exige[illegible] immédiatement une règle du jeu qui contraindra les deux ordres de gouvernement, tout en permettant de progresser vraiment dans la réforme, c'est-à-dire la mise au point préalable d'une formule d'amendement?

Je commence à croire qu'en agissant ainsi les provinces feraient moins un cadeau à M. Trudeau qu'elles n'assureraient la survivance du régime fédéral.

MARCEL ADAM

Le Président Carter ne part pas battu

Le baseball va connaître une sérieuse concurrence cette semaine. Les amateurs que ne laissent pas indifférents les congrès politiques seront servis à souhait. La radio et la télévision, en effet, donneront de New York où se tient, du 11 au 14 août, la convention du Parti démocrate, le récit détaillé de toutes les péripéties d'un concours dont l'issue désignera l'adversaire du républicain Reagan aux élections du 4 novembre prochain.

Dès ce soir, il devrait être possible d'être fixé sur un point: les statuts de la convention vont-ils être modifiés de manière à délier les délégués qui ont déjà jeté leur dévolu sur le nom du Président Carter, au cours des élections primaires de l'hiver et du printemps derniers?

Si on ne voit pas très bien les raisons pour lesquelles le Président refuserait cette nouvelle mise au jeu, on voit encore moins celles qui le pousseraient à souhaiter l'annulation de résultats qui sont à son avantage, étant donné que les primaires lui ont apporté un nombre bien supérieur de voix qu'à son concurrent Edward Kennedy. À moins qu'on tienne Jimmy Carter pour battu, raisonnement que ne manquent pas de faire ceux qui veulent tout recommencer à neuf, à la suite de sondages qui prouvent que M. Carter est devenu encore plus impopulaire qu'il ne l'était au début de la course à la présidence...

Ce n'est probablement pas le «Billygate», péripétie familiale démesurément grossie par des media qui n'avaient pas grand-chose à se mettre sous la dent durant les vacances d'été, qui va perdre le Président, mais, ainsi qu'on l'a déjà écrit sous cette rubrique, une gérance médiocre dans à peu près tous les domaines. L'intendant Carter peut difficilement demander la confiance en se fondant sur son dossier.

Il ne s'ensuit pas que M. Kennedy devient le bénéficiaire des malheurs de la présidence. Le sentiment qui prévaut semble être le suivant: Carter est un pisaller, mais Kennedy ne fait pas du tout l'affaire.

Un parti réuni en congrès est forcément gouverné par une idée: garder ou prendre le pouvoir. Or, Reagan se révèle extraordinairement menaçant. Qui lui opposer triomphalement? Faute de mieux, le Parti démocrate s'en remettra peut-être encore à M. Carter. Celui-ci ne part pas battu à la convention de New York. Il monte dans le «ring» du Madison Square Garden auréolé de tout le prestige que confère la présidence. Ce n'est pas rien.

Mais, aux yeux mêmes des délégués les plus convaincus, les armes du champion vont peut-être paraître bien dérisoires face aux défis que présente une situation économique préoccupante.

GUY CORMIER

Droits réservés

Le Québec et le Tribunal de la famille

par Denise Imbeau,
sociologue

Mme Imbeau, l'auteur de ce texte, est animatrice d'un groupe de Vie Nouvelle et représentante de Vie Nouvelle au Front commun pour un véritable service des pensions alimentaires (printemps 80). Elle est aussi vice-présidente de l'Union populaire. Elle présente ici une thèse opposée à celle du Conseil consultatif fédéral sur la situation de la femme.

Les réformateurs du Code civil, en tout bon esprit juridique, s'emploient à modifier les articles du Code de la famille pour que les droits individuels soient mieux reconnus que l'esprit de ce Code impératif ancien ne le permettait.

Cependant, il faut admettre qu'un Code qui ne reconnaissait pas le divorce est orienté par une définition du mariage unique, inaltérable et à perpétuité, laquelle menace à la fois le droit d'association — le droit de contracter des adultes, d'une part, et plus essentiellement la reconnaissance du mariage comme contrat d'association. (Si l'interprétation qui veut qu'en cas de divorce, le droit aux aliments lié aux contractants du premier mariage n'est pas annulé par un mariage subséquent auquel cas l'obligation ne serait pas rapportée sur le cocontrat du dernier mariage).

L'argument invoqué pour refuser de laisser rapatrier, sous l'empire du Code civil, la législation du Droit commun sur le mariage et surtout le divorce, tient au droit des gens de contracter librement qu'une trop rigide définition du Code civil limitait; et provient d'une habitude historique contractée par le Parlement fédéral de protéger les droits des femmes contre des refus de procéder que la province de Québec s'est entêtée trop longtemps à inscrire dans ses habitudes.

Ces craintes paternalistes n'ont plus d'objet du moment que le Code de la famille est réformé dans le sens d'une plus grande cohérence avec la Charte des droits de la personne dont la proclamation de l'égalité juridique des époux en mariage et le maintien des droits civiques en mariage nous semblent un premier acquis de la loi 89 proposée à l'attention de la prochaine session parlementaire.

Cependant la meilleure garantie d'une mise en application rapide nous semble la création du Tribunal de la famille chargé d'appliquer le Code de la famille. En effet si la loi 89 est proclamée avant le tribunal, les dispositions qui permettent que le tribunal arbitre les accords entre époux comme leurs difficultés d'entente pour le partage des tâches et des responsabilités envers les enfants mineurs (la famille) seraient compromises si elles devaient augmenter l'arbitraire du seul juge dans une habitude de procès comme c'est le cas actuellement.

Nous recommandons que l'Assemblée nationale crée le plus rapidement possible le Tribunal de la famille qui n'a pas à attendre une quelconque initiative du niveau fédéral puisque «son» divorce correspond à un Droit tout à fait différent. La fierté nécessaire aux Québécois pour défendre politiquement leurs institutions particulières tient justement à la démonstration qu'elles les servent mieux qu'une mythique «protection», toute royale soit-elle.

Les négociations fédérales-provinciales

Nous trouvons particulièrement odieux que les hommes politiques acceptent de mettre sur un même pied des pouvoirs économiques et des pouvoirs de légiférer sur des domaines culturels au sens large.

En effet, le droit du Québec à encadrer ses institutions par le Code civil remonte à 1774 et à l'Acte de Québec. Les droits des Canadiens à leurs institutions françaises ont été reconnus par tous les régimes subséquents. Pour les provinces régies par le Common Law, il s'agit d'une stricte redistribution de tâches administratives puisque le Code est le même.

L'inquiétude manifestée par le Conseil consultatif sur la situation de la femme (fédéral), qui prétend défendre les droits des Québécoises qui seraient «brimées» par le Code Napoléon, cache mal la lassitude des provinces à se faire attribuer des tâches sans contrôle législatif que le fédéral trouve moins rentable politiquement de continuer à remplir. Ces quelques représentantes d'intérêts pourtant très divers auraient avantage à s'informer plus avant quant aux mécanismes démocratiques dont les provinces entourent leurs décisions de changement. Elles auraient pu le faire auprès des Conseils du statut de la femme qui semblent mieux informés, si l'on en juge par leurs protestations que les journaux ont annoncées dans le cas notamment de ceux du Québec et de la Saskatchewan.

Quand on examine l'incohérence créée par la division entre la législation sur le Code criminel (juridiction fédérale) et l'administration de la Justice (juridiction provinciale) à l'occasion de l'administration de l'exception de l'avortement sous la responsabilité des Comités thérapeutiques, nous avons là un exemple de ce que ce type de «partage» peut produire d'abus, de dénis de justice, et de rigidité définitionnelle qui sont autant d'atteintes au Droit de la personne, fût-elle une femme.

D'accepter l'administration du divorce dans les termes du **Common Law**, c'est-à-dire, sans pouvoir intervenir sur le contenu substantif de la législation ainsi imposée serait, non seulement trahir une responsabilité devant un droit collectif des Québécois à leur Code propre, ce serait une trahison devant la majorité des femmes qui ne veulent plus avoir à entamer des procès criminels qui **condamnent** un ou les parents à leur responsabilité parentale.

Nous recommandons que le droit familial soit articulé institutionnellement sous l'empire du Code civil réformé, de façon à garantir la non-intrusion d'un autre code de loi dans les habitudes culturelles du droit collectif du Québec.

De la même façon que le mariage est reconnu quand il a respecté la loi du territoire où il a été célébré, et que la dissolution doit être basée sur le contrat et le régime matrimonial choisis par les contractants, l'argument d'une plus grande confusion tombe de lui-même. Les législations reconnaissent leur [illegible]té: c'est la seule façon de gouverner au Canada, pays des communautés, des peuples et d'au moins quelques sociétés distinctes.

Nous recommandons au négociateur québécois de faire remplacer le Tribunal de la famille comme un des points en négociation par la décriminalisation du divorce, de l'avortement et de quelques points semblables, lesquels seraient au moins d'égale valeur pour toutes les provinces. Cela diminuerait le risque du chantage à l'uniformité, l'argument massue de ce genre de situation.

Nous recommandons que les provinces remplacent le Tribunal de la famille par la décriminalisation du divorce, de l'avortement et en introduisant le principe qu'une législation fédérale appliquée par un tribunal provincial devrait être modifiée pour correspondre à la cohérence institutionnelle ayant cours, à condition qu'elle soit soumise à la Charte des droits de la personne enchâssée dans chacune des législatures de l'Etat provincial. (Nous pourrions peut-être éviter certaines décisions de la Cour suprême comme celle qu'elle vient de rendre dans les cas de viol).

Finalement, nous demandons au Conseil du statut de la femme d'intervenir à l'occasion de la rencontre proposée par le CCSF pour aller expliquer l'état de la question par rapport à la réalité québécoise, ce que leur récent jugement expliqué dans l'éditorial de Lise Bissonnette («Le Devoir» 1er août) semble avoir particulièrement bien raté.

Un travail de sape

Le Québec, depuis quelque temps, me fait invariablement penser à un arbre superbe et solide... dont on serait en train de trancher les racines et de couper toutes les jeunes pousses à mesure où elles font leur apparition.

Idiot, me direz-vous! ... Voire.

En effet, j'ai constaté, ces dernières années, que l'on s'évertue à renier nos racines: tout ce qui n'est pas «québécois» n'existe pas ou est tout simplement sans intérêt. Les Indiens, Pouah... les Français, mieux vaut les oublier... les Anglais, ces buveurs de sang, en parler est déjà un blasphème.

CEPENDANT...

Les Indiens étaient ici bien avant nous et possédaient une sagesse et un sens des valeurs dont on aurait pu prendre des leçons...

Les Français, qu'ils aient été nobles, pêcheurs, paysans et même repris de justice sont arrivés ici, emportant avec eux, dans leur subconscient, deux mille années d'une culture qu'ils avaient respirée chaque jour depuis des générations...

Les Anglais apportaient également deux mille années de culture et un sens du commerce dont le monde entier est encore imprégné...

Et nous, pauvres imbéciles que nous sommes, nous sommes en train de renier tout cela d'un seul coup, sous le minable prétexte d'une culture purement québécoise, faite de gigue, de catalogne, de sculpture et de poterie primitives et d'une langue abâtardie et en nous faisant prendre un manque total d'imagination chez nos «génies-créateurs» pour du respect des traditions.

Et voilà pour nos racines.

Le Québec, je ne vous apprends rien (du moins je l'espère) est une terre d'immigration. Au début ce furent les Français et les Anglais et ensuite ce furent les Italiens, les Grecs, les Chinois, les Noirs de différentes îles des Caraïbes et des Antilles, les Vietnamiens et j'en oublie sans doute. Et que fait-on de tout ce monde? ON FAIT EN SORTE DE L'OUBLIER. Au lieu d'apprendre leur culture et de la faire nôtre grâce à quoi nous pourrions devenir quelque chose de différent du reste du monde, on les rejette parce qu'ils ne sont PAS QUÉBÉCOIS (c'est-à-dire qu'ils ne sont pas nés ici) et on les considère généralement comme des intrus. J'ai dit généralement car bien sûr il y a des cas particuliers. En effet, nous aimons les immigrants dont nous pouvons avoir pitié. Quant aux autres nos égaux, on leur trouve toutes sortes de défauts qui justifient qu'on les coupe du tronc de l'Arbre.

Tout ce joli travail de sape est effectué soigneusement par une bande, hélas solidement en place, de pseudo-intellectuels qui font passer leur psychopathie pour du génie.

Ils sont faciles à reconnaître: barbe hirsute, jeans (vieux de préférence), chemise à carreaux... comme des bûcherons.

Si on continue à les laisser faire, ils vont nous le massacrer, notre Arbre!

Jeanne AYMAR
Montréal

À la recherche de ses trois enfants

Il y a plus d'un an et demi, depuis le jour de l'an 1979, mes trois enfants disparaissaient à Montréal. Le jour de leur disparition, Dominik Dugandzic âgé de 12 ans, sa soeur Jadranka 8 ans et son frère Bernard 7 ans, étaient avec leur père Vinko Dugandzic d'origine Yougoslave. Ils n'ont jamais plus été revus.

Depuis ce jour, j'ai l'impression de vivre en perpétuel cauchemar, de par mon métier d'infirmière je me trouve trop souvent confrontée à de jeunes enfants accidentés et chaque fois, mon coeur souffre et je ne peux m'empêcher de penser que ce sont peut-être les miens.

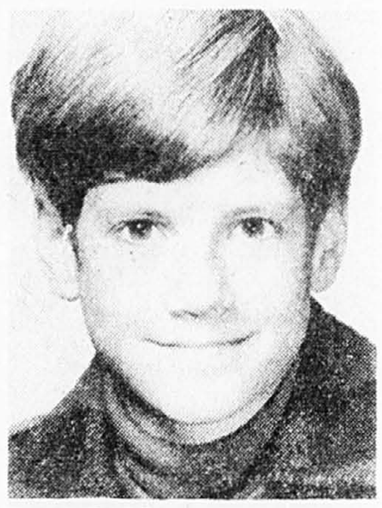

Dominik, 12 ans

Jadranka, 8 ans

Bernard, 7 ans

Pour une mère, c'est une épreuve difficile et à chaque catastrophe, à chaque accident ou malheur dans quelque pays que ce soit, je m'inquiète à savoir si un de mes enfants n'est parmi les victimes. Le pire de tout c'est encore de penser à eux à chaque seconde et de ne rien savoir sur ce qui leur est arrivé et de pleurer en silence en espérant.

Plus le temps passe et plus la situation devient pour moi intolérable, je demande donc à toutes les personnes, les mères de famille, professeurs, prêtres et autres qui comprennent mon désarroi et qui pourraient me fournir des renseignements qui me permettraient de retrouver mes trois enfants, de bien vouloir communiquer avec moi le plus tôt possible car leur vie et leur avenir sont en jeu et je n'abandonnerai jamais mes enfants à leur sort tant qu'il me restera un souffle de vie.

Marguerite GAGNON

Toutes les réponses seront traitées confidentiellement.

Écrire à:
B.P. 1, Ahuntsic,
H3L 3N5, Montréal
ou téléphoner: (514) 332-1264
Marguerite Gagnon
Montréal

Le service à CP Air

(CP Air: Skybus)
VANCOUVER — le dimanche 3 août 1980
Vol no 150 —
Vancouver à Montréal

À ces messieurs de CP Air qui nous offrent des bons tarifs «Skybus» pour visiter l'Ouest canadien et qui nous traitent comme si nous prenions un billet de départ non confirmé («standby»), nous disons de ne rien offrir s'ils ne peuvent tenir promesse, car il semble que c'est toujours un peu comme ça que ça arrive. Dans notre cas, le départ de notre avion a été retardé de 14 heures et cela sans fournir aucune explication.

À l'aérogare de Vancouver, pour prendre un repas au prix que l'on nous a offert, nous devions nous contenter de sandwiches préparés souvent depuis quelques jours, donc pas frais, ou de nourriture mal apprêtée.

J'ai parlé avec plusieurs personnes durant cette envolée, et j'ai appris que les prix des billets variaient de l'un à l'autre, c'est-à-dire de deux cent deux à deux cent quarante-quatre dollars, ne correspondant pas toujours avec la date d'achat du billet ni la date de départ. Un groupe de personnes s'étaient rendues à très bonne heure pour avoir un meilleur choix de sièges dans l'avion. Nous avons passé tout le système de sécurité pour nous rendre, à cinq minutes de marche du service de contrôle, au comptoir où devait se faire ce choix, tout cela avant dix heures, car il devait y avoir un représentant au comptoir à dix heures, mais il n'est jamais venu et de plus on nous laissait attendre là, sans nous donner de renseignements.

Il a fallu qu'un jeune enfant de cinq ans soit «tanné» d'attendre avec son père, pour que celui-ci se décide d'aller voir ce qui se passait là-haut. Il est revenu nous apprendre que nous devrions attendre quatorze heures, c'est-à-dire de onze heures et trente le matin jusqu'à minuit et cinquante. Pas bien drôle ni réconfortant, avec ces gens qui nous répondent que si nous avions pris un billet dans une autre classe nous aurions eu un meilleur service, je n'y crois rien. Ils ont l'air d'avoir beaucoup de plaisir à nous répondre que nous n'avons pas les moyens de voyager dans une autre classe.

Denise GAUDET
Laval

Lenteurs de la poste

Au Ministre des Postes,
Ottawa,

Savez-vous combien ça prend de temps pour recevoir la revue qui s'appelle «Ici Radio-Canada» de Montréal à Québec? Exactement 26 jours... Elle a été postée à Montréal le 2 juillet et je l'ai reçue chez-moi le 28 juillet à midi. Cette revue me donnait toutes les émissions de la semaine du 12 juillet au 18 juillet, et je la reçois le 28.

Vous comprenez alors que c'est bien facile pour moi de faire mon choix d'émissions et c'est comme ça depuis le début de mon abonnement.

On se croirait vraiment au début de la colonie pour la rapidité postale. J'ai l'impression que le courrier irait plus vite si vous le faisiez livrer à cheval, car ça ne prenait que 5 jours au maximum — à cheval toujours — entre Montréal et Québec.

Claude PELLETIER,
Sainte-Foy, G1W 4C3

La gaieté cubaine

Comme toutes les grandes énigmes de l'histoire, on ne saura peut-être jamais le motif réel qui poussa récemment à l'exil des milliers de Cubains. Une chose est certaine cependant c'est qu'à force d'en parler, on finira par rendre circonspects et réticents plus d'un ressortissant cubain.

Pourtant, en visitant le pavillon de Cuba cette année, on peut constater à quel point il reflète la joie de vivre. Le groupe «Batey» et le chef d'orchestre «Galvan» qui ont fait sensation l'an passé sont de retour encore cette année avec deux jolies danseuses non sans avoir cédé leur place au début de la saison au groupement «Keleya» non moins émérite. L'ambiance est toute de fête. Les Canadiens ont l'air d'adorer la musique afro-cubaine et les Cubains, de leur côté, paraissent plus qu'enchantés de cette vive réception.

Gérard HECTOR,
professeur
Montréal

Des handicapés mécontents

Les Handicapés du Secteur Joli-Mont ont l'intention de contester une décision du Centre de Main-d'oeuvre du Québec à propos d'un projet P.A.T. (1) qui leur aurait été refusé et qui aurait fait travailler pendant un an une quinzaine de personnes handicapées. Selon le ministère du Travail, la raison du refus est fort simple, le projet n'offrait pas assez de garanties de continuité. Or, nous savons tous que l'un des critères de ces fameux programmes P.A.T. fait en sorte qu'il n'y ait justement pas de continuité et que le projet doit absolument se terminer après une année d'existence.

L'intention de l'Association des Handicapés du Secteur Joli-Mont n'était pas seulement de faire travailler des gens pendant une année pour leur permettre par la suite de retirer du chômage. Le P.A.T. était plutôt l'amorce d'un futur Centre de Travail adapté (2) pour les Handicapés du Secteur Joli-Mont. D'ailleurs l'Office des personnes handicapées s'engageait à entreprendre des pourparlers sérieux afin d'assurer une suite du projet et ainsi le convertir en une structure de travail permanente une fois le projet P.A.T. terminé. Donc, en plus d'aller à l'encontre de ses projets normes, l'argumentation du ministère du Travail quant à l'absence de garanties de continuité ne tient plus. Ne tient pas non plus le principe que lorsqu'il s'agit de personnes handicapées, cela relève obligatoirement du ministère des Affaires sociales. Veut-on toujours en faire des citoyens marginaux ou faut-il tout simplement admettre que ces personnes handicapées sont victimes de ségrégation?

Il y a de quoi s'interroger car dans sa toute première phase, le projet avait reçu l'assentiment d'à peu près tout le monde y compris les fonctionnaires du C.M.Q. (3). Alors que s'est-il passé pour que tout à coup l'on exécute pareille volte-face. Cela est-il dû à certaines pressions politiques ou tout simplement à ce qui est communément appelé «sabotage» de fonctionnaires? Nous ne pouvons rien affirmer avec exactitude. Tout ce que nous savons aujourd'hui c'est que le projet est refusé, qu'il l'est sans motifs valables et que cela est dû en partie à des mésententes interministérielles. Alors que faire sinon de demander l'appui de l'ombudsman et de notre député provincial (M. Guy Chevrette) pour faire renverser cette décision absurde.

Exécutif de l'Association des handicapés du secteur Joli-Mont par VICTOR MOREAU,
prés.

(1) — Il s'agit des Programmes d'Aide aux travailleurs visant la réinsertion au travail de personnes vivant sur l'assistance sociale. (2) — C.T.A. prévu par la Loi assurant l'exercice des Droits de la Personne Handicapée au Québec.
(3) — Centre de Main-d'oeuvre du Québec à Joliette.

Vivre à la Baie James

Mme Huguette Roberge
LA PRESSE

J'ai été un peu déçue en lisant votre article «Vivre à la Baie James» —3, en apprenant que les travailleurs se sentent regardés comme des bêtes de cirque. J'ai eu la chance de passer la journée du 5 juillet dernier à LG2, et c'est avec des yeux remplis d'admiration que j'ai regardé tout ce qui s'est fait. Après avoir passé la journée à visiter le barrage, l'évacuateur de crues, la centrale; à visionner des diapositives, un film, etc..., nous étions fiers d'aller casser la croûte avec les travailleurs et enfin voir ceux qui ont fait ce travail gigantesque.

Je comprends que cela n'est pas toujours agréable de recevoir une centaine de personnes à souper tous les soirs. Je crois vraiment qu'il y a exagération de la part des agences d'organiser des visites tous les jours. Car les travailleurs ont besoin d'un repas tranquille le soir, comme nous dans nos cuisines. Et soyez certain que j'étais gênée, moi, d'aller souper sans une invitation en bonne et due forme. Ne pourrait-on pas organiser des visites sans le souper à la cantine, afin de respecter un peu plus la vie des travailleurs?

Une femme d'en bas
Nicole DOUCET
Longueuil

Des fleurs au journal

Monsieur Yvon Dubois,
Directeur de l'information.

Je suis, depuis plusieurs années, une lectrice de LA PRESSE, livraison du samedi. Le cahier «Arts et lettres» demeure mon favori et votre journaliste Françoise Kayler est toujours celle que je lis avec le plus de «délices». Au sujet de cette dernière, je désire souligner ma satisfaction de lire maintenant ses commentaires sur la propreté des toilettes de restaurant. Tout comme elle a su, par ses critiques bien étoffées, améliorer la cuisine offerte par plusieurs restaurateurs, elle contribuera à coup sûr à rehausser la dignité de ces lieux qui, pour nous, les femmes, peuvent ruiner le plus succulent repas.

Il était temps que quelqu'un le fasse et je suis fière que ce soit l'initiative de ma journaliste préférée.

Je ne saurais passer sous silence les excellents reportages de Réjean Tremblay en provenance de Moscou. C'était comme être là. Je craignais tellement de perdre un seul de ses articles que j'ai demandé à me faire livrer LA PRESSE tous les jours dorénavant. Une surprise très agréable m'attendait: celle de vous lire au petit déjeuner.

Votre nouvelle présentation graphique est magnifique et les photos couleur ajoutent de la gaieté aux nouvelles qui ne sont pas toujours plaisantes.

Bravo et gardez votre élan!

Lise CARDINAL
Sainte-Foy

Sommes-nous ethnie ou nation?

Dans sa lettre ouverte aux Québécois, le premier ministre Trudeau refuse, une fois de plus, de reconnaître officiellement les Canadiens français en tant que peuple. Il nous qualifiera de groupe ethnique, ensuite de nation sociologique sans accorder au mot peuple l'équivalent du mot nation. Ce dernier terme peut avoir deux significations: l'une parfaitement synonyme de peuple et l'autre qui implique le territoire habité par un peuple. Ainsi on dira la nation juive en parlant de l'État d'Israël.

(...)Habité par des Indiens et des Inuit le Québec ne peut prétendre que ses citoyens forment un seul peuple. Mais ce qui est impliqué par ce terme est que le Québec est le seul État capable de répondre aux aspirations du peuple canadien-français, le seul territoire susceptible d'être façonné à son image, en définitive le seul gardien possible de la culture canadienne-française. Et comme une bonne partie de ce peuple refuse ce nom de «Canadien français» qui suppose qu'il forme un groupe ethnique comme les «Chinese Canadians» ou «Italian Canadians», ils s'approprient le nom «Québécois», faute d'en trouver un meilleur. Et c'est ainsi que la nation canadienne-française devient la nation québécoise. En ce sens tout Franco-manitobain ou Acadien, par exemple, peut se considérer s'il le désire un «Québécois».

Mais ce qu'on doit surtout retenir, est que les Canadiens français sont bien plus qu'une ethnie. Cette communauté est composée de plusieurs groupes ethniques (Irlandais, Français, Indiens, Anglais, Italiens, etc...). N'avons-nous pas eu un premier ministre nommé Johnson? des Nelson, Brown et O'Callaghan parmi nos patriotes? À la surprise de ceux qui aimeraient nous voir reléguer au simple plan ethnique, pour être Canadien français il n'est point nécessaire d'avoir des ancêtres français.

En ce qui concerne la théorie des deux nations, il est vrai que le Québec est une société très distincte du reste du pays. Il n'est pas faux que le Canada anglais compte ses particularités culturelles. Mais quelle histoire apprennent les anglophones? quelle langue commune parlent-ils tous? à quelles écoles vont-ils? que reflètent les institutions officielles qui les servent? quelle télévision regardent-ils? quel mode de vie adoptent-ils? Tout en voulant conserver leurs particularités culturelles, les groupes ethniques anglophones consentent tous à adopter une voie commune et trouvent cela très naturel. Ceci parce qu'ils ont un sentiment d'appartenir à un groupe, ils ont la volonté de faire partie d'un ensemble qu'ils nomment: Canadiens!

Aux yeux des Canadiens français ce phénomène s'appelle l'assimilation. Le «melting pot» assimilateur canadien est bien plus fort que celui des États-Unis où les groupes ethniques réussissent à conserver davantage une certaine identité. Les Québécois n'ont pas cette volonté d'intégration. Ils se considèrent, tout en étant Canadiens, une deuxième entité sociologique. C'est peut-être pourquoi les anglophones considèrent que leur premier gouvernement est au niveau fédéral tandis que pour les Québécois leur gouvernement est d'abord celui du Québec. Et l'existence d'un gouvernement qui est particulier aux Québécois est un autre fait qui nous différencie des groupes ethniques anglophones. Je n'appuie pas le concept d'État-nation en évoquant cet argument. Je ne dis pas que puisqu'on a une certaine forme de gouvernement on peut alors se considérer une nation.

Je considère le fait d'avoir ce gouvernement comme un produit de notre culture ou une conséquence du degré de développement de notre culture. Je ne dis pas que le peuple canadien-français est plus cultivé que les groupes ethniques anglophones mais simplement que notre société, de par son développement, ne peut pas être considérée au même plan que ces groupes.

L'idée que le Québécois se fait de lui-même a beaucoup évolué depuis les années soixante... il est évident que M. Trudeau n'a pas évolué avec nous. En répondant non au référendum le Québec a exprimé sa volonté de faire partie du Canada jusqu'à nouvel ordre, de renouveler le pays, de former un grand ensemble politique, d'avoir un seul électorat mais non de former un seul peuple où les Québécois seraient placés au même titre que les autres «nations sociologiques» de M. Trudeau. Tout en voulant faire partie du Canada, les Canadiens français désirent former un peuple de plus. Cela n'est pas difficile à comprendre à moins qu'on tienne à la théorie voulant que pour chaque Etat il y ait une seule nation, un seul peuple.

Sean Beaudry
Montréal-Nord

30% DE RABAIS SUR MARCHANDISES PAYÉES ET EMPORTÉES
COMMANDEZ DÈS MAINTENANT ET OBTENEZ JUSQU'À $500 DE
$500 REMISE
DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL POUR ISOLATION
à l'achat de nos produits
EN ALUMINIUM ROBUSTE, AVEC CONTRE-FENÊTRE ET MOUSTIQUAIRE
PORTES ET FENÊTRES
• Fabrication sur mesure
• Installation professionnelle
• Garantie écrite de 5 ans
• Choix de couleurs
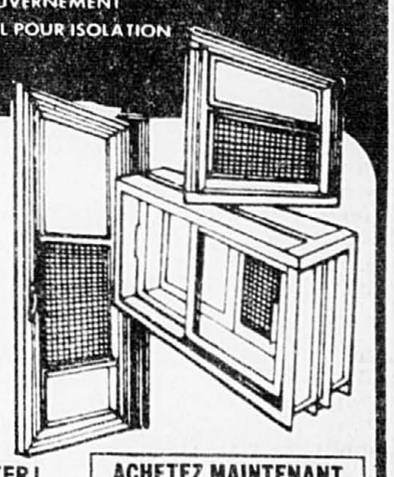
COMPAREZ AVANT D'ACHETER!
Démonstrations gratuites
le soir, le jour ou la fin de semaine
ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ EN NOV.
PAS D'INTÉRÊT
Estimation gratuite... Composez 731-7676
SOIRS, FÊTES ET FINS DE SEMAINE... 481-6356
MORCO ALUMINIUM INC. 8225, av. Mayrand Montréal
Achetez en toute confiance • Plus de 25 ans d'expérience

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, LUNDI 11 AOÛT 1980

LES PONTS DE MONTRÉAL

Le premier pont ferroviaire, celui de Sainte-Anne-de-Bellevue, fut inauguré en 1855

Deux ponts venaient d'être construits sur la rivière des Prairies (Viau et Lachapelle) lorsque la Compagnie du Grand Tronc décida d'ériger un premier pont ferroviaire sur les rives de l'île de Montréal.

DENIS MASSE

Ce pont ferait un saut de puce sur l'île Perrot à partir de Sainte - Anne - de - Bellevue et permettrait d'établir une nouvelle liaison ferroviaire entre Montréal et Brockville, en Ontario, depuis la gare de la Pointe - Saint - Charles.

Ce pont, plus que centenaire, aujourd'hui encore témoin vivant de cette époque des pionniers du rail, a probablement été construit en 1854 puisque cette ligne Montréal-Brockville, d'après les archives du CN, fut inaugurée en 1855 et qu'un premier train s'y aventurait le 10 novembre de cette année-là.

L'île de Montréal est aujourd'hui desservie par sept ponts de chemin de fer, y compris le pont Victoria qui fait double emploi avec l'élément routier; tous ces ponts remontent au siècle dernier ou, dans deux cas, peut-être, au tout début du siècle présent. Celui qui fut érigé à Sainte - Anne - de - Bellevue doit être considéré comme le tout premier.

Des modifications importantes y furent apportées au tournant du siècle alors qu'une seconde voie ferrée fut ajoutée à la piste originale. Conservant les mêmes bases, le pont fut alors renforcé pour supporter les trains devenant de plus en plus lourds.

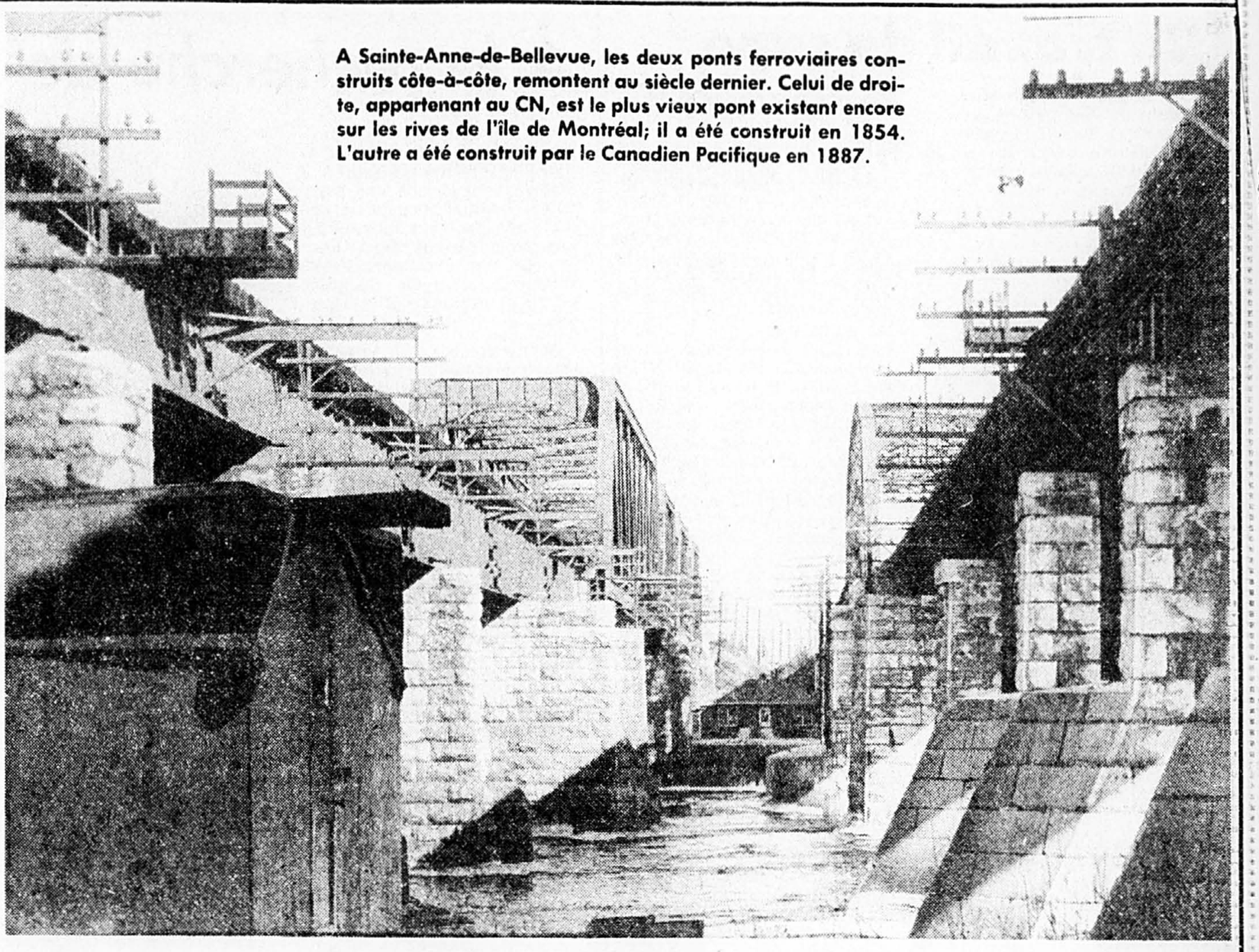

A Sainte-Anne-de-Bellevue, les deux ponts ferroviaires construits côte-à-côte, remontent au siècle dernier. Celui de droite, appartenant au CN, est le plus vieux pont existant encore sur les rives de l'île de Montréal; il a été construit en 1854. L'autre a été construit par le Canadien Pacifique en 1887.

Pour relier Ottawa

Pour relier Ottawa, le Canadien Pacifique se sert d'un pont qui franchit les rapides de Sainte-Anne, à Sainte -Anne - de - Bellevue, et conduit à l'île Claude et à l'île Perrot. Il ne s'agit pas du pont originalement construit.

Le premier fut établi en 1887 et servait à la liaison ferroviaire avec Smith Falls, en Ontario. A l'époque, on préférait rallier Ottawa par le pont de Bordeaux qui menait à un embranchement situé à Sainte-Thérèse. De là, on pouvait soit aller vers Saint-Jérôme, soit vers Lachute, puis Ottawa.

Ce premier pont de 1887 voisinait d'une dizaine de pieds seulement le pont du Canadien National construit 33 ans plus tôt. Le second, érigé pendant la Première Guerre mondiale, fut construit sur les mêmes piles.

Des quatre ponts qui passent à cet endroit (deux ponts routiers et deux ponts ferroviaires), c'est celui qui se trouve le plus à l'ouest, du côté immédiat de la Baie de Vaudreuil. Il a une longueur de 1,370 pieds.

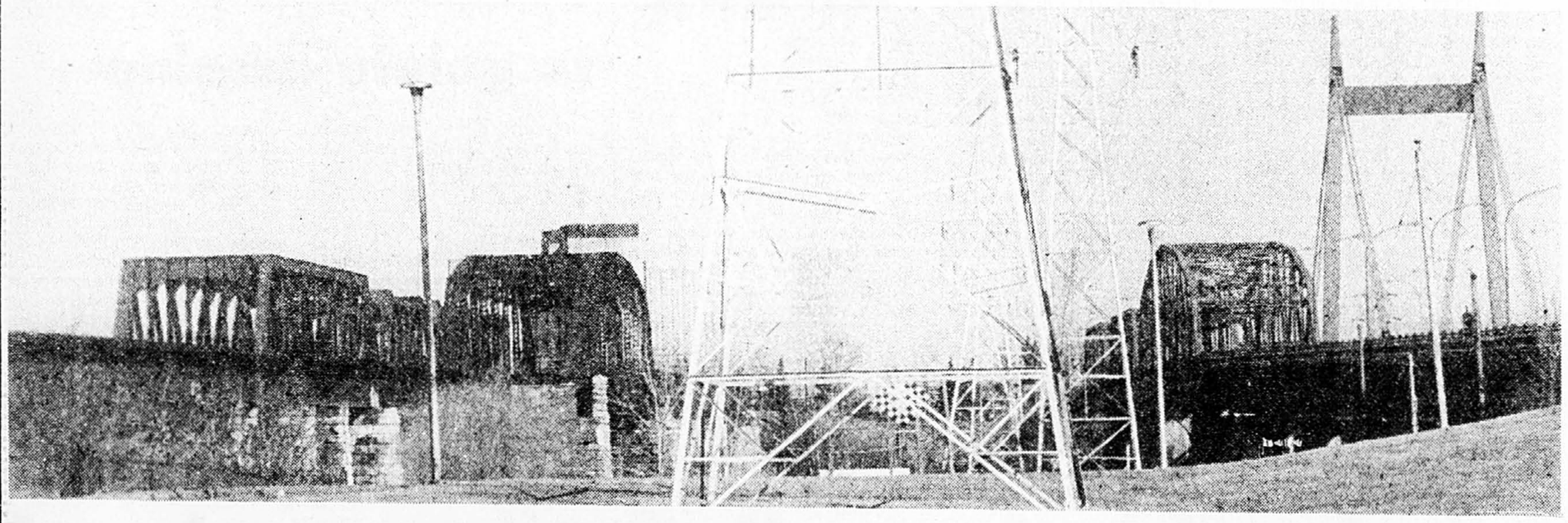

Ci-contre l'ensemble des quatre ponts, deux routiers et deux ferroviaires, qui unissent l'île de Montréal à l'île Perrot.

Le vieux pont Galipeault... le plus original?

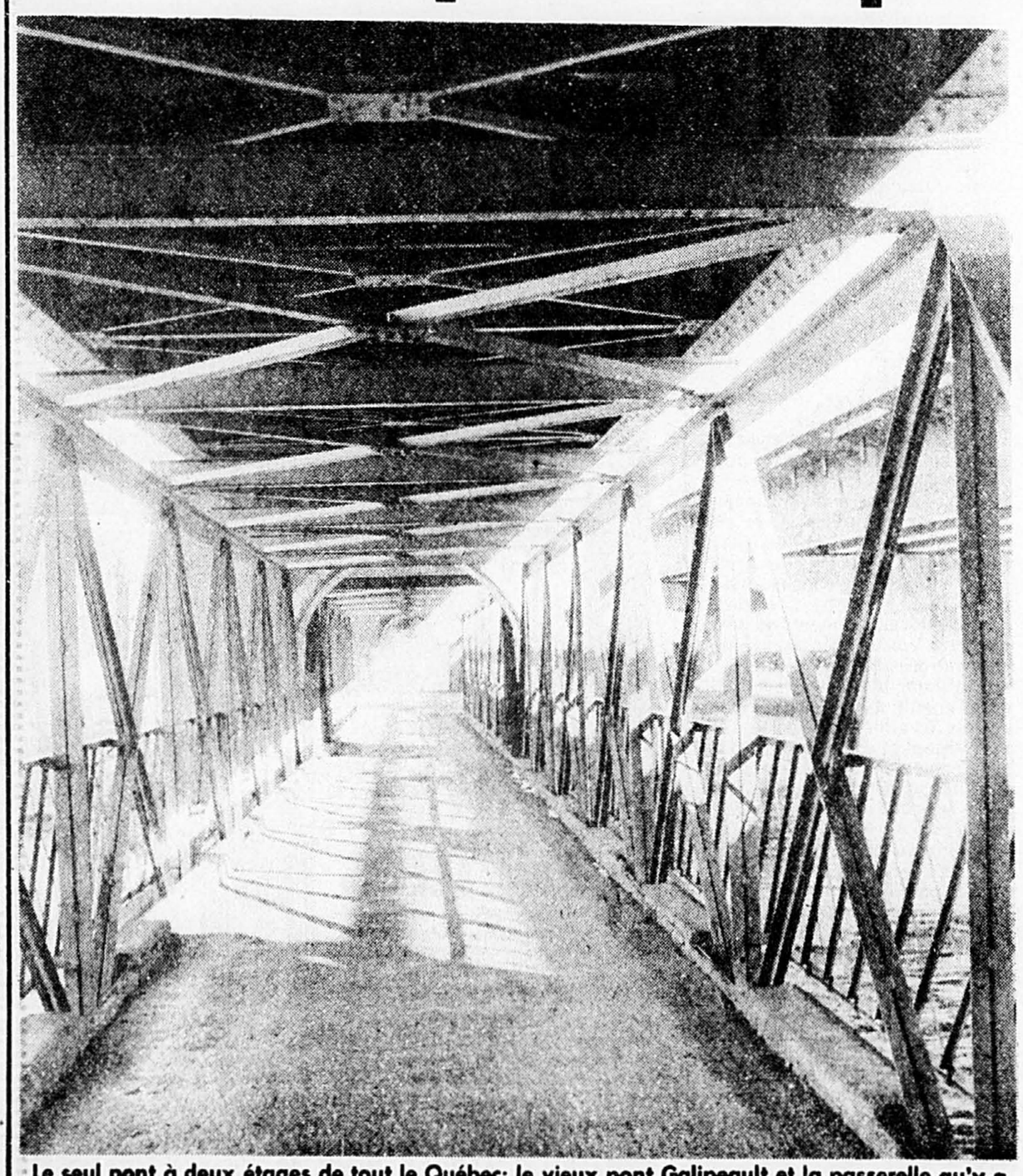

Le seul pont à deux étages de tout le Québec: le vieux pont Galipeault et la passerelle qu'y a accroché par en-dessous M. Jean-Paul Lalonde, en 1949.

Le vieux pont Galipeault qui sert toujours aux liaisons entre Sainte-Anne-de-Bellevue et l'île Perrot, à l'extrémité ouest de l'île de Montréal, est probablement le plus original que l'on puisse trouver au Québec, en raison de la seconde structure qui a été accrochée par en dessous.

Ce deuxième pont «en sous-sol» accorde aux résidants de l'île Bellevue un passage à sec au-dessus des rapides de Sainte-Anne et leur évite d'avoir recours à des embarcations.

Construit en 1949 par M. Jean-Paul Lalonde (de la maison Lanthier & Lalonde), à qui appartenait l'île à l'époque, le pont s'est mérité le sobriquet de «Ponpon» parce qu'il offrait la perspective d'«un pont dans un pont».

Le pont du dessus qui s'aligne à côté des deux ponts de chemin de fer, avait été construit entre 1924 et 1926 et avait reçu le nom de Galipeault en l'honneur du ministre de la Voirie de l'époque.

Bien peu de gens savent que le pont Galipeault a été débaptisé en 1939 par une ordonnance des ministres des Travaux publics et de la Voirie (MM. Bourque et Carignan), qui lui attribua le nom de LeBer.

On voulait ainsi honorer la mémoire de Jacques LeBer, marchand, bourgeois, conseiller du roi, soldat anobli en 1686 qui reçut la Seigneurie de Senneville. Sa fille, Jeanne LeBer, s'est distinguée comme recluse et toute la famille LeBer a illustré la vie canadienne religieuse, militaire et sociale.

Mais l'usage n'a pas retenu ce nom et on ne le voit apparaître sur aucune carte. En somme, l'édit de 1939 est resté lettre morte.

La croissance phénoménale du trafic automobile à l'extrémité ouest de l'île, poussa les autorités à accroître de façon adéquate les voies de communications dans ce secteur, dans les années 60.

Trois nouveaux ponts furent ajoutés aux ponts Galipeault et Taschereau qui assuraient avec peine les liens entre l'île et la terre ferme. Le pont Galipeault, pour sa part, allait être doublé; un nouveau pont allait aussi être ajouté au pont Taschereau, entre l'île Perrot et Dorion; enfin, la route Transcanadienne allait être complétée par la construction du pont de l'île aux Tourtres, à Senneville. En somme, le nombre des voies de circulation établies sur ponts dans ce secteur, allait passer de deux à dix.

Les photos sont de Paul-Henri Talbot

Ces changements allaient cependant survenir à une époque de profondes mutations de la société québécoise. C'était au début de la révolution tranquille et l'histoire de ces ponts sera intimement liée à l'instabilité politique qui a marqué cette période.

D'abord le gouvernement unioniste de M. Paul Sauvé avait commencé par annoncer la construction d'un nouveau pont qui passerait par l'île aux Vaches. Puis le cabinet dirigé par M. Antonio Barette octroya quelques menus contrats pour amorcer les travaux durant la campagne électorale de 1960.

Arrivé au pouvoir, le gouvernement de M. Lesage mit aussitôt le projet en veilleuse et fit une étude exhaustive de la situation avant d'annoncer, en juillet 1961, son intention de doubler le vieux pont Galipeault et de participer au projet fédéral de la Transcanadienne.

Entre-temps, il fallait colmater les brèches que l'eau et les glaces avaient formées dans l'une des piles du vieux pont, ce à quoi s'employa en septembre 1961 une firme spécialisée dans les travaux de réfections sous-marines, Underwater Contractors Limited.

Un an plus tard, la maison Louis Donolo Inc. se voyait adjuger un contrat de $534,000 pour la construction du nouveau pont.

Ce deuxième pont auquel on a oublié de donner un nom, sera le premier pont à hauban à être construit au pays, peut-être même en Amérique. On s'inspira alors de nouvelles techniques utilisées depuis peu en Allemagne de l'Ouest. Il sera fait d'acier et de béton et aura 1,613 pieds de longueur.

Mais des difficultés s'élevèrent. Au début de 1964, des ingénieurs du gouvernement refusaient l'oeuvre de la maison Donolo, estimant que 34 des 60 poutrelles de béton ne répondaient pas aux normes de qualité émises par le ministère.

Le contrat fut résilié; Donolo empocha les $250,000 déjà versés et la firme Atlas Construction, de Montréal, acceptera de terminer l'entreprise pour $334,915.

Enfin, le 4 novembre 1964, trois ministres s'associaient dans une double cérémonie d'inauguration des ponts Galipeault et Taschereau, soit M. René Saint-Pierre, ministre des Travaux publics, Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre d'Etat et M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Éducation et député de Vaudreauil-Soulanges. Plus que les envolées oratoires des personnalités, l'embouteillage créé par les cérémonies restera mémorable.

Les automobilistes n'étaient pas encore au bout de leurs peines; ils durent patienter encore six mois avant que les routes d'accès au nouveau pont ne soient ouvertes à la circulation.

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

La loi et la vie courante

Le Service de l'éducation des adultes de la Commission des écoles catholiques de Montréal offre dans le cadre de l'éducation populaire le cours suivant: «La loi et la vie courante». Ce cours est de 30 heures à raison d'un soir par semaine et vise à éclairer les adultes sur différents aspects économiques et politiques du Québec.

Ce cours est offert au centre Marguerite-de-Lajemmerais, 555 est, rue Sherbrooke. Les frais d'admission s'élèvent à $8 et doivent être payés lors de l'inscription les 25, 26, 27, 28 août et 3 septembre 1980, de 19:00 à 21:00. Pour plus de renseignements, composez 273-0481.

Pour visiter la ville de Laval

La Ville de Laval publie une carte de l'Ile Jésus indiquant divers itinéraires à suivre pour visiter divers points d'intérêt de cette ville qui célèbre cette année son quinzième anniversaire. La carte suggère un «tour culturel» (histoire de Laval et des Lavallois; lieux historiques; lieux d'expositions d'art et d'artisanat; lieux de spectacles), un «tour naturel» (sites présentant un aspect particulier de la nature); un «tour de ville» (points d'intérêt de type urbain, en particulier les principaux équipements urbains), un «tour éducatif» (points d'un caractère plus spécialisé, notamment scientifique) et un «tour nautique» (paysages à découvrir depuis la rivière des Prairies et la rivière des Mille-Iles; zones de marais, frayères, rapides). Un texte accompagnant la carte donne des renseignements sur plus de 30 points d'intérêt à visiter.

Cours de tai-chi

Le Centre communautaire YMCA International, 5550, avenue du Parc, offre des cours de tai-chi, discipline de base des arts martiaux, chaque mardi soir, du 12 août au 9 septembre. Renseignements complémentaires: 271-2548.

Collectes de sang

Des collectes de sang ont lieu aujourd'hui à **l'hôtel Quatre-Saisons**, Salon d'Été, 1050 ouest, rue Sherbrooke, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h; à **Mascouche**, avec la collaboration du Club Optimiste, au Centre communautaire, 3015, rue Sainte-Marie, de 14h30 à 20h30; à **Napierville**, club paroissial, 262, rue de l'Eglise, de 14h30 à 17h et de 18h30 à 20h30.

Demain: à **Longueuil**, journal l'Image, école de Normandie, 440, rue de Normandie, de 10h30 à 20h30.

AUJOURD'HUI

— Les Jongleurs de la Montagne présentent leur Théâtre sous les étoiles, entraînant leur public avec eux d'une station à l'autre, dans les jardins illuminés du chemin de la croix de l'Oratoire Saint-Joseph, les lundis, mercredis et jeudis, à 21h (en anglais les mardis et vendredis). La durée du spectacle est d'environ une heure et quinze minutes. L'entrée est gratuite pour tous.

— Jean Simon qui a contribué à la découverte de **nouveaux talents** dans les clubs de Montréal depuis 1952 présentera de jeunes artistes encore inconnus du grand public tous les lundis, à 21h, au Théâtre de la Rive-Droite, au Parc Belmont.

— Les gens désirant apprendre des **danses folkloriques internationales** sont invités à des séances d'initiation en plein air, tous les lundis, de 20h à 23h, près du Lac-aux-Castors, dans le cadre enchanteur du Mont-Royal. Ce service est offert par la Ville de Montréal. (Les personnes désirant participer à des danses folkloriques internationales peuvent se rendre au même endroit, aux mêmes heures, tous les jeudis).

— L'Association latino-québécoise présente le spectacle «La Pena» de Mecha Gomez les lundis et vendredis, à 21h, au 4800, rue De Lorimier. Réservations: 524-1967.

— Le Bijou, 300, rue Lemoyne, dans le Vieux Montréal, présente un spectacle de Manon L'Abbée, ce soir et mardi, à 22h. Tous les lundis et mardis du mois d'août, Le Bijou offre à de jeunes artistes la possibilité de s'exprimer. Manon L'Abbée sera accompagnée au piano par Monon Robert.

— Le Centre d'animation en écologie de Saint-Laurent organise tous les lundis, à partir du 11 août une **cueillette de vieux journaux**, dans le quartier Saint-Laurent Ouest (entre les rues Bourdon et Côte-Vertu, entre le boulevard Laurentien et la rue Bertrand). Les gens du quartier désireux de participer à ce programme de recyclage sont priés d'attacher solidement leurs vieux journaux et de les sortir chaque lundi, en même temps que leurs autres déchets, mais de les déposer à côté des autres déchets, en un paquet distinct. La cueillette se fera entre 17h et 21h.

— Le YMCA de Saint-Laurent organise une **session intensive de tennis** pour débutants, à partir du 11 août. Les cours se donneront les lundis et mercredis, à 19h30, pendant deux semaines et demie. Inscriptions: 748-6128.

— Un **cours de danse intensif** intitulé «Focus sur le jazz» est offert du 11 au 29 août, avec Peter George, Rael Lamb, Jean-Louis Morin, Eva von Gencsy, Claire Patry, Rose-Marie Lebe Neron, Elizabeth Langley et Iro Tembeck. Ce cours est organisé par les Productions Dansemar, à Sainte-Anne-de-Bellevue. Renseignements complémentaires: 457-2106.

DEMAIN

— Le philosophe André Moreau donne, dans le cadre d'une introduction à la vraie vie, à la beauté, à l'harmonie, une conférence intitulée **«Comment exploser psychiquement sans se ruiner»**, mardi, à 20h, à l'hôtel Constellation, 3407, rue Peel, salle Louis XIV. Entrée: $5.; étudiants, $3. Renseignements complémentaires: 277-6604 ou 279-4808.

— Un spectacle **Son et lumière** est présenté au sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes de Rigaud, les mardis, jeudis, samedis et dimanches, à la tombée de la nuit. Stationnement et spectacle sont gratuits. Une messe est célébrée à 20h (19h30, après le 15 août), jusqu'au 7 septembre.

— La Corporation des sexologues du Québec offre des cliniques médico-sociales gratuites, à la clinique Saint-Georges, 100 ouest, rue Bernard, les mardis pour les adolescents ayant des problèmes; les mercredis et jeudis, pour les couples en difficulté (planning et sexualité); les vendredis, pour les personnes âgées. On est prié de prendre rendez-vous en composant les numéros 271-2405 ou 273-6146.

— Le Service des loisirs communautaires de la Ville de Saint-Léonard présente un spectacle de marionnettes donné par le Théâtre Les Mains et intitulé **«Le Vieil Arbre»**, à 19h, mardi, au parc Ladauversière, 7560, boulevard Lacordaire; mercredi, au parc Saint-Léonard, 8255, boulevard Lacordaire; jeudi, au parc Pie-XII, 5200, boulevard Lavoisier. Renseignements complémentaires: 321-7630, poste 356.

— Le **Quatuor Orford** donne un concert mardi, à 20h30, en l'église Saint-Paul de Joliette, dans le cadre du Festival d'été de Lanaudière. Au programme: Haydn, Quatuor op 20 no 5; Mozart, Quatuor K 465 «Dissonant», Mendelssohn, Quatuor op. 13. Renseignements et réservations: Montréal, 271-2566; Joliette, 759-7636. Entrée: $5.

— Le Dharmadhatu de Montréal, 5311, avenue du Parc, local 200, tient tous les mardis à 19h30, une soirée d'**introduction au bouddhisme** avec période de méditation assise, causerie et période de discussion. Entrée libre. Renseignements complémentaires: 279-9115 (en soirée et le dimanche).

— Un cours gratuit de méditation sera offert le 12 août, à 20h, au cégep André-Laurendeau, 11, rue Lapierre, LaSalle, local 4254. Renseignements complémentaires: Centre Sri Chinmoy de Montréal, 282-0672 ou 288-7594.

EN VRAC

— L'Association culturelle «Les Copains de l'amitié» annonce la prolongation du spectacle **«Jouez-moi d'amour»**, les mardis, à 21h, au 5090, rue Papineau. Renseignements complémentaires: 525-5860.

— La **Maison Trestler**, à Dorion, chemin de la Commune, est ouverte aux visiteurs (avec commentateurs) le dimanche. Du lundi au vendredi, des groupes y sont acceptés sur réservation: 455-1633.

— Les gens demeurant dans le voisinage de l'Université du Québec à Montréal sont invités à utiliser la **piscine du pavillon Latourelle** durant la saison estivale. On peut s'y rendre à l'heure du lunch ou après la journée de travail, du lundi au vendredi, jusqu'au 29 août. Les personnes intéressées peuvent se procurer une carte d'accès à la piscine pour la saison au coût de $5, au 840, rue Cherrier. Même sans abonnement, on peut avoir accès à la piscine au coût de 50 cents par séance. Renseignements complémentaires: 282-7363.

— Les **installations sportives de McGill** sont mises à la disposition du public pendant les vacances d'été. Diverses formes d'adhésion sont offertes, notamment la carte de membre (en vente au gymnase Sir Arthur Currie, 475 ouest, avenue des Pins). Les tarifs varient de $10 pour l'utilisation de la piste de course du stade Molson à $40 pour une participation complète de quatre mois comprenant l'accès au gymnase, à la piscine, à la piste de course et aux terrains de tennis. Renseignements complémentaires: 392-4725.

— L'Université de Montréal invite le public à visiter ses installations tout au cours de la saison estivale. Deux guides sont à la disposition des visiteurs, tous les jours, de 10h à 16h, dans le hall d'honneur du Pavillon principal. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires: 343-7705.

— Le **Musée ferroviaire** canadien invite le public à voir son exposition permanente de locomotives, tous les jours, jusqu'à la Fête du Travail, puis les week-ends en septembre et octobre. Sur semaine, de 9h à 17h; les week-ends, de 10h à 18h. Entrée: adultes, $2.75; enfants, $1.50; famille de quatre ou plus, $7; retraités, $1.75; groupes d'adultes (10 ou plus), $1.75; groupes d'enfants, 75 cents. Renseignements complémentaires: 632-2410.

CHOIX D'ÉMISSIONS

20:00 (2) (9) (3) (11) (13) — **Scénario**
«La fausse représentation»: un écrivain se rend chez le psychiatre pour se faire soigner. Dialogue assez brillant sur une idée pleine d'originalité. Avec Jean Besré et Gaétan Labrèche.

21:00 (3) (5) — **Democratic Convention**
C'est parti. Ce soir, on tente de faire modifier le règlement de la convention et de libérer les votes déjà promis à Jimmy Carter.

20:00 (12) (17) (30) — **Visage**
Interview de Jeanne Moreau.

20:00 (33) — **William Faulkner: A Life on Paper**
Portrait du grand romancier américain.

20:30 (2) (9) (3) (11) (13) — **Columbo**
Le génial borgne démasque un mauvais flic.

21:40 (99) — **La grande cocotte**
La meilleure émission de cuisine de la télé. Paul Bocuse explique comment faire un pouding de marrons et un homard aux légumes.

00:00 (13) — **«The confession»**
Traduction anglaise de «L'aveu», de Costa-Gavras. Avec Yves Montand, Simone Signoret et Gabriele Ferzetti. A Prague en 1951, un ministre tchèque est arrêté et forcé à avouer un méfait qu'il n'a pas commis.

TÉLÉ HORAIRES

18h

06:00 (2) (11) Le téléjournal
(2) Les Sports
(3) Channel 3 News Hour
(4) Evening News
(5) News
(5) (8) The City at Six
(6) Early News
(7) Informa Bloc
(7) WWNY News
(8) T Le régional
(8) (13) Newsline
(8) TV-8 News
(9) Actualité
(9) CN Bonjour Montréal
(10) Le 10 vous informe
(12) Pulse
(12) OC Signed Newsline
(12) SC Information Gloucester
(22) ABC News
(24) Polka Dot Door
(33) (57) Zoom
(40) Tour d'horizon
(99) Médicales

06:15 (28) Météo et sports
(9) CN Les communiqués

06:25 (2) (9) (11) Nouvelles du sport

06:30 (2) (9) (11) Rencontres
(2) Consommation
(4) Aujourd'hui le 11 août
(4) The Inventors
(5) NBC News
(28) Chemin d'une vie meilleure
(7) CBS Evening News
(8) T (10) (40) Ma sorcière bien-aimée
(6) ABC News
(9) CN Câblevision présente
(12) SC Universitas
(13) (17) (30) Tourlou
(22) Let's Go to the Races
(24) The Body Works
(33) Over Easy
(57) The Victory Garden

06:40 (24) World of B. J. Vibes

06:45 (28) Agenda
(9) Le 9 vous informe
(9) CN TVFQ au Québec
(13) Info 13

06:55 (24) Simon in the Land of Chalk Drawings

19h

07:00 (2) (4) (9) (11) (13) Pistroli
(2) Une heure avec Roland
(3) CBS News with Walter Cronkite
(4) Médecin d'aujourd'hui
(4) (6) Happy Days
(5) The Beachcombers
(5) Carol Burnett
(6) Family Feud
(7) (8) T (10) (40) Hunter
(7) The Democratic National Convention
(8) (12) (13) Circus
(8) Tic Tac Dough
(9) C Potpourri
(9) CN La voix hellénique
(12) OC (12) Ottawa - Carlton Board of Trade
(13) (12) (30) Fleur de macadam
(22) Bonanza
(24) Don't Ask Me
(30) MacNeil/Lehrer Report
(57) The Dick Cavett Show
(99) Des chiffres ou des lettres

07:20 (99) Téléfeuilleton

07:30 (2) (9) (11) (13) A contrepoids
(3) Crosswits
(4) (6) House Calls
(5) The Gong Show
(5) M☆A☆S☆H
(6) The Bob Newhart Show
(8) (22) Democratic Convention Coverage
(9) C La Philatélie
(12) OC Specials
(12) SC Chez nous chez vous
(24) Magic Shadows
(33) Dick Cavett Show
(57) MacNeil/Lehrer Report
(99) Portraits de l'univers

20h

08:00 (2) (4) (5) (11) (13) Scénario
(2) Cours
(3) (5) The Democratic National Convention
(7) (8) T (10) (40) Dominique
(4) (33) (6) The White Shadow
(6) The Fall of the Roman Empire
(8) (13) Flatbush
(9) C History of Montreal
(9) CN Télé-Université
(12) McGowan and Co.
(15) (12) (30) Visage
(24) In the Shadow of the Giant
(33) William Faulkner
(57) Movie «Three Little Words»

08:30 (2) (5) (9) (11) (13) Télé-sélection «Columbo: En toute amitié»
(4) (7) (8) T (10) (40) Hawaii 5-0
(5) (12) (13) Headline Hunters
(9) C Setting sail
(12) OC Kanata Watcher
(24) The Real Story
(99) Amfi Parnasso

21h

09:00 (2) Carrousel
(4) (5) (6) M☆A☆S☆H
(5) (12) (13) Movie «Conduct Unbecoming»
(9) CN Les voyages: rêves ou réalités
(12) OC, (12) SC Into A New World
(33) (17) (30) La lutte de l'homme pour sa survie
(24) Jane Eyre

09:15 (99) Cultiver son jardin

09:30 (4) (7) (8) T (10) (40) Un air d'été
(4) (33) (6) WKRP in Cincinnati
(9) C Be It Resolved
(12) OC (12) SC I Can Do It
(99) La Grande Cocotte

22h

10:00 (4) (33) (6) News magazine
(9) CN Jeux d'échecs
(12) OC Specials
(12) SC Signed Newsline
(13) (17) (30) Planète
(30) Town and Gown
(33) Jazz at the Maintenance Shop
(57) Masterpiece Documentary
(99) Thalassa

10:30 (2) (4) (9) (11) (13) Téléjournal
(3) (7) (8) T (10) La Quotidienne
(5) (33) (6) Tnis Land
(24) Talking Film
(99) Jeux de 20 heures

10:31 (4) (7) (8) T (10) (40) Les nouvelles TVA

10:50 (9) Le 9 vous informe
(13) Info 13

23h

11:00 (2) (4) (9) (11) (13) Nouvelles du sport
(3) (5) (8) (7) (8) (57) News
(4) (6) (8) The National
(4) Nouvelles
(7) Informa soir
(8) T (10) (40) Sports
(8) (12) (13) CTV National News
(12) SC New Age Video
(22) Bob Newhart
(24) The Real Story
(30) MacNeil/Lehrer Report
(57) Captioned News
(99) Actualités régionales

11:10 (2) (9) (11) Splendeurs et misères des courtisanes
(9) Ciné-soir «Le grand secret»
(13) Ciné-soir «Sur la piste des Comanches»

11:15 (4) Amicalement vôtre
(7) (8) T (10) (40) La couleur du temps

11:21 (12) Pulse

11:23 (8) (13) Nightline

11:27 (4) The Local
(5) Quebec Today
(13) The City Tonight

11:30 (3) (7) Rockford Files
(5) The Tonight Show
(8) Money Talks
(8) Les incorruptibles
(8) T (10) (40) L'Homme de fer
(6) (22) ABC News
(24) In the Shadow of the Giant
(30) Captioned ABC News

11:45 (4) (6) Robins Nest
(33) The John Davidson Show

11:50 (6) (22) Barney Miller

MINUIT

12:00 (6) The Merv Griffin Show
(12) (13) Movie «Fire»
(13) Movie «The Confession»
(33) Jazz at the Maintenance Shop

12:10 (2) (9) (11) Les grandes batailles du passé

12:15 (4) En pantoufles «L'Aigle du désert»

00:30 (7) (8) T (10) (40) Auto-patrouille

01:00 (5) The Tomorrow Show
(10) (40) Les incorruptibles
(33) Evening at the Pops
(57) Masterpiece Documentary

01:10 (22) Téléjournal

01:15 (4) Musique Marc Legrand

01:30 (6) Gong Show
(57) The Oldest Man in the Sea

01:32 (4) Musique Marc Legrand

02:00 (10) (40) Dernière édition

02:02 (8) (13) Donna Fargo Show

SPECTACLES

CINÉMA

ATWATER (1): «Xanadu»: 17:30, 19:30, 21:30.
ATWATER (2): «Cheech and Chong's next movies»: 17:00, 19:00, 21:00.
ATWATER (3): «The Blues Brothers»: 16:45, 19:20, 21:40.
AVENUE: «Brubaker»: 19:00, 21:20.
BEAVER: «Whatever happened to miss september»: 12:00, 14:50, 17:40, 20:30. «Love Garden»: 13:25, 16:15, 19:05, 21:55.
BIJOU: «L'initiation d'Hélène»: 12:06, 14:36, 17:06, 19:36, 22:06. «Marilyne»: 13:12, 15:42, 18:12, 20:42.
BONAVENTURE (1): «The Blue Lagoon»: 17:15, 19:15, 21:15.
BONAVENTURE (2): «All that jazz: 17:00, 19:15, 21:25.
BROADWAY: «A nous la belle Danoise», «Apprentissage à l'école», «Les exploits érotiques de Maciste».
BROSSARD (1): «L'impitoyable»: 15:05, 18:25, 21:50. «L'homme en colère»: 13:25, 16:40, 20:05.
BROSSARD (2): «Le cavalier électrique»: 21:20. «Histoire d'aimer»: 19:45.
BROSSARD (3): «Empire contre attaque»: 12:00, 14:20, 16:40, 19:00, 21:20.
CARRÉ SAINT-LOUIS: «Emmanuelle en Amérique»: 11:35, 15:55, 20:15. «Les inspirations érotiques de Martine»: 16:05, 17:25, 21:45. «Prouesses érotiques»: 14:25, 18:45.
CHAMPLAIN (1): «Empire contre attaque»: 12:05, 14:25, 16:50, 19:10, 21:30.
CHAMPLAIN (2): «Kramer contre Kramer»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
CHATEAU (1): «Les 7 fantastiques»: 14:30, 18:00, 21:30. «Un risque à courir»: 12:40, 16:10, 19:40.
CHÂTEAU (2): «Les filles libres»: 14:40, 18:15, 21:40. «Emilienne»: 13:05, 16:30, 19:55.
CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «La folie gagne Hollywood»: 13:50, 17:50, 21:40. «Un vrai schnock»: 12:00, 16:00, 20:00.
CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «Gabrielle»: 14:30, 17:50, 21:30. «Les bronzés font du ski»: 13:00, 14:20, 20:00.
CINÉMA LA CITÉ (1): «Airplane flying high»: 19:35, 21:20.
CINÉMA LA CITÉ (2): «Final countdowns»: 19:10, 21:10.
CINÉMA LA CITÉ (3): «Being there»: 18:20, 20:55.
CINÉMA LUMIÈRE: «Trop jolies pour être honnêtes»: 19:10. «Bons brutes mais pas méchants»: 17:35, 20:45.
CINÉMA RIVE-NORD (1 - REPENTIGNY): «Le cavalier électrique», «Les yeux de Laura Mars»: 19:30.
CINÉMA RIVE-NORD (2): «L'apprentie sorcière», «Pinocchio»: 19:30.
CINÉMA 7e ART: «Claire de femme»: 19:30. «Les bons débarras»: 21:30.
CLAREMONT: «Airplane flying high»: 19:10, 21:10.
COMMODORE: «Rêve de passion», «L'amour chez les poids lourds», «Sexualité chez les adolescentes».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «2001, odyssée de l'espace»: 12:10, 15:00, 17:50, 20:40.
COMPLEXE DESJARDINS (2): «La grande peur: viol»: 12:05, 13:55, 15:45, 17:35, 19:45, 21:20.
COMPLEXE DESJARDINS (3): «Le sexe qui parle no 2»: 13:50, 16:35, 19:20, 22:05. «La joie de planer»: 12:10, 14:55, 17:40, 20:25.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «La chambre de l'évêque»: 12:15, 14:25, 16:35, 18:45, 20:55.
CINEMA COLON: «Modisto de senoras»: 18:30, 21:40. «Quinto patio»: 20:10.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: «Gervaise»: 20:30.
CÔTE-DES-NEIGES: «The Blue Lagoon»: 19:10, 21:10.
CÔTE-DES-NEIGES (2): «Used Car»: 19:15, 21:15.
CRÉMAZIE: «Les garennes de waterchip down»: 14:50, 18:15, 21:35. «Le choc des étoiles»: 13:05, 16:30, 19:55.
DAUPHIN (1): «Les visiteurs d'un autre monde»: 14:30, 17:50, 21:30. «Les 101 Dalmatiens»: 13:00, 16:20, 20:00.
DAUPHIN (2): «Les muppets ça c'est du cinéma»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
DÉCARIE SQUARE (1): «Xanadu»: 19:00, 21:00.
DÉCARIE SQUARE (2): «Cheech and Chong's next movies»: 19:00, 21:00.
DORVAL (1): «Final countdown»: 19:00, 21:10.
DORVAL (2): «The big red one»: 19:00, 21:10.
DORVAL (3): «Brubaker»: 18:30, 21:30.
ÉLYSÉE (1): «Mourir à tue tête»: 19:30, «Cordelia»: 21:30.
ÉLYSÉE (2): «Molière»: 19:00.
EROS: «Positions danoises»: 10:00, 12:00, 14:05, 16:05, 18:10, 20:15, 22:15. «Souvenirs érotiques»: 10:55, 12:55, 15:00, 17:05, 19:05, 21:10.
EVE: «Peep show»: 10:00, 13:15, 16:30, 19:50. «Mystique»: 11:40, 14:55, 18:15, 21:30.
FAIRVIEW (1): «Herbies goes bananas»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
FAIRVIEW (2): «Caddyshack»: 19:00, 21:00.
GREENFIELD (1): «Amityville, la maison du diable»: 21:15. «Aventures en Californie»: 19:30.
GREENFIELD (2): «Et la tendresse bordel»: 18:00, 19:45.
GREENFIELD (3): «Jeunes filles sans voiles»: 18:00, 19:45. «Flavia l'écorchée vivante»: 18:00, 19:45.
GUY: «Whatever happened to miss september»: 12:15, 14:55, 17:30, 20:10. «Coming attractions»: 13:30, 16:15, 18:55, 21:30.
JEAN-TALON: «Le cavalier électrique»: 21:15. «Les fourgueurs»: 19:30.
KENT (1): «Final countdowns»: 19:15, 21:15.
KENT (2): «The Big Red One»: 18:55, 21:00.
LA SCALA: «Patrouille du Cosmos»: 21:00. «L'évadé d'Alcatraz»: 19:00.
LAVAL (1): «Amityville la maison du diable»: 21:05. «Aventures en Californie»: 19:25.
LAVAL (2): «Airplane flying»: 18:05, 19:45.
LAVAL (3): «Brubaker»: 18:30, 20:55.
LAVAL (4): «Et la tendresse bordel»: 19:15, 21:15.
LAVAL (5): «Jeunes filles sans voiles»: 18:10, 19:50. «Flavia l'écorchée vivante»: 18:10, 19:50.
LOEWS (1): «Dressed to kill»: 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.
LOEWS (2): «Brubaker»: 12:15, 14:35, 16:55, 19:15, 21:24.
LOEWS (3): «Airplane flying»: 13:05, 15:05, 17:05, 19:05, 21:05.
LOEWS (4): «Caddyshack»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
LOEWS (5): «The shining»: 13:10, 15:50, 18:30, 21:10.
MASCOUCHE (1): «1941 la folie gagne Hollywood»: 21:20. «Un vrai schnock»: 19:39.
MAJESTIC: «Express de minuit»: 21:25. «Chauffeur de taxi»: 19:30.
MASCOUCHE (2): «Martine la masseuse»: 21:15. «Frissons américains»: 19:30.
MERCIER: «Le faiseur d'épouvante»: 21:30. «La fille en or»: 19:20.
MONKLAND: «Caddyshack»: 19:00, 21:00.
MONTENACH (1): «Les yeux de Laura Mars»: 19:00. «Le cavalier électrique»: 20:50.
MONTENACH (2): «Rêve de singe»: 20:00.
ODÉON LAVAL (1): «Empire contre attaque»: 12:00, 14:30, 16:45, 19:00, 21:30.
ODÉON LAVAL (2): «Le cavalier électrique»: 13:20, 17:10, 21:00. «Histoire d'aimer»: 15:30, 19:20.
OUIMETOSCOPE (1): «Le roi des gitans»: 19:15, 21:30.
OUIMETOSCOPE (2): «Plusieurs tombent en amour»: 19:00, 21:00.
OUTREMONT: «La loi de la ville»: 18:00. «On a volé la cuisse de Jupiter»: 20:00. «West Indies»: 22:00.
PARADIS (1): «Albator»: 19:30. «La magie de Lassie»: 21:10.
PARADIS (2): «Faut trouver le joint»: 21:10. «Les guerriers de la nuit»: 19:30.
PARADIS (3): «1941 la folie gagne Hollywood»: 21:20. «Un vrai schnock»: 19:40.
PARALLÈLE: «Le Canada en guerre»: 20:00.
PARISIEN (1): «Amityville, la maison du diable»: 13:30, 17:20, 21:10. «Aventures en Californie»: 15:40, 19:40.
PARISIEN (2): «La cage aux folles»: 13:10, 14:55, 16:50, 18:25, 20:10, 21:50.
PARISIEN (3): «Désespoir»: 12:30, 14:40, 16:55, 19:05, 21:20.
PARISIEN (4): «Le tambour»: 13:15, 15:50, 18:25, 21:00.
PARISIEN (5): «Et la tendresse bordel?»: 12:20, 14:05, 16:00, 17:50, 19:45, 21:35.
PAPINEAU (1): «Positions danoises»: 11:50, 13:45, 15:35, 17:30, 19:20, 21:15. «Souvenirs érotiques»: 12:40, 14:35, 16:25, 18:20, 20:15, 22:15.
PAPINEAU (2): «One way at the time»: 11:55, 14:25, 16:55, 19:30, 22:00. «Jack and Jill»: 13:10, 15:40, 18:10, 20:40.
PLACE DU CANADA: «The Empire Strikes Back»: 12:00, 14:30, 16:45, 19:00, 21:30.
PLACE VILLE-MARIE: «The big red one»: 12:30, 14:40, 16:50, 19:05, 21:15.
PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): «The Tin Drum»: 13:20, 15:50, 18:25, 21:00.
PUSSYCAT: «Naked after noon»: 12:00, 14:50, 17:40, 20:30. «Heard she»: 13:20, 16:10, 19:00, 21:50.
RIO (1): «A nous la belle Danoise», «Apprentissage à l'école», «Les exploits exotiques de Maciste».
RIO (2): «Gabrielle», «Les bronzés font du ski».
RIVOLI (1): «Jeunes filles sans voiles»: 14:50, 18:15, 21:40.
RIVOLI (2): «Elga fille d'esclave»: 15:05, 18:05, 21:15.
SAINT-DENIS (1): «Le renard de Brooklin»: 19:40. «5 gachettes d'or»: 21:25.
SAINT-DENIS (2): «Albator»: 14:10, 17:55, 21:40. «Transamerica Express»: 12:05, 15:50, 19:45.
SAINT-DENIS (3): «La maîtresse légitime»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
SEVILLE: «10»: 19:00. «Kramer vs Kramer»: 21:30.
SNOWDON: «Ten» et «Going in style»: 19:10.
VAN HORNE: «Herbie goes bananas»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
VERDUN: «Empire contre attaque»: 12:20, 14:40, 17:00, 19:15, 21:35.
VIAU: «Albator»: 21:05. «Transamerica Express»: 19:00.
VERSAILLES (1): «Amityville la maison du diable». «Aventures en Californie»: 19:00.
VERSAILLES (2): «Et la tendresse bordel»: 19:00, 21:00.
VERSAILLES (3): «Jeunes filles sans voiles»: 18:05, 19:45. «Flavia l'écorchée vivante»: 18:05, 19:45.
VILLERAY: «L'impitoyable»: 21:30. «L'homme en colère»: 19:45.
WESTMOUTN SQUARE: «Being there»: 13:30, 15:50, 18:20, 20:50.
YORK: «Fame»: 13:25, 15:55, 18:25, 21:00.

CINÉ-PARCS

CINE-PARC ST-EUSTACHE (1): «Albator», «Transamerica Express», «Les survivants de la fin du monde.
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (2): «Le champion «Moonraker».
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (3): «Bermudes le triangle de l'enfer». «Le toubib se recycle». «La 4e rencontre».
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (4): Cul et chemise», «Cascadeurs de la mort», «Le gendarme se marie».
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (5): «Elle», «Les monstres sont toujours vivants», «La fureur du danger».
CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE (Transcanadienne, route 20, sortie 115): «Albator», «Transamerica Express», «Les survivants de la fin du monde».
CINÉ-PARC REPENTIGNY (1) (9 route 40, sortie 100): «Albator», «Transamerica Express», «Les survivants de la fin du monde».
CINE-PARC REPENTIGNY (2): «Le champion Moonraker».
CINÉ-PARC DE STE-ADELE (1): «Albator», «Transamerica Express».
CINE-PARC STE-ADELE (2): «Coeur de champion», «La prof joue et gagne».
CINÉ-PARC DOLLARD (1): «Airplane flying high», «Escape from Alcatraz».
CINÉ-PARC DOLLARD (2): «Final countdown», «Wanda Nevada».
CINÉ-PARC ODÉON (1): (Transcanadienne, sortie 98, St-Bruno): «Le cavalier électrique». «Dépêche-toi Sartana, je m'appelle Trinita».
CINÉ-PARC ODEON (2): «La perle noire». «Demain il sera trop tard».
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE (1): (Transcanadienne, sortie 95): «L'impitoyable» . «L'homme en colère».
CINE-PARC BOUCHERVILLE (2): «Le cavalier électrique», «Dépêche-toi Sartana je m'appelle Trinita».
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY: «Empire contre attaque», «Cocktail explosif».
CINE-PARC CHÂTEAUGUAY (2): «Le faiseur d'épouvantes», «La fille en or».
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY (3): «Xanadu», «Folkes».
CINÉ-PARC LAVAL (1): «L'impitoyable», «L'homme en colère».
CINÉ-PARC LAVAL (2): «Kramer vs Kramer». «L'amour sur béquilles»: à compter de 19:30.
CINÉ-PARC LAVAL (3): «Empires strike back», «Avalanche Express».
CINÉ-PARC LAVAL (4): «Le faiseur d'épouvantes». «La fille en or».
CINÉ-PARC ST-MATHIEU (Route 15 sud, vers Plattsburgh sortie 38): «Gabrielle», «Le jeune bionique».
CINÉ-PARC VAUDREUIL (1) — Autoroute Mirabel, 13 sud, sortie Vaudreuil, Transcanadienne vers Toronto, sortie 2): «Gabrielle», «Le jeune bionique».
CINÉ-PARC VAUDREUIL (2): «L'impitoyable» , «L'homme en colère».
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME (1-650, St-Nicholas): «Empire contre attaque», «Cocktail explosif».
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME (2): «Gabrielle», «Le jeune bionique».

THÉÂTRE

CAFE MOLIERE (1200 St-Hubert): L'extraordinaire monde ordinaire de Jacqueline Barette: 21:00.
CAFÉ-THÉÂTRE DU QUARTIER LATIN (4303, St-Denis): «Solange et Marguerite», création du théâtre Osse (Suisse): 24:00. «Pourquoi papa s'endort au théâtre»: 20:30.
THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR (Upton R. 20, sortie 147, 514-549-4617): «La Remise aux boîtes», de Richard Blackburn et Yves Raymond: 20:00.
LA ROCHE A VEILLON (St-Jean-Port-Joli, 418-598-3250): «Une amie d'enfance», de Luis Said et Louise Roy: 20:30.

POUR ENFANTS

LA ROULOTTE (Parc Jean-Amyot, 6110, rue de Marseille): «Le cerveau magique», Paul Buissonneau.
LE SAKATOU (17, rue St-Jacques, Québec): «Et patati et patata».

VARIÉTÉS

BAR EMERY (331, Emery): Conjonction jazz: 21:30.
L'AUBERGE DU VILLAGE (45 chemin d'Auteuil): «Frank Kapasi»: 19:30.
LE PATRIOTE (Ste-Agathe): «Jean Lapointe».
CAFÉ ST-VINCENT (410 St-Vincent): A. Becette, Luc Peloquin, Pierre Lamotte à 20:00 et Léon Langpré.
BIJOU (300, rue Lemoyne, Vieux Montréal): Manon L'Abbé.
KIOSQUE INTERNATIONAL: Cano et Malicorne.
FORUM DE MONTRÉAL: Cheap Trick.
AUX DEUX PIERROTS (114 est, St-Paul): Pierre David et Pierre Rochette: 20:00.
THÉÂTRE DE LA RIVE DROITE (Parc Belmont): Les découvertes de Jean Simon: 21:00.
PARC BELMONT Nestor et Patof: 15:00.
L'IROQUOIS (446 Place Jacques-Cartier): En bas: Cinéma: «Let it be»: 20:30.

Cette semaine

SAUVÉ FRÈRES

Vous présente son

DERNIER SOLDE

avant l'automne

profitez de rabais

jusqu'à

90%

sur nos fins de séries et marchandises d'été

POUR HOMMES

Chemises de toilette.
Bleu, blanc ou beige. Grandeurs assorties. Ord. jusqu'à $35.00
SPÉCIAL $12.98

Ensembles de plage.
Couleurs assorties. Grandeurs P. M. G. TG. Ord. jusqu'à $45.00.
SPÉCIAL $9.98

Robes de chambre.
Styles et grandeurs assortis. Ord. jusqu'à $45.00.
SPÉCIAL $9.98

Complets 2 ou 3 mcx.
Marque réputée. Toutes les tailles. Ord. jusqu'à $240.00.
SPÉCIAL $159.98

Lot de chemises et t-shirts.
Couleurs assorties. Grandeurs P.M. G. TG. Ord. jusqu'à $32.00.
SPÉCIAL $14.98

Shorts en ratine ou nylon.
Tailles P. M. G. Ord. jusqu'à $12.98.
SPÉCIAL $1.00

Vestons sport.
Modèles et couleurs variés. Toutes les tailles. Ord. jusqu'à $115.00.
SPÉCIAL $49.98

Lot de pantalons sport ou de toilette.
Couleurs et modèles assortis. Tailles 30 à 44. Ord. jusqu'à $38.00.
SPÉCIAL $14.98

Sandales.
Couleurs: brun ou tan. Pointures 7 à 12. Ord. jusqu'à $29.95.
SPÉCIAL $19.98

Souliers de toile.
Pointures assorties. Ord. $37.95.
SPÉCIAL $5.00
* St-Hubert et Anjou seulement.

Souliers de toilette.
En cuir, brun ou noir. Pointures 6 à 12. Ord. jusqu'à $89.98.
SPÉCIAL $49.98

POUR GARÇONS
non-disponibles au Complexe Desjardins

Lot de pantalons.
Tailles régulières ou «husky». Couleurs et grandeurs assorties. Ord. jusqu'à $23.98.
SPÉCIAL $4.98

Sous-vêtement bikini.
Couleurs «or» seulement. Grandeurs 8 et 10 ans. Ord. $1.98.
SPÉCIAL 19¢

Pantalons.
En velours côtelé ou denim. Tailles 8 à 18 ans. Ord. jusqu'à $22.98.
SPÉCIAL $14.98

Chandails style «t-shirt».
Grandeurs 8 à 18 ans. Ord. jusqu'à $13.98.
SPÉCIAL $5.98

Lot de chemises de toilette.
Couleurs et pointures assorties. Ord. jusqu'à $13.98.
SPÉCIAL $1.39

Chandails style «kangourou».
Grandeurs 10 à 18 ans. Ord. $14.98.
SPÉCIAL $6.98

Chandails à col rond.
Grandeurs 8 à 18 ans. Ord. jusqu'à $8.98.
SPÉCIAL $3.98

Ensembles safari.
Manches courtes ou longues. Grandeurs 14 à 18 ans. Ord. jusqu'à $62.98.
SPÉCIAL $19.98

Blazers d'écolier.
100% polyester. Grandeurs 6 à 13 ans. Une couleur seulement. Ord. $55.00.
SPÉCIAL $5.00
* Quantité limitée. St-Hubert seulement.

POUR JEUNES HOMMES

Pantalons de toilette.
Tailles 27 à 34. Ord. jusqu'à $32.98.
SPÉCIAL $19.98

Lot de chemises sport.
Grandeurs TP. P. M. G. Ord. jusqu'a $28.98.
SPÉCIAL $12.98

Lot de pantalons et jeans.
Coton ou velours côtelé. Tailles 27 à 34. Ord. jusqu'a $28.98.
SPÉCIAL $7.98

Premiers arrivés...
Premiers servis

6554, Plaza Saint-Hubert / Centre Laval / Les Galeries d'Anjou / Carrefour Laval / Complexe Desjardins
273-6392 688-6292 351-6810 681-9213 281-1611

LE MONDE

DE GRAVES ERREURS
Hua Guofang critique Mao

d'après Reuter et UPI

■ Hua Guofang, président du parti communiste chinois, a déclaré hier que son prédécesseur, Mao Tsé-toung, était responsable de certaines erreurs graves commises pendant les dernières années de son régime, ce qui tend à confirmer qu'une certaine mésentente perce de plus en plus chez les leaders chinois à son sujet.

«Le camarade Mao Tsé-toung est certainement le personnage le plus remarquable de l'histoire de la Chine et ses apports à la théorie et à la pratique révolutionnaires dépassent ceux de tous les autres dirigeants chinois, mais il était humain et non un Dieu, et il était donc faillible», a-t-il déclaré dans une interview diffusée par l'agence Chine Nouvelle.

Le président Hua Guofang a rendu hommage aux victoires remportées depuis que Mao prit la direction du parti en 1937, jusqu'en 1957, mais il a estimé qu'entre 1958 et le début de la révolution culturelle, le parti avait commis quelques graves erreurs. «Nous avons été trop ambitieux dans le domaine de l'économie et dans certains cas nous avons gravement exagéré l'importance de la lutte des classes. En dépit de ces erreurs cependant, la ligne du parti dans son ensemble était correcte», a-t-il poursuivi.

Pendant la décennie de la révolution culturelle, de 1966 à 1977, le parti a fait de graves erreurs. «En tant que président du parti, le camarade Mao porte la responsabilité de ces erreurs», a-t-il dit dans l'interview accordée au quotidien yougoslave *Vjesnik*. M. Hua a également révélé que dans les dernières années de sa vie, Mao était à peine capable de parler et de bouger.

La «bande des quatre» dont faisait partie sa femme Jiang Qing a profité de sa maladie pour tromper Mao et lui cacher la vérité, tous en se livrant à des conspirations, a déclaré M. Hua. Ce dernier a alors confirmé que les «quatre» étaient toujours en vie et qu'ils seraient jugés conformément aux lois chinoises.

M. Hua a également défendu la suppression du «mur de la démocratie» de Pékin et de la liberté d'apposer des affiches, affirmant que l'on s'était rendu compte qu'au lieu d'augmenter les possibilités de vie démocratique, la publication d'affiches critiques violait en réalité les droits démocratiques du peuple.

La constitution chinoise stipule sans équivoque que le peuple dispose de la liberté d'expression et d'autres droits. En supprimant les «quatre libertés»: prendre la parole, exprimer son opinion, discuter et publier des affiches, le tout exagérément, la direction du pays défendait la démocratie, a encore déclaré M. Hua.

Nouvelles initiatives des USA pour libérer les otages

d'après AFP, AP et UPI

■ Les Etats-Unis étudient actuellement «de nouvelles initiatives» destinées à obtenir la libération des otages de Téhéran, a déclaré hier le secrétaire d'Etat américain Edmund Muskie.

Tout en refusant d'apporter des précisions, M. Muskie a dit que ces initiatives comprennent notamment l'utilisation des contacts diplomatiques et non-diplomatiques que les Etats-Unis ont établis au cours des derniers mois et qui ont permis «d'établir un contact indirect avec des gens importants en Iran. Nous étudions la possibilité de développer cet effort», a-t-il ajouté dans une interview publiée par le magazine US News and World Report.

La reprise de ces activités, a poursuivi le secrétaire d'Etat, est motivée par les récents événements concernant l'Iran: la mort du chah, le retour de M. Richard Queen, l'un des otages, ce qui a au moins indiqué que quelqu'un avait la possibilité de prendre une décision en Iran et l'autorité de la faire appliquer très rapidement, et la lente apparition dans ce pays d'institutions politiques, particulièrement le parlement.

«Il existe en Iran un sentiment croissant selon lequel le maintien en détention des otages agit contre les intérêts du pays», estime M. Muskie. Ce sentiment, a-t-il précisé, devrait finalement aboutir à leur libération.

Au même moment, un diplomate iranien en poste au Liban, Mohammed Shirazi, a laissé entendre hier que l'Iran se prépare à poser de nouvelles conditions aux Etats-Unis pour la libération des 52 otages, soit qu'ils s'abstiennent dorénavant de s'ingérer dans les affaires de tout pays islamique.

Abordant d'autre part la question israélo-égyptienne, le secrétaire d'Etat Edmund Muskie a indirectement accusé Israël de pousser l'Egypte à abandonner les négociations de paix en installant des colonies de peuplement dans les territoires occupés et en raison de sa politique vis-à-vis de Jérusalem. Il a ajouté que l'annexion de Jérusalem-Est comme partie intégrale de la capitale israélienne ne règle pas pour autant le statut de la Ville Sainte dans le contexte des négociations avec l'Egypte sur l'autonomie palestinienne.

D'autre part, M. Muskie s'est dit très étonné de n'avoir pas été prévenu de la révision de la stratégie nucléaire américaine du président Carter, rendue publique mercredi dernier. Il a indiqué qu'il chercherait à savoir pourquoi ce dossier ne lui avait pas été communiqué et il s'est plaint d'un manque de communication entre le président Carter et ses proches collaborateurs.

DÉPÊCHES

LE DERNIER bilan de l'attentat terroriste commis le 2 août à la gare de Bologne s'élève maintenant à 80 morts, après le décès hier d'une Italienne de 40 ans. Six autres personnes sont encore hospitalisées dans un état grave. Par ailleurs, cinq personnes ont été arrêtées à Bergame, dans le nord de l'Italie, dans le cadre de l'enquête sur le terrorisme. Les accusations vont de la fabrication de cocktails molotov à des attentats contre des casernes de carabiniers et de police de cette ville.

PLUSIEURS milliers de catholiques ont manifesté hier dans leurs quartiers de l'ouest de Belfast à l'occasion du 9e anniversaire de la promulgation de décret britannique sur l'internement sans procès des terroristes. Cette manifestation succédait à deux nuits de violence en Irlande du Nord, au cours desquelles trois adolescents et un soldat britannique ont été tués et deux autres jeunes ont été blessés. A Londonderry, des groupes de jeunes catholiques ont allumé des feux dans les rues, incendié des voitures et lancé des pierres aux patrouilles militaires.

LA JAPON augmentera sa participation au financement de l'entretien des installations des troupes américaines dans ce pays. Cette augmentation sera de 20 pour cent pour l'année fiscale 1981, soit $24 millions de plus. Le Japon dépensera alors pour l'entretien des troupes américaines plus de $177,7 millions. Cette décision a été prise pour répondre aux demandes réitérées des Etats-Unis d'une augmentation de la part payée par le Japon.

L'EMIR Saoud Al Faysal, ministre saoudien des Affaires étrangères, a appelé les Etats-Unis à clarifier leur position vis-à-vis du monde arabe. Il a ajouté que les pays arabes devraient avoir recours à toutes les armes dont ils disposent dans leur lutte contre Israël et non simplement l'arme du pétrole, que certains considèrent à tort comme la baguette magique susceptible de libérer les territoires occupés. Il a ajouté que des efforts sont actuellement déployés pour ramener l'Egypte dans le camp arabe.

LES AUTORITÉS indonésiennes ont demandé hier à toutes les agences internationales de ne plus diffuser en Indonésie d'informations provenant du pays. Les principales agences: Agence France-Presse, Asciated Press, United Press International et Reuters, ont été avisées que cette mesure s'appliquera dès le 1er septembre. La raison officielle invoquée pour justifier cette interdiction est, dit-on, le déséquilibre dans le flot d'informations, soi-disant défavorables aux organes de presse du Tiers-monde et portant préjudice aux pays en voie de développement.

LE PAKISTAN a demandé à l'URSS de réduire le nombre de ses diplomates et le personnel de son ambassade à Islamabad. Le gouvernement aurait donné deux mois aux Soviétiques pour qu'ils réduisent leur personnel de moitié, soulignant que cette décision n'avait rien à voir avec la crise afghane. Au début de juillet, le gouvernement pakistanais avait décidé de fermer le bureau du service de presse de l'ambassade soviétique à Karachi.

VOULANT apparemment mettre fin à une crise interne sans précédent, le ministre israélien de l'Agriculture, Ariel Sharon, a présenté ses excuses au premier ministre Begin, pour l'avoir accusé de prendre des décisions importantes «avec désinvolture». MM. Begin et Sharon ont eu une vive discussion à la suite du refus du premier ministre de confier à l'ancien général le portefeuille de la Défense. Par ailleurs, Moshe Nissim a été nommé ministre de la Justice, en remplacement de Samuel Tamir.

TANDIS QUE l'ambassade d'Iran à Londres condamnait l'attitude de la police à l'égard des Iraniens arrêtés lundi dernier lors d'une manifestation, un député iranien réclamait un sit-in devant l'ambassade britannique à Téhéran en faveur des détenus proislamiques incarcérés dans les prisons londoniennes. Hier, 700 autres Iraniens ont manifesté à Londres pour exprimer leur appui à la monarchie iranienne. Et à Téhéran, une Britannique, Jean Waddell, ancienne secrétaire de l'évêque anglican d'Iran, a été arrêtée et accusée d'espionnage.

QUATRE personnes ont été blessés par l'explosion d'une bombe dans le parc du Canada, près de Latroun, en Israël, à trente kilomètres de Jérusalem. C'est le premier attentat à la bombe commis dans ce secteur et les forces de sécurité quadrillent la région où se trouvent de nombreux vacanciers. La région de Latroun constituait avant la guerre de 1967 une poche cisjordanienne en territoire israélien.

LA POPULARITÉ de M. Adolfo Suarez, chef du gouvernement espagnol, a chuté au plus bas depuis qu'il a pris ses fonctions il y a quatre ans. D'après un sondage d'opinion publié hier par le quotidien libéral El Pais, 24 pour cent seulement des Espagnols approuvent sa politique et 48 pour cent la désapprouvent. Depuis que le roi Juan Carlos a nommé M. Suarez à la tête du gouvernement en 1976, le parti qu'il dirige, l'Union du centre démocratique, a remporté à deux reprises les élections législatives.

EN GRANDE-BRETAGNE, on note une forte baisse de popularité des conservateurs au pouvoir et une remontée des travaillistes, en raison de la hausse du chômage. Selon un sondage publié hier, si des élections avaient lieu maintenant, les conservateurs n'obtiendraient que 37 p. cent de voix, contre 48 p. cent aux travaillistes. Les libéraux recueilleraient 12 p. cent du vote. Il s'agissait du premier sondage depuis que le nombre de sans-emploi a atteint 1.9 million.

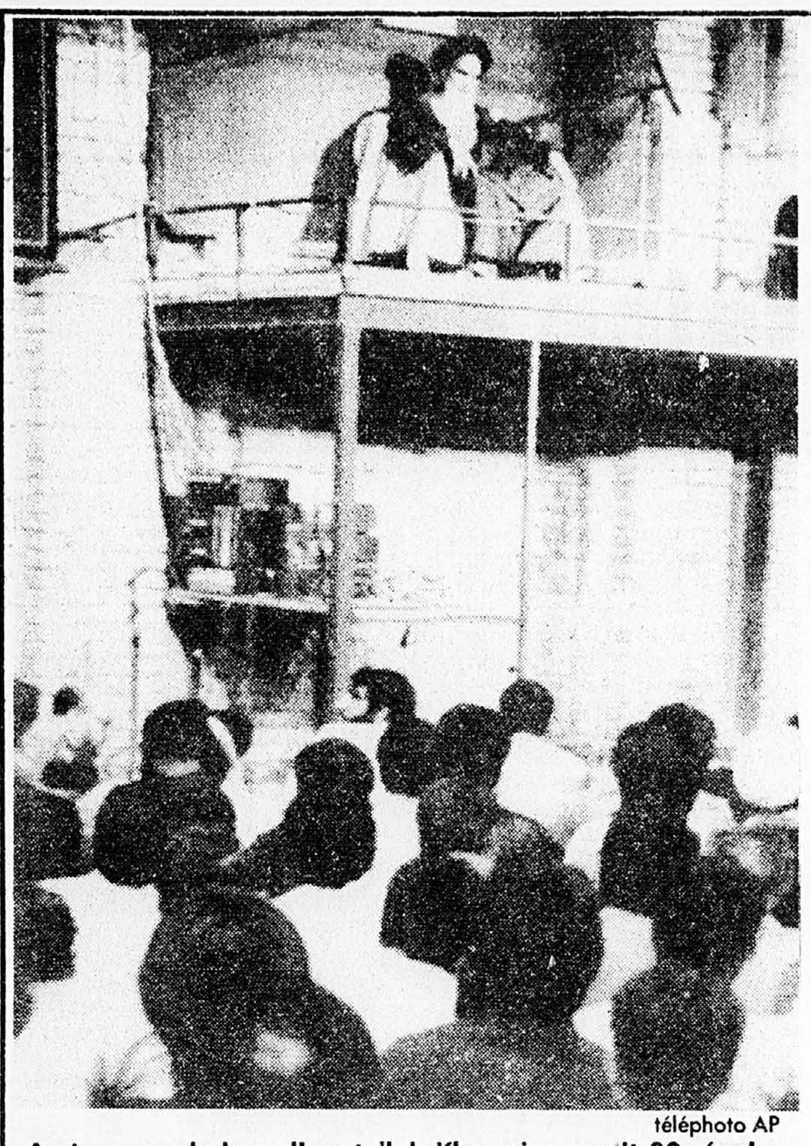

téléphoto AP

Assis sur un balcon, l'ayatollah Khomeiny reçoit 80 révolutionnaires à une conférence sur la libération de Téhéran. L'imam a aussi réclamé qu'Israël évacue les territoires palestiniens.

L'IRAN A UN NOUVEAU PREMIER MINISTRE

Moscou est préoccupé par le jeu dangereux de Khomeiny

d'après AFP, UPI

■ M. Mohammad Ali Radjai est devenu aujourd'hui le second premier ministre de la République Islamique d'Iran.

Sa nomination, proposée par le président Abolhassan Banisadr à l'issue d'une crise de trois semaines, a été entérinée par le vote de confiance du Parlement, par 153 voix contre 24 et 19 abstentions.

M. Radjai, député du parti de la République islamique pour Téhéran et ancien ministre de l'Éducation du gouvernement provisoire de M. Mehdi Bazargan, est connu pour ses opinions intégristes. Il a déclaré qu'il accepterait le poste de premier ministre «comme un devoir religieux» et qu'il s'opposerait à la formation d'un gouvernement de coalition.

Il succède à la tête du gouvernement iranien à M. Bazargan qui avait démissionné en novembre dernier, quelques jours après la prise d'otages à l'ambassade des États-Unis à Téhéran.

De nombreux députés avaient considéré illégale la lettre du président, qui parle du «choix de la commission pour la nomination du premier ministre» et des «voeux du Parlement». Ils ont souligné que c'est au président de proposer la nomination d'un chef de gouvernement, qui doit être ensuite approuvée par le Parlement.

Il est de notoriété publique que le président n'a pas présenté la candidature de M. Radjai de gaieté de coeur, mais pour mettre fin à trois semaines d'une impasse politique qui risquait de menacer sa propre position.

Il est connu pour ses opinions intégristes, ses critiques du mouvement nationaliste iranien et pour son anticommunisme.

Par ailleurs l'ayatollah Khomeiny y est allé d'une violente attaque contre l'URSS et il semble que les Soviétiques soient extrêmement préoccupés par «le jeu dangereux de l'Iran».

Hier, à l'issue d'un long débat sur la légalité de la lettre adressée par le président Banisadr à l'ayatollah Hachemi Rafsanjani, président de l'Assemblée, les députés ont accepté les termes de la missive présidentielle.

L'anticommunisme est à la mode ces jours-ci en Iran, l'ayatollah Khomeiny ayant qualifié en fin de semaine l'URSS de «grande puissance satanique». Son discours a été intégralement diffusé par Radio-Téhéran et par la télévision.

À Moscou, aucune réaction officielle n'a été relevée hier à la suite de cette attaque, mais il semble qu'en privé, les Soviétiques soient extrêmement préoccupés par «le jeu dangereux de l'Iran.»

Pourtant, avant l'invasion soviétique en Afghanistan, les relations entre les deux pays étaient excellentes. L'Afghanistan et l'aide militaire du Kremlin à l'Irak ont brouillé les amis et Téhéran envisage maintenant de rappeler son ambassadeur à Moscou.

En URSS, on pense qu'après Washington, c'est Moscou qui entre dans la ligne de mire islamique, tout ceci étant perçu comme une opération concertée. Le Kremlin redoute d'être entraîné dans le même mouvement que les États-Unis en novembre 1979. Le 7 juillet, on déclarait à Moscou: «Des éléments hostiles ont l'intention d'occuper notre ambassade à Téhéran». Certains commencent à penser que le voisinage du chah était plus reposant que celui d'un imam qui pointe désormais le doigt sur le Kremlin.

Bani-Sadr s'emporte

Le président Bani-Sadr a vivement critiqué hier soir «les partisans du despotisme islamique», qui cherchent, selon lui, à affaiblir son pouvoir. San nommer ses opposants du clan intégriste religieux, M. Bani-Sadr a multiplié les attaques, avec une violence inhabituelle, contre un groupe «se disant islamique». Le président a également dénoncé l'anarchie qui règne selon lui en Iran.

Par ailleurs, le délégué apostolique des melchites d'Europe, Mgr Hilarion Capucci, a été reçu par le président Bani-Sard, qui a réaffirmé «le droit des minorités chrétiennes à avoir leurs propres écoles et à éduquer leurs enfants comme ils le désirent».

Le président a ordonné qu'une commission soit formée aujourd'hui pour résoudre les problèmes soulevés par les accusations d'espionnage formulées à l'encontre de certaines écoles chrétiennes. L'adjoint au procureur général des tribunaux révolutionnaires a déclaré à Mgr Capucci que les accusations d'ordre politique et d'ordre moral portées contre l'école d'Andicheh étaient dénuées de tout fondement. Cette institution catholique italienne avait été fermée en juillet «pour espionnage au profit d'Israël».

Selon un porte-parole de l'ordre Silésien, à Rome, Téhéran cherche à faire quitter le pays à tous les prêtres et religieuses catholiques d'ici un mois.

Un nouvel échec au Liban

d'après Reuter, AFP

■ Le premier ministre désigné, Takieddine El Solh s'étant récusé samedi, l'on s'attendait hier à ce que le president libanais, Elias Sarkis, ait recours à la formation d'un cabinet de transition.

M. El Solh avait été nommé il y a trois semaines pour tenter de former un gouvernement regroupant les adversaires de la guerre civile libanaise pour reconstituer l'unité nationale.

Après trois semaines de négociations infructueuses avec les chefs de milices et dirigeants politiques, M. El Sohl a annoncé qu'il renonçait à l'entreprise, la situation n'étant pas mûre à ses yeux.

Le président Sarkis pourrait en conséquence nommer une équipe transitoire chargée de préparer le terrain à une nouvelle tentative d'union nationale capable d'éliminer les violences qui ensanglantent le pays depuis des années.

Voyage au Moyen-Orient de la soeur de Carter financé par un «mécène»

d'après UPI, AP

■ Un homme d'affaires ayant des liens avec des Arabes a contribué à financer une tournée au Moyen-Orient effectuée par la soeur du président Carter, Ruth Carter Stapleton, en janvier, et celle-ci déclare que son «mécène» avait tenté de l'exploiter et de se servir d'elle.

téléphoto UPI

Ruth Carter Stapleton

Le secrétaire de presse de la Maison-Blanche, Jody Powell, a confirmé que Mme Stapleton avait effectué ce voyage aux frais, en partie, de Sam Bamieh, de Palo Alto, en Californie.

M. Powell a souligné que ce n'est qu'après qu'elle a entrepris le voyage, à la suite d'une suggestion de son groupe d'évangélistes, que Mme Stapleton s'est rendu compte à quelle sorte d'individu elle avait affaire.

Mme Stapleton a mis fin à ses relations avec M. Bamieh depuis. Le voyage a coûté $8,000 en tout, dont l'homme d'affaires, qui est président du Groupe de développement industriel de Palo Alto, a fourni environ $3,000.

M. Bamieh avait demandé à l'hôtel que tous les appels téléphoniques de Mme Stapleton soient acheminés d'abord à sa chambre. C'est lorsque la soeur du président s'en est aperçu qu'elle s'est rendu compte qu'elle avait affaire à quelqu'un qui se servait d'elle.

De plus, l'homme d'affaires insistait pour être présent à toutes les rencontres qu'elle avait avec qui que ce soit au Moyen-Orient et a tenté de la faire rester deux jours de plus en Arabie Saoudite, prétextant des ennuis d'avion.

Selon Jody Powell, M. Bamieh a tenté de profiter de la présence de Mme Stapleton au Moyen-Orient pour avoir accès à des gens qu'il voulait rencontrer en vue d'obtenir des contrats importants.

Le quotidien *Times Tribune* révèle que l'évangéliste Cliff Custer, qui était également du voyage a rapporté que des représentants de pays arabes ont demandé à Mme Stapleton d'user de son influence contre Israël, mais M. Powell a dit ne pas être au courant de cette déclaration.

Avant son départ pour le Moyen-Orient, Mme Stapleton a suivi une séance d'instruction de routine auprès d'un membre du personnel du Conseil de sécurité nationale. C'est le conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, Zbigniew Brzezinski, qui avait organisé cette séance.

Par ailleurs, le chef d'État libyen, Muammar Kadhafi, a déclaré que le prêt de $220,000 consenti par son pays à Billy Carter était «probablement» relié à l'industrie pétrolière.

Au cours d'une entrevue rapportée par le *New York Times*, M. Kadhafi a déclaré que le prêt serait remboursé. Il a ajouté qu'il s'agissait d'un prêt relié aux affaires, soulignant qu'il est défendu de brasser des affaires avec les Américains.

Denixonisation vestimentaire

■ (d'après AFP) — L'administration américaine a réussi à se débarrasser des uniformes de parade que le président Richard Nixon avait commandés pour les gardes de la Maison-Blanche. Ils seront prêtés aux membres de la fanfare de l'Université d'Utah.

Le professeur Eugene Woolf, porte-parole de l'université, a précisé que les uniformes avaient également été convoités par le chanteur de rock Alice Cooper, qui avait essuyé un refus poli de l'administration. «Vous pouvez vous imaginer ce qu'il aurait fait avec», s'est-il exclamé.

Les tenues, de style résolument baroque, consistent en un pantalon blanc, une tunique rouge à parements or, et un képi à l'autrichienne orné d'un plumet. Ces uniformes d'opérette n'ont été portés officiellement qu'une fois, soit lors d'une visite aux États-Unis du premier ministre britannique Wilson. Devant les quolibets du public, ils avaient regagné les armoires.

informez-vous ça s'apprend!

Formation professionnelle des adultes: la ressource cégep

Automne 1980

Cours à temps partiel subventionnés

Tout adulte n'ayant pas fréquenté l'école régulière au cours des douze derniers mois et **qui poursuit un objectif professionnel**, peut être admis à un cours à temps partiel, s'il satisfait aux exigences du cégep quant à la scolarité, aux aptitudes et à l'expérience de travail requises. **Les seuls frais encourus sont des frais d'admission peu élevés.**

Les cours d'appoint, obligatoires pour suivre un programme donné, sont aussi subventionnés. Cependant les cours de philosophie, de langues, de littérature et d'éducation physique ne le sont pas.

Inscription

Les inscriptions sont en cours ou le seront sous peu. S'adresser aux Services de l'éducation des adultes des cégeps de la région de Montréal ou composer:

374-3510

Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre de la région métropolitaine de Montréal

En collaboration avec:
Cégeps de la région
Centres d'emploi du Canada

Cours	Cégep
TECHNIQUES DE L'EAU, DE L'AIR ET DE L'ASSAINISSEMENT	
Chimie de l'eau II	St-Laurent
Hydrologie	St-Laurent
Hygiène publique	St-Laurent
L'air et ses contaminants	St-Laurent
Législation	St-Laurent
Traitement des eaux I	St-Laurent
TECHNIQUES DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS	
Béton bitumineux	Ahuntsic
Cahier des charges et devis	Ahuntsic
Calcul de charpente d'acier	Vieux-Montréal
Charpente d'acier	Ahuntsic
Chauffage I	Ahuntsic
Chauffage III	Ahuntsic
Circuits électriques du chauffage et de réfrigération	Ahuntsic
Climatisation I	Ahuntsic
Climatisation II	Ahuntsic
Construction I	Ahuntsic
"	A.-Laurendeau
"	Montmorency
"	Vieux-Montréal
Construction II	Vieux-Montréal
Construction III	Vieux-Montréal
Construction générale I	B.-de-Boulogne
Dessin d'architecture I	Vieux-Montréal
Dessin de charpente d'acier	Vieux-Montréal
Dessin de structure d'acier I	A.-Laurendeau
Dessin de structure d'acier II	Ahuntsic
Dessin de structure de béton I	Ahuntsic
Développement	Ahuntsic
Droit immobilier	Montmorency
Equipements et méthodes	Ahuntsic
Estimation I	Ahuntsic
Estimation et contrôle des coûts	B.-de-Boulogne
Evaluation I	Vieux-Montréal
Evaluation V	Montmorency
Expropriation et évaluation foncière	A.-Laurendeau
Initiation à la mécanique du bâtiment	Ahuntsic
Instrumentation	Ahuntsic
Introduction aux circuits électriques	Ahuntsic
Lecture de plans et devis	B.-de-Boulogne
Lecture et interprétation de plans et devis	Montmorency
Mécanique des sols I	Ahuntsic
"	Montmorency
Milieu physique	Montmorency
"	Vieux-Montréal
Plomberie I	Ahuntsic
Réfrigération I	Ahuntsic
Réfrigération III	Ahuntsic
Technologie des agrégats	Ahuntsic
"	A.-Laurendeau
"	Vieux-Montréal
Topographie	Montmorency
"	Vieux-Montréal
Topométrie I	Ahuntsic
"	A.-Laurendeau
"	Vieux-Montréal
Topométrie II	Ahuntsic
"	A.-Laurendeau
"	Vieux-Montréal
Ventilation I	Ahuntsic
Ventilation III	Ahuntsic
Voirie II	Ahuntsic
TECHNIQUES GÉODÉSIQUES	
Photogrammetrie I	Ahuntsic
Projections cartographiques	Ahuntsic
Topométrie I	Ahuntsic
Topométrie III	Ahuntsic
Topométrie routière	Ahuntsic

Note: la liste ci-dessus ne constitue qu'une partie de l'ensemble des cours subventionnés.

RALLYE RALLYE RALLYE RALLYE

les toutes nouvelles SUBARU 1980

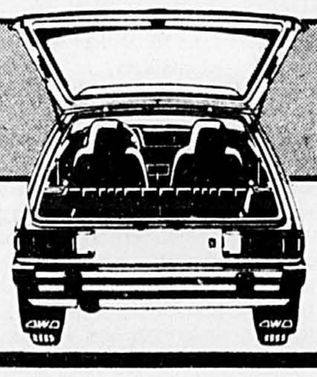

SPÉCIAL DE LA SEMAINE

12 HATCHBACK, VERSION 4 ROUES MOTRICES
Pour $6,666 chacune (préparation et transport inclus)
Hâtez-vous! seulement 12
Nous payons le maximum pour votre échange
Choix de couleurs • Financement bancaire

POUR L'ACHAT, LA LOCATION, LE SERVICE ET LE CHOIX, VENEZ CHEZ LE SEUL DÉPOSITAIRE SUBARU EXCLUSIF À MONTRÉAL
129 CLÉMENT, LASALLE, angle Lafleur • 364-1230

RALLYE SUBARU

ÉCONOMIE ET FINANCES

LA PRESSE, MONTRÉAL, LUNDI 11 AOÛT 1980

La Lada ne sera pas interdite

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral ne compte pas interdire la vente des voitures soviétiques Lada.

Seul un tribunal antidumping pourrait intervenir en ce sens s'il recevait une plainte d'un concurrent trouvant que ces voitures se vendent moins cher que le coût de production.

Ottawa s'étonne cependant que la compagnie soviétique soit la seule visée, car malgré ses ventes de mille véhicules par mois, elle se situe loin derrière les géants japonais ou européens.

La N.-E. utilisera l'énergie marémotrice

■ HALIFAX (CP) — En Nouvelle-Ecosse, le gouvernement réalisera bientôt des projets d'utilisation de l'énergie marémotrice et de l'énergie solaire, dans le but de réduire la dépendance de cette province vis-à-vis du pétrole importé.

Un programme à cette fin a été rendu public. Le document insiste notamment sur la nécessité de solidifier les liens de la Nouvelle-Ecosse avec les provinces voisines, en ce qui concerne l'achat d'énergie électrique.

Plus de pétrole que prévu à Terre-Neuve

■ CALGARY (PC) — Les puits Hibernia au large de Terre-Neuve recéleraient du pétrole et du gaz en plus grand volume que prévu, a fait savoir Mobil Oil Canada.

Selon Mobil, qui dirige les travaux d'exploration dans ce secteur, de nouveaux essais effectués à une plus grande profondeur au puis Hibernia B-08 indiquent un potentiel total de 107.5 mètres de sables imprégnés d'hydrocarbures.

Les découvertes à Hibernia ont fait courir le bruit que cette région pourrait devenir le premier gisement de pétrole exploitable au large de la côte atlantique de l'Amérique du Nord.

Le 16 mai, Mobil annonçait que le puits B-08 avait un potentiel d'hydrocarbures de 35 mètres d'épaisseur, à une profondeur comprise entre 2,648 et 3,056 mètres.

Or selon la société, les essais indiquent à présent une autre couche épaisse de 72.5 mètres, située entre les niveaux 3,476 et 3,629.

MÊME INQUIÉTUDE EN EUROPE

Grande offensive américaine pour réduire les importations de voitures

par l'AFP

■ L'industrie automobile américaine, confrontrée à l'une des crises les plus graves de son histoire, a renoncé à ses traditions de libéralisme et lancé une grande offensive pour réduire les importations de voitures, surtout japonaises, aux Etats-Unis.

Même inquiétude en Europe: M. Etienne Devignon, commissaire à la CEE pour les affaires industrielles, est favorable à une stratégie «offensive» de l'industrie automobile européenne, face à la crise et à la concurrence japonaise.

Les «petites étrangères»

Aux Etats-Unis, depuis le début des difficultés dans le secteur automobile, qui remontent au printemps 1979 et à la pénurie d'essence, le Syndicat de l'automobile — UAW — et les firmes de Détroit ont assisté impuissants à l'élargissement de la pénétration des «petites étrangères» sur le marché national.

Les importations prennent aujourd'hui 30 pour cent du marché, contre 16 pour cent en 1974-1976, les Japonais fournissant 80 pour cent des voitures importées. Ceci dans un contexte où les constructeurs de Détroit — General Motors, Ford, Chrysler et American Motors — ont perdu 1,5 milliard de dollars au premier semestre et mis à pied 40 pour cent des 700,000 travailleurs de l'industrie.

Devant la gravité de la crise, le Syndicat de l'automobile et Ford ont demandé officiellement à la Commission américaine du commerce international de recommander la limitation des importations.

Aux Etats-Unis, le premier à abandonner l'étendard du libre échange a été M. Douglas Fraser, président du Syndicat de l'automobile. En février dernier, dans l'espoir de parvenir à une solution «à l'amiable», il s'était rendu au Japon et avait demandé aux firmes japonaises de venir s'installer aus Etats-Unis pour y créer des emplois.

Les Japonais sont intraitables

M. Fraser est rentré déçu et a déposé en juin dernier, au nom de l'UAW, une demande de plafonnement des importations au niveau de 1975 — 1,3 millon de voitures et une augmentation des droits de douane sur l'automobile à 20 pour cent, au lieu de 2,9 pour cent à l'heure actuelle.

La firme Ford, de son côté, opposée en principe au protectionnisme, car elle fait elle-même une grande partie de son chiffre d'affaires à l'étranger, s'est jointe à cette action le 5 août dernier.

Dans sa pétition, Ford demande un contingentement temporaire des importations parmi les grands pays exportateurs des voitures aux Etats-Unis, sur la base de leur répartition du marché pendant la période 1974-1976.

Cette limite, si elle était imposée, permettrait l'importation totale d'environ 1,7 million de voitures, contre 2,3 millions en 1979 et 1,2 million pour les seuls six premiers mois de 1980. La répartition se ferait au détriment des Japonais, car ils ne fournissaient en 1974-76 que 52 pour cent des importations.

Les importations aux USA

Aux Etats-Unis, à l'heure actuelle, les voitures japonaises comptent pour 80 pour cent des importations, les constructeurs européens se partageant les 20 autres pour cent, dont 10 pour cent environ pour l'Allemagne fédérale et le reste pour la France, l'Italie, la Suède et la Grande-Bretagne.

Pour montrer sa préoccupation face à l'impact des importations sur l'industrie nationale, le président Carter a demandé à la Commission d'accélérer son enquête. Les conclusions de la Commission seront prêtes au mois de novembre, période où elle sera en mesure de faire des recommandations au président.

Si la Commission indique que les importations portent préjudice à l'industrie américaine, elle pourra proposer l'imposition de quotas, une augmentation des droits de douane, ou bien la conclusion d'accords de limitation volontaire des importations.

Un recours à des mesures protectionnistes, surtout à l'égard du Japon, n'est dès lors pas à écarter.

En Europe

Dans une interview publiée samedi dans le journal *Libre Belgique*, M. Etienne Davignon estime qu'il n'est pas question pour la Commission de la CEE de recommander d'isoler le marché européen de l'automobile, ni de recourir à des mesures protectionnistes pour freiner la percée japonaise sur les marchés de l'Europe des Neuf.

«Nous examinerons les moyens de rendre l'industrie automobile européenne plus performante, explique le commissaire de la CEE, en multipliant les atouts déjà en sa possession. Nous verrons ce qu'il est encore possible d'améliorer dans le processus de fabrication, en partant de la tôle jusqu'aux composantes.»

Et il demande aux Japonais d'ouvrir véritablement leur marché aux Européens et de participer de manière plus active en Europe même à la production et à la vie des marchés.

«Le jour où nous aurons la possibilité d'investir et d'exporter librement au Japon et où les Japonais travailleront chez nous comme les Américains le font et comme les Européens le font à l'extérieur, alors je dirai que les conditions de la libre concurrence sont remplies, dit le commissaire européen. Mais il faut pour cela que les Japonais installent chez nous des capacités de production et participent à la vie des marchés où ils se trouvent.»

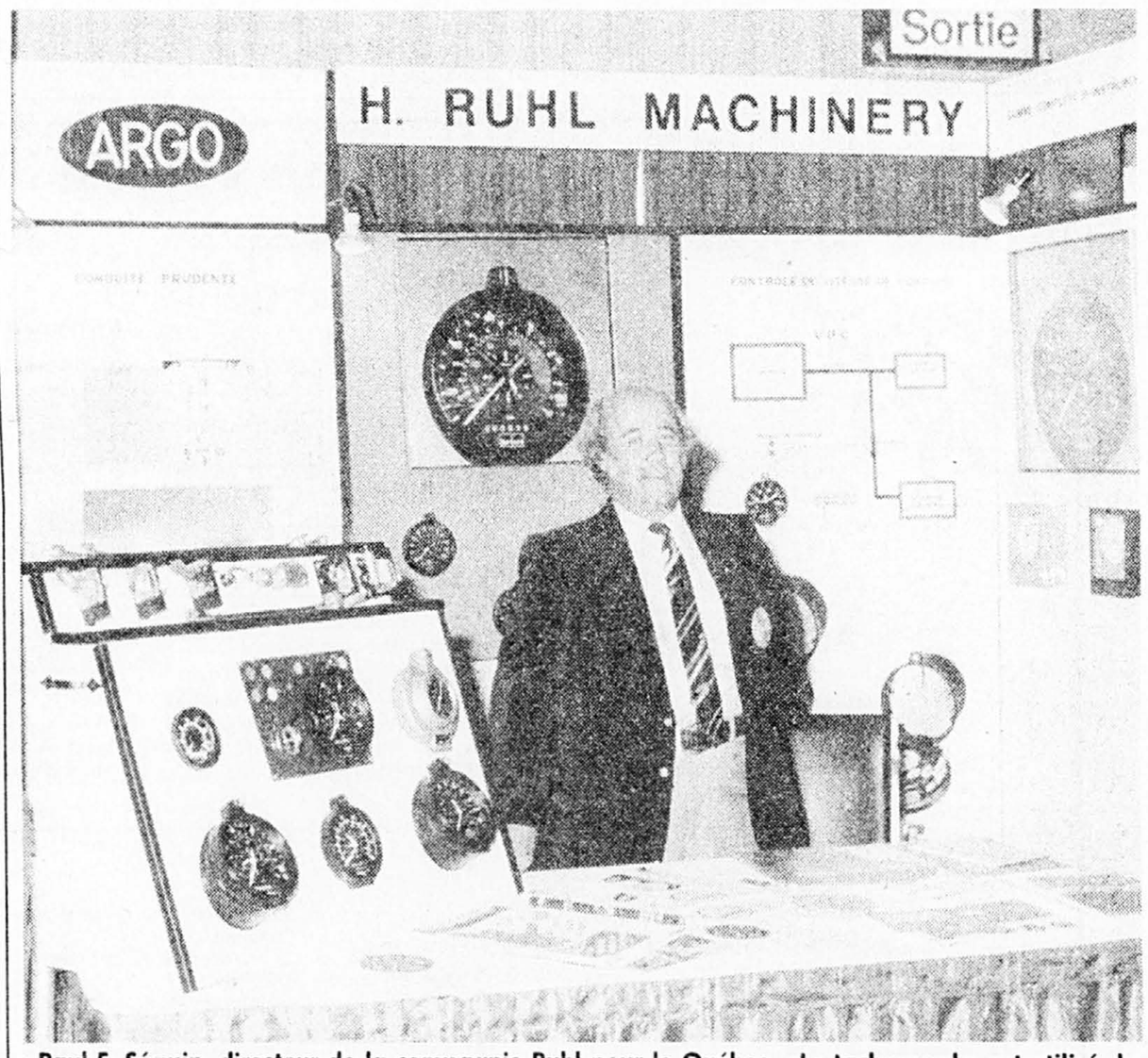

Paul E. Séguin, directeur de la compagnie Ruhl pour le Québec. «Le tachygraphe est utilisé de plus en plus pour conserver l'énergie.»

FORTE AUGMENTATION DES VENTES

Le «bavard» maintenant utilisé pour économiser l'essence

■ L'économie d'énergie rendue nécessaire par la situation énergétique mondiale préoccupe de plus en plus les transporteurs routiers, qui cherchent à réduire leurs factures de carburant.

Selon Paul Séguin, directeur pour le Québec de la compagnie Ruhl Machinerie, les transporteurs routiers québécois ont augmenté, cette année, de 30 pour cent leurs achats de tachygraphes, appareil de mesure installé sur les camions et servant à contrôler la vitesse du véhicule et la manière de conduire du chauffeur.

Le tachygraphe (appelé aussi «tachographe») est bien connu des camionneurs, qui l'ont surnommé le «bavard». L'appareil enregistre toutes les manoeuvres du véhicule, y compris la durée des arrêts.

Auparavant, les compagnies de transport installaient des tachygraphes dans le but de contrôler leurs chauffeurs, dit M. Séguin. Mais aujourd'hui, ajoute-t-il, ils utilisent davantage cet équipement pour rationaliser leurs opérations et réduire la consommation de carburant. Chaque jour, la compagnie examine les graphiques des tachygraphes afin de vérifier si les chauffeurs s'en tiennent aux limites de vitesse prescrites.

Selon l'Association canadienne du camionnage, les camions-remorques roulant à 90 km/h au lieu de 105 km/ économisent en moyenne 10 pour cent du combustible. La période de temps perdu n'est pas très importante, note l'Association: le temps requis pour parcourir 200 kilomètres à 90 km/h est seulement 13 minutes plus long que le parcours de la même distance à 100 km/h.

Selon Paul Séguin, 70 pour cent des gros transporteurs routiers du Québec utilisent le tachygraphe. Les autobus qui parcourent des distances interurbaines en sont aussi munis, sauf les autobus d'écoliers. «Nous tentons de développer le marché du côté des autobus d'écoliers et des flottes de petits camions», indique le représentant de Ruhl, qui contrôle 75 pour cent du marché québécois des tachygraphes.

«En 1981, nous prévoyons augmenter nos ventes de 40 pour cent pour les porter à près de $2 millions (un tachygraphe se vend environ $650, installation comprise)», indique M. Séguin.

L'ÉCONOMIE QUI S'ÉCRIT

Capitalisme et socialisme convergent-ils vraiment?

■ Le système capitaliste va mal ou, en tout cas, va moins bien.

Le système socialiste qui ne s'est jamais encore bien porté, va moins mal.

JEAN POULAIN

D'un côté il y a eu indigestion, de l'autre, l'appétit commence à se faire sentir: la société de consommation est là pour rapprocher de plus en plus les hommes.

Pour grossir les portions congrues de ses consommateurs, le bloc socialiste se trouve dans la nécessité de décentraliser sa gestion de l'économie, en même temps que du côté de l'entreprise privée, l'État doit accroître ses interventions afin d'atténuer les maux d'estomac de ces dernières années qui menacent de devenir ulcères...

Résumons en disant que le capitalisme met de l'eau dans son vin et le socialisme, du vin dans son eau...

Il n'en faut pas plus pour que nombre de penseurs, surtout dans l'Ouest, parlent de «convergence», les deux systèmes se rapprochant... C'est bien tentant de l'affirmer mais c'est peu réaliste car converger implique un tout, comme deux véhicules qui se rapprochent sur une même route, alors qu'il ne s'agit que de certains aspects spécifiques seulement qui atténuent leurs oppositions.

Cette tentation, c'est le mérite du professeur André Joyal, de n'y avoir pas succombé, en nous proposant une étude fort intéressante, non technique, sur les divers systèmes économiques que les activités humaines se partagent et qu'il ramène au nombre de trois: le capitalisme, le socialisme et la social-démocratie, avec pour chacun ses faiblesses et ses imperfections.

Tous trois, comme le montre le professeur de l'Université du Québec à Trois-Rivières, ont leurs lacunes.

En ce qui concerne le capitalisme, remarque l'auteur au début de l'ouvrage, «Les sécurisantes certitudes qui ont succédé au second conflit mondial font place depuis dix ans au doute... Reconnaître ces difficultés ce n'est cependant pas admettre l'infériorité du système capitaliste par rapport au système opposé».

Derrière le rideau de fer, la croissance est insuffisante pour rehausser au rythme souhaité le niveau de vie de la population: la phase de transition vers la société d'abondance que doit être le communisme paraît bien longue, ajoute, laconique, André Joyal.

Pourtant, la convergence, si elle existe en ce qui a trait d'une part à l'emprunt partiel par l'Est des mécanismes du marché et celui, par l'Ouest, du principe de la planification incitative, s'arrête là: la propriété des moyens de production reste à l'État d'une part et d'autre part le profit reste le stimulant individuel, dans l'autre camp.

Liberté de consommation

Joyal touche de plus près au coeur du problème lorsqu'il souligne que le dilemme entre la liberté de consommation et la planification est une question qui suscite de perpétuels débats. Toutefois, au lieu de parler d'incompatibilité, remarque-t-il, il aurait été préférable de signaler uniquement les possibilités de conflits entre les responsables de la planification et ceux qui, dans les entreprises, sont responsables de la production et de la mise en marché.

Le débat tourne alors autour de l'importance à accorder aux mécanismes du marché pour certains secteurs d'activité et, en corollaire, ce qui doit relever des autorités du plan. Compte tenu des aléas de la conjoncture économique intérieure et extérieure, ajoute Joyal, les autorités économiques peuvent très bien se voir obligées de modifier régulièrement leur stratégie — à l'instar des autorités des pays capitalistes — en faisant osciller le balancier entre la centralisation et la décentralisation

Il faut aussi souligner la justesse de certaines de ses remarques, comme celle qui veut que «la faible productivité socialiste est due à l'existence d'un chômage déguisé» ou encore celle «qu'en critiquant le capitalisme on ignore les PME».

Pour le lecteur profane, les grands problèmes dialectiques sont épargnés lorsqu'on lit, par exemple, que «les lois du marché sont remplacées par le Bureau central de planification».

Car nul doute que l'élément crucial du système socialiste-

centralisé ou non — est la détermination par l'État de la demande, cette demande que Galbraith prétend n'être plus réelle dans le système capitaliste, mais anticipée par les grosses entreprises... Ceci lui ferait dire, note Joyal, qu'il existe deux technocraties qui «dirigent» les économies des deux blocs.

Les différences de gestion socialiste

Quant aux différences de gestion, elles existent à l'intérieur même des économies dirigées, l'auteur les expliquant clairement cette fois encore, en nous montrant qu'on peut les classer selon l'importance qu'elles accordent au consommateur: dans «l'économie de marché de premier degré», de type soviétique, la structure de production (l'offre de biens) est entièrement, en quantité et qualité, sous la gouverne de l'État central, les dirigeants d'entreprises se contentant d'exécuter les ordres du «Bureau des planificateurs». Comment peut-on parler de marché ici? se demande Joyal qui suppose que cette définition due à un économiste polonais, est imputable au fait que les consommateurs sont libres de choisir ce qui leur est offert... mais c'est l'État qui décide ses propres échelles de préférence.

Dans «l'économie de marché de second degré», du type polonais et autres satellites de l'URSS, les entreprises déterminent une partie des prix et les quantités des produits.

Enfin, dans «l'économie de marché de troisième degré» le rôle des consommateurs est important. Ils influencent la structure des investissements dans le domaine des biens de consommation. L'État exerce la mainmise sur les biens de production ou de certaines catégories de biens de consommation estimées primordiales (matières premières, produits alimentaires vitaux, etc): dans ce troisième type de gestion économique se situe la Hongrie, qui dépend fortement du commerce extérieur (40 pour cent de sa production est vendue à l'extérieur).

L'ouvrage fait un historique de tous les systèmes économiques, sans tomber vers ces longueurs qui, dans de tels domaines, sont fatales au lecteur: c'est donc un livre à conseiller à tous ceux qui veulent éclaircir leurs connaissances sur des grands mots, souvent prononcés, mais dont on méconnaît les implications...

Sait-on, par exemple, que le pouvoir de décider les prix arbitrairement est le moyen le plus pratique, mais combien odieux parfois, de diriger la consommation en fonction de la production, c'est-à-dire la demande vers l'offre: c'est ainsi que pour donner la priorité à l'industrie et laisser en second l'agriculture, Staline décida en 1923 de porter les prix agricole (base 100 en 1913) à 49, en même temps que les prix industriels passaient eux, de 100 en 1913 à 257.7 en 1923 (notez au passage le perfectionnisme du calcul des bureaucrates en décimale de point), ce qui signifiait que, pour l'agriculteur, son «coût de la vie» était du jour au lendemain multiplié par cinq... pas étonnant que le rendement agricole soviétique soit si faible (le salaire, de nos jours, y est le tiers de celui de l'ouvrier qui, pourtant, ne roule pas sur l'or).

La social-démocratie

Un chapitre important est consacré à la social-démocratie, en particulier suédoise, et l'expérience française des plans incitatifs: pour André Joyal, il ne peut y avoir planification sans intervention dans les rouages de l'économie: «tôt ou tard, il faudra y arriver»...

Fausses factures pour un annuaire commercial

Une nouvelle affaire de fausses factures pour un annuaire commercial s'est étendue au Québec. Intra Canada Telecommunications de Toronto a commencé à solliciter des commerces pour qu'ils fassent paraître de la publicité dans un annuaire répertorié de Montréal et des environs.

La formule de sollicitation ressemble à une facture à s'y méprendre sauf pour une indication que ce n'est pas une facture. Il arrive toutefois que des employés distraits envoient un chèque, pensant que c'est pour une insertion dans les Pages Jaunes.

Télé - Direct (Publications) Inc. qui publie les annuaires téléphoniques et les Pages Jaunes pour Bell Canada a reçu quelque 40 plaintes jusqu'ici au Québec contre environ mille en Ontario.

La Sûreté du Québec a ouvert une enquête. Il est toutefois difficile de faire aboutir des poursuites dans ce genre d'affaire, car la nature de la fraude n'est pas évidente.

Le Bureau d'éthique commerciale de Montréal a aussi reçu plusieurs plaintes au sujet d'Intra Canada qui est le dernier né d'une longue liste d'affaires similaires: North American Telex Guide qui était organisé depuis l'Ontario, Telex Directory, International Edition en Allemagne, Classified Directory Publisher en Ontario, Yellow Page Telephone Director en Alberta et International Telex Directory (intercontex) au Texas. Ces affaires durent généralement quelques mois, d'après le Bureau d'éthique commerciale.

Lorsqu'on appelle le numéro d'Intra Canada à Toronto, un enregistrement vous avise que toutes les téléphonistes sont occupées et de laisser votre nom et numéro de téléphone. LA PRESSE attend toujours qu'on la rappelle.

Les vins canadiens s'améliorent

ST. CATHARINES, Ont. (UPC) — La plupart des vins canadiens feraient encore piètre figure à un élégant dîner, mais certains crus n'en sont pas moins jugés assez bons pour concurrencer le marché européen.

Il y a cinq ans, il aurait été impossible pour des Canadiens en visite en Europe d'acheter du vin de leur pays, mais aujourd'hui, on peut se procurer le Baco Noir, de Bright, en Suisse et en Angleterre.

«C'est un début», souligne M. Carle Neumann, un gros producteur de l'Ontario qui est arrivé au Canada il y a 11 ans. «Nous n'avons besoin que d'un peu plus de temps et d'expérience, ajoute-t-il, et nous produirons des vins de toute première qualité».

M. Neumann, dont l'exploitation de 70 acres, près de Niagara-sur-le-Lac, a été choisie par les experts comme le meilleur vignoble de l'Ontario en 1979, affirme qu'il existe plusieurs vins canadiens qu'il serait fier d'offrir à un visiteur européen.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE
«PROJET DE PIPE-LINE À NORMAN WELLS»

L'Interprovincial Pipe Line (NW) Ltd. a déposé auprès de l'Office national de l'énergie une demande l'autorisant à construire et exploiter un pipe-line allant de Norman Wells (Territoires du Nord-Ouest) à Zama (Alberta), et approuvant la forme et le contenu des taux, droits et tarifs de ce pipeline.

L'Office national de l'énergie tiendra une audience publique relative à cette demande afin d'obtenir des informations et les opinions pertinentes des personnes, groupes, organisations et sociétés intéressés. L'audience débutera avec la partie de la demande portant sur l'autorisation de construire et d'exploiter le pipe-line proposé.

L'audience débutera à Edmonton (Alberta) le mardi, 7 octobre 1980 à 9h30, heure locale, dans la Regency Ballroom du Regency Motor Hotel, 75e Ave et Argyle Road, et se poursuivra en d'autres temps et lieux, y compris dans certaines localités dans les Territoires du Nord-Ouest, modalités qui seront annoncées plus tard. Les audiences se dérouleront en anglais ou en français et des services d'interprétation simultanée seront fournis si l'un des intéressés en fait la demande dans son intervention écrite.

Tous ceux qui désirent participer aux audiences doivent déposer une plaidoirie écrite en anglais ou en français, auprès de l'Office, plaidoirie qui peut admettre ou contester la totalité ou l'un quelconque des faits allégués dans la demande.

Les intéressés doivent préciser:

1) la nature de leur intérêt à cette demande,
2) le nom et l'adresse des intéressés ou celle de leur procureur, à qui on pourra faire parvenir des communications,
3) la langue dans laquelle ils désirent participer à l'audience,
4) s'ils désirent obtenir une copie de la demande au complet ou simplement un extrait de celle-ci.

Le Secrétaire de l'Office à Ottawa doit recevoir, au plus tard le 19 septembre 1980, trente (30) copies de la plaidoirie et de toute information à l'appui. Trois (3) copies doivent parvenir à l'International Pipe Line (NW) Ltd. au soin de M. John Ballem, Esq., McDill and MacInnes, 3600 Scotia Center, 700 Second Street, S.W., Calgary, Alberta, T2P 2W2, au plus tard le 26 septembre 1980 et une (1) aux intéressés suivants: le Procureur général de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec; le Commissaire du Yukon, le Commissaire des Territoires de Nord-Ouest, la British Columbia Energy Commission, l'Alberta Energy Resources Conservation Board, le Oil and Natural Gas Conservation Board of Manitoba, l'Ontario Energy Board et à tous les autres intéressés qui ont déposé une plaidoirie. L'Office distribuera la liste de ces derniers le 23 septembre 1980. À l'ouverture de l'audience, l'Office exigera une preuve écrite que la plaidoirie et tous les documents d'appui ont été fournis aux intéressés énumérés ci-dessus.

On peut obtenir une copie de l'ordonnance de l'Office établissant les détails de procédure de l'audience en écrivant au Secrétaire de l'Office à Ottawa à l'adresse ci-dessous ou en téléphonant au numéro 613-992-5506 et en demandant une copie de l'Ordonnance PO-1-OH-2-80.

Une copie de la demande sera à la disposition des intéressés au cours des heures normales d'ouverture aux endroits suivants:

Ottawa
Office national de l'énergie
Immeuble Trebla
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5

Calgary
Office national de l'énergie
3303 — 33rd Street N.W.
Calgary, Alberta
T2L 2A7

Edmonton
Interprovincial Pipe Line (NW) Ltd.
Box 398
Toronto Dominion Tower
Edmonton Centre
Edmonton, Alberta
T5J 2J9

Toronto
Interprovincial Pipe Line Ltd.
1 First Canadian Place
P.O. Box 48
Toronto, Ontario
M5X 1A9

Yellowknife
Yellowknife Public Library
4801 — 50th Avenue
Yellowknife, N.W.T.
X1A 1X3

Inuvik
Inuvik Centennial Library
Inuvik, N.W.T.
X0E 0T0

Hay River
Hay River Public Library
Hay River, N.W.T.
X0E 0R0

Norman Wells
Norman Wells Community Library
Norman Wells, N.W.T.
X0E 0V0

Fort Norman
Fort Norman Community Library
Fort Norman, N.W.T.
X0E 0K0

Fort Simpson
Fort Simpson Public Library
Fort Simpson, N.W.T.
X0E 0N0

Wrigley
Nursing Station
Wrigley, N.W.T.
X0E 1E0

Fort Smith
Mary Kaeser Library
Fort Smith, N.W.T.
X0E 0T0

High Level
High Level Post Office
High Level, Alberta
T0H 1Z0

RÉFÉRENCES JURIDIQUES
La Loi sur l'Office national de l'énergie, Parties III et IV (S.R.C. 1970, c. N-6, telle que modifiée).

Le Secrétaire
G. Yorke Slader
Office national de l'énergie

Fait à Ottawa, Canada
le 31 juillet 1980

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. : Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

STAGIAIRE EN GESTION — **$20,000**

Une entreprise multinationale recherche les services de diplômés universitaires bilingues possédant un minimum d'un an d'expérience en supervision.

DESSINATEUR D'OUTILLAGE SENIOR — **$ OUVERT**

Une compagnie d'équipement de précision recherche une personne pour se joindre à leur équipe à titre de dessinateur d'outillage au niveau de la supervision. Les candidats doivent posséder un minimum de 5 ans d'expérience en conception d'outillage.

INGÉNIEUR À L'ENTRETIEN — **$35,000**
(Est de l'Ontario)

Une importante compagnie de produits chimiques requiert les services d'un diplômé en génie, ayant de l'expérience en entretien dans le domaine des produits chimiques ou une autre industrie connexe. Les frais de déménagement seront payés par notre client.

TECHNICIEN EN INSTRUMENTATION — **$20,000**
(Est de l'Ontario)

Pour le compte d'une entreprise multinationale de produits chimiques, nous recherchons une personne qui, après avoir complété ses études collégiales, a à son actif 4 ou 5 ans d'expérience pratique en électronique auprès d'une industrie de produits chimiques ou un autre domaine connexe.

DIRECTEUR DES ACHATS — **$25,000**

Notre client est un important fabricant de produits techniques adaptés aux besoins de sa clientèle dont le siège social est à Montréal. Pour le compte de celui-ci, nous recherchons les services d'une personne responsable des achats. Les candidats doivent posséder une expérience pertinente, être bilingues et pouvoir lire des bleus.

Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner à M. Ewald Cap à notre bureau de Montréal.

MONTRÉAL (514) 748-9373 — 100 Boul. ALEXIS-NIHON, Suite 408, Montreal, Oué. H4M 2N9

TORONTO (416) 498-1855 — 200 CONSUMERS ROAD, Suite 200, Willowdale, Ont. M2J 4R4

LE GRADUÉ

OPÉRATEURS D'UNITÉS

Esso Ressources Canada Limitée recherche des opérateurs d'unités pour sa raffinerie de Norman Wells dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les candidats devront travailler en postes alternatifs de 12 heures aux unités de la raffinerie, ainsi qu'à la chaufferie. Période de travail de 2 semaines suivie de 2 semaines de repos; navette aérienne entre le lieu de travail et Edmonton vers le sud et les principales agglomérations des Territoires du Nord-Ouest.

Les candidats doivent avoir un diplôme de secondaire V ainsi qu'un certificat de mécanicien de machines fixes de 2e classe (certificats interprovinciaux de préférence). Les titulaires d'un certificat valide de 3e classe et qui sont en voie d'obtenir un certificat de 2e classe peuvent soumettre leur candidature.

La compagnie offre un programme complet d'avantages sociaux y compris une indemnité d'éloignement dans le Nord. Le salaire est proportionnel à la compétence et à l'expérience.

Les candidats admissibles sont priés d'envoyer leur curriculum vitae, sous pli confidentiel, en donnant le no de référence F509 à:

M. Gordon McAndrews
Contremaître de l'unité
Esso Ressources Canada Limitée
Sac 5000
Norman Wells (T.N.O.)
X0E 0V0

ESSO RESSOURCES CANADA LIMITÉE
filiale de la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée

12½%

Obligations hypothécaires Commerce capital

Terme de 5 ans

Intérêt composé annuel ou semi-annuel

Trust Commerce Capital

1450 Ste-Catherine ouest
Montréal, Québec
H3G 1R3 Tél. (514) 861-3664

Membre de la caisse de dépôt du Québec
Membre de la caisse d'assurance-dépôt du Canada
Taux sujet à changements

Pour combler des postes de cadres...

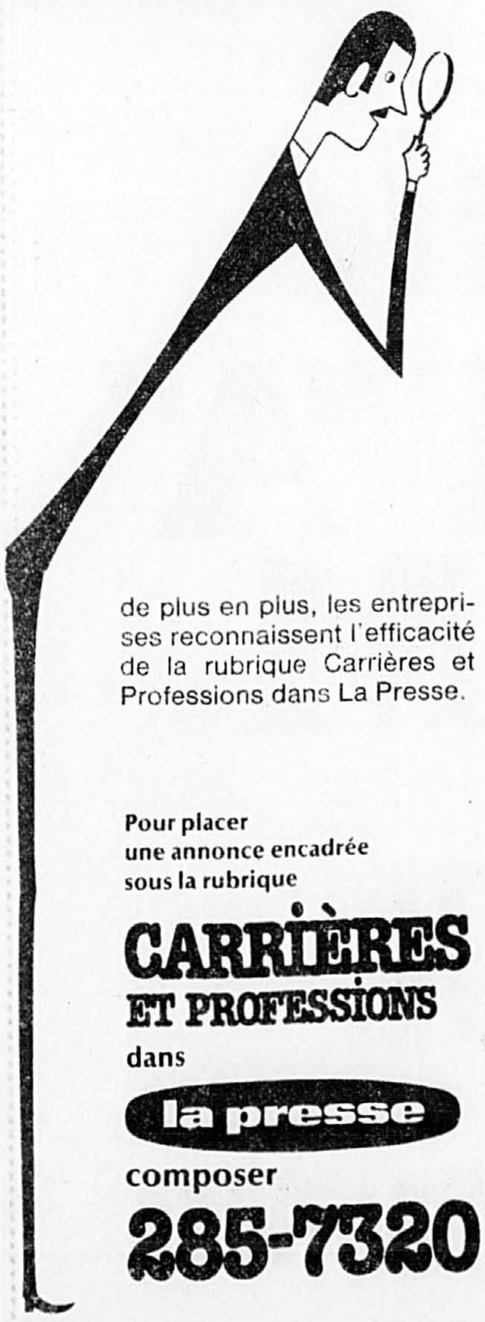

de plus en plus, les entreprises reconnaissent l'efficacité de la rubrique Carrières et Professions dans La Presse.

Pour placer une annonce encadrée sous la rubrique

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

dans la presse

composer 285-7320

CP-201

CIS CIS LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE SHERBROOKE

SERVICES DU PERSONNEL

OUVERTURE DE POSTE

Enseignant(e) en rythmique, expression corporelle et danse

Le poste comporte treize (13) heures d'enseignement par semaine et s'adresse à des enfants de 6 à 11 ans.

EXIGENCES SPÉCIFIQUES:

— Être légalement qualifié ou détenir un diplôme d'enseignement comportant au moins seize (16) ans de scolarité;
— posséder une formation en rythmique (Dalcroze) et des connaissances musicales;
— posséder une expérience pertinente dans l'enseignement.

INSCRIPTION:

Les personnes intéressées sont priées de transmettre leur curriculum vitae au plus tard le 15 août 1980 à:

C.S.C.S.
Services du personnel,
895 sud, rue Bowen
Sherbrooke, Qué. J1G 2G3

REPRÉSENTANT

Représentant sérieux demandé pour le domaine de l'orgue et du piano.

Emploi rémunérateur. Nombreux bénéfices sociaux. Grande chance d'avancement pour candidat intéressé.

Sur rendez-vous seulement, communiquer avec

André Dupras
384-6222

GÉRANT DE SERVICE

avec expérience pour concessionnaire GM

S'adresser à: Luc Dumoulin

DUMOULIN AUTO
160, boul. Brien, Repentigny J6A 6V1
585-6860 866-4282

Pour combler des postes de cadres...

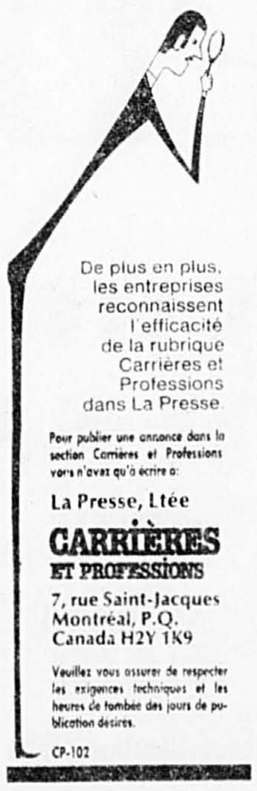

De plus en plus, les entreprises reconnaissent l'efficacité de la rubrique Carrières et Professions dans La Presse.

Pour publier une annonce dans la section Carrières et Professions vous n'avez qu'à écrire à:

La Presse, Ltée
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
7, rue Saint-Jacques
Montréal, P.Q.
Canada H2Y 1K9

Veuillez vous assurer de respecter les exigences techniques et les heures de tombée des jours de publication désirés.

CP-102

soyez sérieux

composez 285-7320

POUR UNE ANNONCE ENCADRÉE

SOUS LA RUBRIQUE

carrières ET PROFESSIONS

DANS la presse

SANDOZ

DIRECTEUR SERVICE DE LA COMPTABILITÉ

Nous offrons un poste de défi à un comptable bilingue qui se joindra à une succursale canadienne d'une société possédant de multiples divisions et reconnue à travers le monde.

La personne requise sera responsable de la supervision d'un petit service dont le rendement est efficace ainsi que la gestion des activités reliées à la comptabilité et cela sur une base journalière.

Les postulants possèdent une formation universitaire ou complètent leurs études pour l'obtention d'un diplôme en comptabilité. Il est préférables que vous ayiez à votre actif deux ou trois ans d'expérience en gestion comptable.

Il s'agit d'un poste offrant une véritable occasion de se perfectionner et devant intéresser une personne dynamique ou des individus possédant assez de maturité.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae, en toute confiance, et mentionner le salaire requis, à:

Mme B. Beck
Responsable des services du personnel

SANDOZ (CANADA) LIMITED
Casier postal 385
Dorval, Québec, H9R 4P5

Une entreprise nationale se spécialisant dans la fourniture de dispositifs de sécurité électronique de haute qualité, recherche

2 REPRÉSENTANTS DES VENTES

Préférablement expérimentés dans le domaine de la sécurité, pour la région de l'Est.

Une fois familiarisés avec notre gamme de produits, les candidats devront démontrer de l'initiative et une approche professionnelle dans leurs fonctions.

Salaire négociable selon les qualifications et l'expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en précisant l'expérience, les qualifications et antécédents de salaire à:

La Presse, Réf. 10195
C.P. 6041, Succ. A
Montréal, Qué. H3C 3E3

INGÉNIEUR CONCEPTION ÉLECTRIQUE

Compagnie à l'avant-garde du domaine manufacturier d'équipements pour moulin de pâtes et papiers est à la recherche d'un ingénieur conception électrique avec expérience dans le secteur de contrôleurs programmables et logique à relais. Bilingue de préférence.

Bon salaire et excellents bénéfices sociaux.

Faire parvenir votre «curriculum vitae» à:

LAMB MACHINERIE LTÉE
1400 ouest, Sauvé, ch. 215
Montréal H4N 1C5

TECHNICIEN LABORATOIRE DE PHOTOGRAPHIE

Personne avec expérience du travail couleur sur demande, des tirages et des agrandissements.

Bonnes conditions de travail et avantages de compagnie.

Discrétion assurée

Veuillez écrire à

La Presse, réf. 10191
C.P. 6041 Succ. A
Montréal, Québec H3C 3E3

HORNER Montréal, Canada

REPRÉSENTANT MÉDICAL

Nous avons un poste de représentant à combler immédiatement; la personne devra communiquer avec les hôpitaux, les médecins et les pharmacies. Le territoire comprendra une partie de Montréal et l'Abitibi; ce poste nécessite de fréquents déplacements.

La préférence sera accordée à une personne possédant un niveau d'éducation post-secondaire en sciences biologiques ou pharmacie. Une expérience antérieure dans la vente de produits pharmaceutiques constitue un atout mais nous considérerons les autres candidats qui ont acquis une formation dans la vente de produits d'un autre ordre.

Horner est une société de mise en marché de produits pharmaceutiques et est reconnue comme un chef de file dans le secteur des soins médicaux. Nous offrons un programme de formation et un salaire initial très avantageux ainsi que des bénéfices sociaux fort intéressants, incluant une auto de la compagnie.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae en toute confiance, en mentionnant votre éducation, votre expérience et le salaire désiré, à:

FRANK W. HORNER INC.
Directeur du personnel
5485, rue Ferrier
Montréal, Québec H4P 1M6

LE PERSONNEL VENDEUR EST NOTRE ACTIF LE PLUS PRÉCIEUX

Revenu annuel des plus élevés selon l'expérience et la compétence, commissions généreuses

Vous êtes un vendeur ou une vendeuse qui a fait ses preuves mais vous voulez faire encore mieux. Vous êtes peut-être celui ou celle que nous cherchons pour un poste exceptionnel dans la région.

Nous sommes, depuis 61 ans, un manufacturier très réputé de produits chimiques. Si notre croissance a été si rapide, c'est que nos vendeurs et vendeuses gagnent plus de $25,000 la première année et leur revenu s'accroit considérablement a la deuxième et la troisième année. Une formation spéciale n'est pas requise. Nous offrons une formation complète et des avantages sociaux très généreux.

Pour une entrevue locale appeler:
Michel Brière
631-4022
lundi et mardi — 11 et 12 août

Si vous ne pouvez appeler, veuillez écrire à:
La Presse, Réf. 10177
C.P. 6041, Succ. A
Montréal, Qué. H3C 3E3

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Centre d'accueil personnes âgées. Situé à Montréal, capacité 250 lits.

Fonctions
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration et du fonctionnement de l'établissement.

Exigences du poste
Diplôme universitaire en sciences de l'administration.

Expérience
Au moins 5 ans comme cadre dans le domaine des Affaires sociales seraient appréciées.

Traitement
Selon les normes du M.A.S.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 22 août au:

Concours directeur général
La Presse, Réf: 10201
C.P. 6041, Succ. «A», Montréal H3C 3E3

RÉFORME CONSTITUTIONNELLE

L'UN soupçonne le PLQ de vouloir mettre des bâtons dans les roues du gouvernement

■ L'Union nationale soupçonne le Parti libéral de M. Claude Ryan de vouloir mettre volontairement des bâtons dans les roues du gouvernement du Parti québécois, de façon à faire avorter la réforme constitutionnelle qui doit en principe trouver son aboutissement le mois prochain.

PIERRE BELLEMARE

Les stratèges de l'UN étaient en réunion samedi à Montréal, où se tenait une réunion de l'exécutif du parti visant à mettre au point un document (La constitution canadienne, un instrument d'égalité autant que de solidarité) qui servira de balises aux troupes de M. Michel Lemoignan dans le cours du débat constitutionnel.

Ce débat, incidemment, aura lieu à Québec jeudi et vendredi prochain, uniquement entre les parlementaires québécois, à la demande pressante de l'UN qui souhaite au plus haut point l'établissement d'un consensus québécois sur cette question inépuisable.

Par la suite, les premiers ministres provinciaux causeront du même sujet à Winnipeg les 21 et 22 août prochains, en vue de préparer le terrain pour «l'affrontenent» décisif de septembre en présence des autorités fédérales.

«Si on ne s'entend pas au Québec sur une stratégie commune, on ne pourra guère aller plus loin en septembre dans le processus de révision constitutionnelle», a déclaré samedi en conférence de presse le chef intérimaire de l'UN, M. Michel Lemoignan.

Par la même occasion, il a soumis un document élaboré par ses collaborateurs et endossé à l'unanimité par l'exécutif, document qui devrait, selon M. Lemoignan, rallier tous les partis représentés à l'Assemblée nationale.

Du côté du Parti québécois, il ne devrait pas se poser de problème de conscience, puisque l'UN se rapproche intimement des positions du parti au pouvoir, notammemt en ce qui concerne le «droit inaliénable de l'autodétermination du Québec» et des droits de la langue française au Canada.

Le PLQ: brebis noire

Mais ce disant, M. Lemoignan est conscient du «jeu politique» qui animera l'Opposition officielle lors de la commission parlementaire de jeudi et vendredi prochains. On fera l'impossible pour embêter le parti au pouvoir, parti d'ailleurs dont la crédibilité est loin d'être solide, lui qui prône la souveraineté-association et qui doit contre son gré contribuer à un fédéralisme renouvelé au Canada.

Cette crise de crédibilité, soutient aussi M. Lemoignan, pourrait être amoindrie avec un éventuel consensus des partis politiques québécois au sujet des grands ibjectifs à poursuivre pour protéger les intérêts de la seule province francophone du pays. Mais le leader unioniste doute que le PLQ mette de côté toute partisanerie pour faire front commun....

Dans l'éventualité d'élections partielles dans quatre comtés du Québec, l'UN sera présente partout, de la même façon qu'elle entend être représentée dans les 122 comtés à l'occasion des prochaines élections générales, attendues par plusieurs observateurs l'automne qui vient.

Entretemps, l'UN doit penser à son congrès au leadership des 11 et 12 octobre prochains, congrès où plusieurs candidatures sont pressenties, dont celle de M. Lemoignan.

Mais si le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, décidait de faire le saut dans l'arène provinciale, ce qui étonnerait beaucoup de commentateurs politiques, toutes les candidatures au leadership unioniste s'estomperaient pour laisser le libre passage au «père des Jeux de Montréal», lui dont la popularité éclipse celle de M. Ryan, selon un récent sondage. Dans les rangs unionistes, on espère la candidature de M. Drapeau, sauf qu'on n'y croit pas beaucoup...

STARMANIA

EN VENTE DÈS VENDREDI

PROFITEZ DE LA SUBVENTION $500 JUSQU'À

DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL SUR L'ACHAT DE FENÊTRES ET DE PORTES (extérieures)

PASSEZ MAINTENANT VOS COMMANDES ET PAYEZ PLUS TARD!
LES COMMANDES PASSEES DURANT LE MOIS D'AOÛT BÉNÉFICIENT DE NOTRE PROGRAMME DE PAIEMENT EN 6 VERSEMENTS MENSUELS DU 1er DÉCEMBRE 1980 AU 1er MAI 1981.
SANS INTÉRÊTS NI FRAIS D'ADMINISTRATION

Pour de plus amples renseignements appelez

RUSCO

SPECIALITES DE MAISON (1962) INC.
2015, boul. Thimens
Saint-Laurent, Quebec
337-1000

Normes peu populaires

■ OTTAWA (PC) — En plusieurs mois de pressions amicales, le gouvernement fédéral n'a pas réussi à convaincre la plupart des gouvernements provinciaux et des administrations locales d'adopter pour les nouveaux immeubles des normes obligatoires de conservation de l'énergie.

Il y a deux ans, Ottawa a voulu donner l'exemple en adoptant une série de mesures pour économiser l'énergie, mais on ne l'a guère imité.

Même la Société d'hypothèque et de logement, très influente dans le domaine de la construction de logements, n'a pas durci ses exigences pour les maisons qu'elle assure et continue à compter sur la bonne volonté des entrepreneurs.

On explique la répugnance des gouvernements à l'égard de mesures coercitives par des insuffisances techniques des normes fédérales, le coût élevé de l'application de ces normes aux nouveaux immeubles et une aversion généralisée pour les réglementations.

le mardi 12 août dans

la presse

Essayez la nouvelle
Export "A" Medium dès aujourd'hui!
Vous découvrirez avec plaisir que cette cigarette vous
contente en vous procurant toute la satisfaction que vous attendez d'une
Export "A". Faite d'un savoureux mélange de tabacs de Virginie, la cigarette
Export "A" Medium a tout pour tenir ses promesses: c'est la medium qui satisfait!

La nouvelle
EXPORT "A"
MEDIUM.

La medium
qui satisfait.

FORMATS RÉGULIER ET KING SIZE

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler.
Régulier "Goudron" 14 mg, Nicotine 1.0 mg; King Size "Goudron" 15 mg, Nicotine 1.0 mg.